

PROGRES DU GOLFE

Publié par la Cie du Progrès du Golfe
Immeuble de l'Imprimerie Blais

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Imprimé par l'Imprimerie Blais
62, ave. de la Cathédrale, Rimouski.

48e ANNEE (1904) No 20

RIMOUSKI, VENDREDI, 31 AOUT 1951

Abonnement : \$2.00 par année

Bizarries d'un concours

Douze hebdomadaires grand-format et treize petit-format, soit 25 sur un total de plus de 80 journaux, membres de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada, se sont inscrits au 2e concours du "Meilleur journal" organisé par cette association. De sorte que, la plupart des hebdomadaires qui font partie de celle-ci s'étant abstenus de concourir, le vainqueur deviendra le meilleur de 12 ou de 13 confrères de la catégorie — grand ou petit format — à laquelle il appartient.

Si pompeux qu'il soit, le titre de "meilleur" journal ne signifie rien, dans l'occurrence, qu'un fort mince honneur pour son récipiendaire, soit : d'être, au sens des arbitres, le meilleur d'une petite douzaine de concurrents.

Ces concours du prétendu meilleur journal, tout à fait puérils et insignifiants en eux-mêmes, devraient être considérés comme déroatoires à la dignité professionnelle du journalisme. Car les journaux sont de ces entités que quelques hommes sans autorité, érigés en censeurs, ne peuvent s'arroger le droit de proclamer officiellement bons ou mauvais, meilleurs ou pires. Le journal, qui se compose de multiples éditions, quotidiennes ou hebdomadaires, ne peut être classé et jugé par fragments, d'après 3 ou 6 numéros tirés au sort, comme c'est le cas dans les concours précités. Pour porter un jugement sur sa valeur, il faut considérer tout à la fois sa tenue habituelle, l'intérêt qu'il présente généralement, les qualités (et les défauts) que le caractère, son style, sa combativité, son adresse dans la polémique, son érudition, etc. Le Nationaliste d'Olivier Asselin, le Pays de Godefroy Langlois, l'Action de Jules Fournier, la Vérité de J.-P. Tardivel, la Croix de Joseph Bégin, la Vigie d'Ulric Barthe, pour ne nommer que quelques-uns des hebdomadaires du premier quart de notre siècle qui furent parmi les plus remarquables et brillants renaissances d'idées que l'on ait eues au Canada français, n'eurent jamais besoin de juges d'opérette pour consacrer leur réputation et se faire décerner quelque titre que ce soit. Les meilleurs se satisfaisaient d'être à l'occasion jugés par les cours criminelles ou civiles !

Il serait de la plus grossière outrecuidance de soumettre les membres d'un corps professionnel ou d'une faculté, ceux d'une classe sociale, les praticiens d'un art, les adhérents d'une religion, les professions, les classes sociales et les religions elles-mêmes, à un concours dont l'objectif serait de prétendre établir quels sont les meilleurs, les plus utiles, etc. Oserait-on demander à nos évêques de "concourir" pour faire décider lequel de ces hauts dignitaires ecclésiastiques a écrit la "meilleure" lettre pastorale de l'année ? Ou à nos députés fédéraux de faire juger leurs discours, imprimés dans le Hansard, pour la même fin ? Oserait-on, d'ailleurs, proposer aux quotidiens un concours du genre de ceux qu'on se permet d'offrir aux modestes hebdomadaires en vue de panacher quelqu'un d'eux du titre de "meilleur", ou plutôt de "le meilleur journal" du pays ?

Douze hebdo grand-format et treize petit-format prennent part au "concours du meilleur journal", mais en groupes séparés. Pour quel cette distinction entre les hebdo de grande et de petite taille ? Les petits ne sont-ils pas des journaux aussi complets, malgré leur format réduit, que leurs confrères de grand format ? Est-ce qu'un homme physiquement petit n'est pas un homme autant que le géant ou le bon gros ? La différence de taille chez les journaux, comme chez les humains, ne change rien, que nous sachions, à leur nature, à moins qu'on entende par cette discrimination traiter les moins grands comme des gosses...

Serge DUHAMEAU.

Un 23e enfant à M. et Mme Louis Gauvin

Mme Louis Gauvin (Corinne Bernard, native de Ste-Odile) a donné naissance le 17 août, à l'hôpital St-Joseph, à son 23e enfant, une fille bien portante.

Il semble que cette naissance établisse un record dans notre région.

Ce vendredi...

La foire sur la place

Comme hier, comme avant-hier, je glisserai ce soir dans le sommeil au son d'une musique tour à tour piquante, nigricette ou sirupeuse, selon que le vent m'en apportera, du champ de foire, les ondes clatonnantes, étouffées ou lointaines.

C'est, une fois de plus, la fête de l'agriculture, fête qui se double, selon l'usage, d'allégresse foraine. Les charmes passagers de cette célébration, fort différemment goûtés par urbains et ruraux, me paraissent néanmoins certains et peu négligeables. Amusements légers et champêtres, se déroulant sous le soleil attiédi ou par les fraîches soirées de l'août finissant, je vous reconnais surtout tributaires de l'âge jeune. Je rappelle mes souvenirs d'enfant que comblaient, qu'éblouissaient jusqu'au vertige l'atmosphère tapageuse, les lumières crues — mes yeux neufs ne savaient pas encore qu'elles étaient blessantes et vulgaires — et les vives couleurs des tentes et des oripeaux. Rien ne pouvait amoindrir mon bonheur d'être là, perdue dans la foule bigarrée et caquetante. Ni l'écoeuvant remugle d'huile frite qu'exhalait les pavillons-restaurants, ni la poussière volante et grise que soulevaient les pas de mille promeneurs, ni même l'atroce peur qui me saisissait tous les jours devant les poudres d'armes des équilibristes et des trapézistes.

J'ai longtemps gardé vif l'attrait trouble, un peu scandalisé, qui me retenait devant le balcon haut dressé où, sans vergogne, s'éclairaient en confusions, pour mieux séduire le chaland, des danseuses habillées aux noms chantants d'île du sud.

Même avertie, par un père ironique, que ces exotiques beautés, prénommées Aloha, Tamaris ou Aïssé, avaient sans doute vu le jour dans quelque sordide banlieue new-yorkaise ou torontoise, je ne me laissais qu'à regret entraîner vers les animaux savants dont l'adresse drôlatique était jugée, par mon père, plus saine et certes moins offensante pour des yeux de toute petite fille. En quoi il n'avait pas tort !

Si d'aventure il m'arrive encore d'errer par les imprécises avenues des fêtes foraines, c'est la clientèle, la multitude abusée mais consentante des kiosques qui d'abord m'égale. Me captive aussi le visage changeant de cette faune nomade des cirques, cultivant auprès des badauds, avec une apparente lassitude, la plus habile, la plus âpre des cupidités. Mais, pas plus aujourd'hui qu'autrefois, je n'accorde mieux qu'un regard distrait au prétexte officiel de l'affaire : les bêtes et les produits de la ferme. Je ne laisse pourtant pas d'éprouver quelque honte devant tant de coupable indifférence...

Aussi rattrai-je ce soir, toujours bercée par le flot de la foire, ce récit des comices agricoles, admirablement conté par Flaubert. Ce jeu subtil me ravit qui, dans une savante alternance, entremêle aux propos énamourés d'Emma et de Rodolphe les discours d'un conseiller bête et prolix, louant les mérites des fermiers d'Yonville. Je retrouverai donc, par le plus fallacieux des prétextes, le plaisir de la lecture, "ce vice impuni..."

FRANCION.

Les trois noyés de la tragédie de Manicouagan retrouvés



M. René Boudreau, l'une des trois victimes de la tragédie de Manicouagan.

Dix jours après la tragédie survenue au barrage de la rivière Manicouagan, le 16 août, au cours de laquelle trois ouvriers perdirent la vie, les corps ont été retrouvés, à 24 heures d'intervalle chacun.

L'une des victimes, M. Siméon Plante, de St-Gabriel, 57 ans, a été aperçue, dimanche midi, 26 août, flottant sur la rivière à environ 8 ou 9 milles des lieux de la noyade. Lundi, vers 8 heures, on retrouvait au même endroit M. Lucien Boudreau, 19 ans, de Cap-aux-Meules, fils de la Madeleine, et mardi matin, vers 7 heures, le cadavre de M. René Boudreau, 38 ans, de Rimouski.

Comme nous l'écrivions la semaine dernière, l'accident survint alors que l'embarcation, portant du matériel, dans laquelle avaient pris place les trois victimes et trois de leurs camarades, piqua du nez dans un rapide de la rivière Manicouagan. L'un des survivants interrogés, M. Rodrigue Boudreau, expliqua qu'un câble se déroula à l'insu des occupants et s'accrocha dans le fond de la rivière faisant pencher dangereusement le bateau. M. Lucien Boudreau s'empara d'une hache pour tenter de couper le câble mais il disparut dans le remous suivi de M. René Boudreau et de M. Plante qui ne reparurent plus. Les trois survivants parvinrent à se sauver en s'agrippant à des objets lourds.

Les dépouilles des trois victimes ont été transportées à Rimouski, mardi, par le Jean-Brillant, et envoyées dans leurs familles respectives. Quant à celle de M. René Boudreau elle a été inhumée, dès mercredi avant-midi, dans le cimetière paroissial de Rimouski, l'état

du corps ne permettant pas l'exposition en chapelle ardente.

Un service a été chanté à M. Boudreau, vendredi matin, dans la cathédrale de Rimouski, à 8 h. 30. Des vétérans de l'armée de l'Association de Rimouski ont assisté aux funérailles de leur compagnon d'armes.

M. Lucien Boudreau, de Cap-aux-Meules, laisse pour le pleurer, outre ses parents M. et Mme Henri Boudreau, ses frères Rodrigue, Grégoire, Félix ; ses sœurs Fabienne, Madeleine et Marie-Anne ; ses beaux-frères MM. Azade Cormy et Alfred Arseneault.

Nouvelle supérieure à Pointe-au-Père

Le personnel religieux du couvent de Pointe-au-Père, dirigé par les Filles de Jésus, a été remanié lors des dernières obédiences. La supérieure, la Rév. Mère Euchariste-Marie, qui dirigeait les destinées de ce couvent depuis deux ans, a été rappelée à la maison générale de France, à Morbihan, près de Lorient, où elle passera quelque temps. La nouvelle supérieure est la Rév. Mère Marie-Louise des Anges, qui sera secondée dans sa tâche par deux nouvelles religieuses les Rév. SS. Robert-Marie et Claire-Cécile. Les religieuses qui sont demeurées à leur poste sont les Rév. SS. Ste-Cécile des Anges, Camille de Jésus, Laurent-Marie et Marie-Madeleine de Béthanie.

L'entrée des élèves pensionnaires à ce couvent est fixée pour le 5 septembre et l'ouverture des classes, tant pour pensionnaires que pour externes, aura lieu le lendemain, 6 septembre.

Les sinistrés de Ste-Odile présenteront un mémoire de leurs pertes

Ceux qui ont subi des pertes à la suite des éboulements, à Ste-Odile, sont à terminer cette semaine une liste complète de ces pertes pour la soumettre dans un rapport au gouvernement provincial par l'intermédiaire de M. Alfred Dubé, m.a.l. Celui-ci a promis son aide mais il attend ce rapport avant d'agir.

Le chemin temporaire construit pour relier Ste-Odile à Beauséjour est ouvert à la circulation et nombre de touristes vont le visiter et se rendre compte des désastres causés par les éboulements. La construction de ce chemin a été faite par la Compagnie d'Équipement de Rimouski.

Mort du juge Roméo Langlais



La mort soudaine du juge Roméo Langlais a consterné particulièrement tous les nombreux amis qu'il comptait dans notre région, où il était né et où il venait, chaque été, passer quelques mois. Pendant ces mois de vacances, le savant et dévoué magistrat rendait d'immenses services aux justiciables et aux avocats de notre district. Il a succombé, au cours de la nuit, lundi matin, 27 août, à sa maison d'été, à Métis-sur-Mer. Sa dépouille fut transportée à Québec le même jour.

En annonçant la pénible nouvelle, l'"Evenement-Journal", de Québec, consacra à la mémoire de l'éminent disparu les remarques suivantes :

"Doué d'un talent facile, le futur juge avait brillé dans ses études comme dans l'exercice de sa profession d'avocat. Il possédait le sens des affaires et prêtait volontiers son concours aux mouvements de progrès et de culture. Avant d'accéder au rang de la Cour Supérieure, il avait été réçu bâtonnier. Conservateur en politique, il fut longtemps l'un des plus dévoués organisateurs de ce parti. D'un commerce agréable, sans être mondain, le juge Langlais a conservé jusqu'à la fin de sa vie ses relations de famille et d'amitié. Plusieurs des jugements qu'il a rendus dans des causes difficiles ont été maintenus par la Cour Supérieure. C'est sa contribution à la jurisprudence canadienne. D'une constitution physique apparemment robuste, sa mort cause autant de surprise que de regrets. C'est une perte pour la magistrature de la province de Québec, qui comptait sur lui pour l'expédition rapide d'un rôle toujours surchargé."

Sa Seigneurie le juge Roméo Langlais était âgé de 71 ans. Né à St-Octave-de-Métis, il était le fils de M. et Mme Louis-Michel Langlais (Claire Blanchet). Il obtint son diplôme de baccalauréat au Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière et sa licence en droit à l'Université Laval, qui lui conféra par la suite un doctorat d'honneur en droit. Il fit partie du Barreau de Québec de 1903 à 1933. En 1905, il s'associait au bureau légat Turgeon, Roy et Langlais. Il se spécialisa dans la Loi des compagnies. Il fut syndic du Barreau de Québec en 1927-28, puis bâtonnier en 1928-29. Le 30 décembre 1932, il fut nommé juge de la Cour Supérieure. Au cours de sa carrière de magistrat, il eut à siéger fréquemment au palais de justice de Rimouski. Peu le juge Langlais fut le président-fondateur de la Société d'Histoire régionale de Québec en 1938. Il était un ex-directeur de "La Parole Libre". Son épouse en première alliance (Marguerite Hamel) l'a précédé dans la tombe. Son épouse en secondes noces (Marie-Louise Belleau) lui survit. Outre cette dernière, il laisse dans le deuil ses enfants : Paul, de Radio-Producers, Gabriel, homme d'affaires, Claire (Mme Marcel Raymond), Simon, avocat, de Montréal, Jacques, du bureau de l'archiviste Roy, Guy, de Montréal, et François ; ses frères Antonio, avocat, de l'étude Langlais et Langlais, de Québec, Zachée, ingénieur civil, Wilbrod et Hermidas-D. Langlais, m.a.l., député des Îles-de-la-Madeleine, ses sœurs Mlle Aliette et Antonia, de St-Octave-de-Métis ; son beau-frère M. Léopold Doran, de Rimouski, ainsi que plusieurs neveux et nièces, entr'autres Mme Victor Lepage, épouse du maire de notre ville, le Rév. Père Michel Doran, O.P., d'Ottawa, et M. Daniel Doran, avocat de Montréal.

Les funérailles ont eu lieu hier, à l'église de St-Cœur-de-Marie, à Québec, et l'inhumation au cimetière Belmont.

M. le juge Achille Pettigrew, de la Cour des Sessions de la Paix, souligna dès lundi la perte causée au sein de la magistrature par la mort de l'hon. juge Langlais.

Nous prions la famille en deuil d'agréer l'hommage de nos plus sincères condoléances.

Ouverture de l'entrepôt frigorifique de Rimouski le 15 septembre

La Cie de Poisson de Gaspé, Ltée, y aura ses bureaux pour le commerce en gros du poisson.



L'entrepôt frigorifique de Rimouski, propriété du Ministère des Pêcheries de la Province et dont on est à terminer les travaux d'aménagement, sera ouvert au public le 15 septembre. La population en général y trouvera son profit pour l'entreposage de tout produit dans les douze chambres de réfrigération ; l'entrepôt est pourvu de la machine la plus moderne et, ce qui plaira sûrement au public, d'un système de réfrigération "par la saumure", au lieu de gaz ammoniac ; le gaz ammoniac refroidira la saumure dans la chambre principale et aucune circulation de ce gaz ne se fera dans les douze chambres froides. C'est la première fois qu'un entrepôt frigorifique du Ministère est pourvu d'un tel système (qui a d'ailleurs fait ses preuves dans nombre d'entrepôts dans d'autres provinces et ailleurs). De plus, au rez-de-chaussée, une chambre froide de 21 x 41 pieds a été aménagée selon les données les plus modernes où les produits entreposés seront congelés sans souffrir de déshydratation.

On se souvient que le Ministère des Pêcheries avait acquis l'hiver

dernier l'immeuble de la Cie Rimouski-Transport, à proximité de la gare de Rimouski, à l'est, avec façade sur la rue de l'Évêché, pour lui faire subir les transformations nécessaires en vue d'un entrepôt frigorifique. Les travaux, qui débuteront à la fin de mars, sont en voie de parachèvement. Extérieurement, comme on peut en juger sur la vignette, l'immeuble n'a pas subi de modifications considérables ; une tourelle fut ajoutée au sud pour permettre l'installation d'un ascenseur. Mais quant à l'intérieur, l'aspect en est tout différent. Au sous-sol, il y a la chambre de chauffage, un bureau, la chambre des machineries et trois chambres froides d'entreposage qui seront maintenues à une température moyenne de 28° à 32° Fahrenheit et ce seront remis les produits pour la conservation à l'état frais. L'une de ces chambres (17 x 24') servira à l'entreposage du poisson frais, l'autre pour la viande fraîche et la troisième pour produits divers.

Au rez-de-chaussée l'entrée des camions et les chambres de réception et de distribution des mar-

chandises ; le bureau de l'ingénieur, la chambre où le public aura accès quotidiennement et contenant 500 cases d'une capacité de 7 pieds cubes chacune. Toute personne pourra en louer une moyennant une rétribution mensuelle de 0.75. Chaque armoire est numérotée et pourvue d'un cadenas dont le locataire aura la clef. A proximité une pièce est vacante ; il est fortement question d'y installer une table et une armoire mécanique à découper à l'usage du public ; chaque client aurait alors à payer un léger supplément chaque fois qu'il l'utiliserait. Dans la chambre des 500 cases, la température sera maintenue à 0° degré F. Deux autres chambres à congélation (22 x 10 pieds et 17 x 10 pieds) seront maintenues l'une à une température de 10° degrés sous zéro F. et l'autre à la température requise pour la congélation rapide des produits frais destinés à l'entreposage.

Au premier étage, les bureaux de l'administration ; six chambres d'entreposage dont la température sera maintenue à 0° degré F.

Trois mécaniciens seront affectés à la garde des machineries et à leur bon fonctionnement ; ils se relayeront à toutes les huit heures.

L'administration de cet entrepôt a été confiée à un technologiste expérimenté, M. Gérard Bourret, qui a passé plusieurs années à Gaspé et dont les attributions, en plus de l'administration de l'entrepôt, sera d'assurer l'expansion de l'industrie de la pêche dans la région en faisant connaître mieux les avantages à consommer plus de poisson.

A date, le ministère des Pêcheries de la Province possède, avec celui de Rimouski, cinquante entrepôts du genre ; un installé à Matane, vers 1936, et qui a subi des transformations considérables il y a deux ans ; d'autres à Ste-Anne-des-Monts, Madeleine, Grande-Vallee, Cloridorme, St-Maurice de l'Échourie, Rivière-au-Renard, Anse-à-Plouffe, Cap-des-Rosiers, Petit Gaspé, Gaspé et autres.

La date de l'inauguration officielle n'est pas encore fixée mais elle aura lieu dès cet automne.

De fortes quantités de poissons, des plus variés, de mollusques, crustacés seront acheminés sous peu vers l'entrepôt frigorifique qui a une capacité d'entreposage de 500,000 livres.

La Cie de Poisson de Gaspé, Ltée, qui a ouvert, au début de 1950, un Comptoir de Poisson (pour la vente en détail), aura ses quartiers généraux à l'Entrepôt Frigorifique et, à brève échéance, s'occupera exclusivement du commerce de poisson en gros seulement. Cette entreprise commerciale marque donc un pas de plus vers l'exploitation des ressources maritimes de notre région. Déjà, plusieurs pêcheurs à l'éperlan, au flétan, au hareng sont en train de se grouper pour la pêche aux abords de Rimouski. On parle aussi de pêcher les crevettes au nord de l'île St-Barnabé. La présence de l'entrepôt à Rimouski, la création d'une firme rimouskoise pour le commerce du poisson en gros, donnent lieu à tous les espoirs dans ce domaine. Et l'établissement possible d'un vivier, à Rimouski, pour la conservation du homard reste toujours dans le domaine du possible. Par notre situation géographique l'eau salée nécessaire à la vie du homard ne manque pas ; le seul vivier à homard, de grande envergure, qui existe dans l'est du Canada est à St-Andrews, N.E.

Tout a été mis en oeuvre par le ministre des pêcheries, l'hon. Camille Pouliot, et le sous-ministre, M. le Dr Arthur Labrie, pour que Rimouski profite largement des créations du ministère qu'ils représentent.

(Suite en page 6)

Séance spéciale du Conseil municipal de Rimouski

(20 août 1951)

Lundi le 20 août 1951, à une séance spéciale, dûment convoquée, du conseil de ville et tenue à l'hôtel de ville à 8 h. p.m., sont présents : M. le maire Dr Victor LePage, MM. les conseillers Albert Dionne, Adelbert Lebel, Auguste Desjardins, Alphonse Beaulieu, Lucien Robitaille et Albert Doucet, formant quorum sous la présidence de M. le maire.

1.— Il est proposé par le conseiller Adelbert Lebel, secondé par le conseiller Auguste Desjardins et unanimement résolu que la résolution adoptée par le conseil en date du 30 juillet 1951, accordant à la Cie A.P.C. le contrat de pavage en asphalte des rues du quartier sinistré, soit abrogée et remplacée par ce qui suit, savoir :

"Que le contrat soit accordé à Allmo Paving, Ltd., conformément au devis préparé par l'ingénieur de la ville, au prix de \$9.10 la tonne, comprenant la fourniture, le charroyage et la pose de l'asphalte."

"Allmo Paving, Ltd., s'engage à compléter, l'an prochain les travaux de pavage qui seront à être exécutés, et ce aux mêmes conditions que décrites dans la présente résolution."

"Il est de plus convenu que la machinerie appartenant à Allmo Paving, Ltd., et servant à exécuter ces travaux de pavage servira de garantie envers la ville pour la balance des travaux de pavage, qui resteront à être exécutés l'an prochain."

2.— Il est proposé par le conseiller Alphonse Beaulieu, secondé

par le conseiller Lucien Robitaille et unanimement résolu que demandé soit faite au Ministère de la Voirie, par l'entremise de M. Alfred Dubé, M.A.L., de bien vouloir mettre gratuitement au service de la ville de Rimouski le temps d'un inspecteur pour la pose de l'asphalte dans les rues du quartier sinistré.

3.— Il est résolu à l'unanimité des membres de ce conseil de demander également au Ministère de la Voirie, par l'entremise de M. Alfred Dubé, M.A.L., de fournir gratuitement à la ville de Rimouski, un concasseur pour la fabrication de l'asphalte devant être posé dans les rues du quartier sinistré.

4.— Il est proposé par le conseiller Adelbert Lebel, secondé par le conseiller Albert Dionne et unanimement résolu que la résolution No 40 en date du 13 août 1951, abrogeant le paragraphe 4 de la résolution No 2 en date du 14 mai 1951 et la résolution No 3 du 25 juillet 1950, soit elle-même abrogée et remplacée par ce qui suit, savoir :

Les obligations seront datées du 1er juin 1951 et seront rachetables par séries, en 15 ans, conformément au tableau ci-dessous.

5.— Il est proposé par le conseiller Alphonse Beaulieu, secondé par le conseiller Auguste Desjardins et unanimement résolu que le paragraphe 5 de la résolution No 2 en date du 14 mai 1951 soit modifié en changeant le terme "4%" par le terme "3½%", le reste du paragraphe demeurant inchangé.

Date	Mois	Intérêt	Capital	Total	Balance
1951	Déc.	14,000.			
1952	Juin	14,000.	41,000.	69,000.	759,000.
"	Déc.	13,282.50			
1953	Juin	13,282.50	43,000.	69,565.	716,000.
"	Déc.	12,530.			
1954	Juin	12,530.	44,000.	69,060.	672,000.
"	Déc.	11,760.			
1955	Juin	11,760.	46,000.	69,520.	626,000.
"	Déc.	10,955.			
1956	Juin	10,955.	47,000.	68,910.	579,000.
"	Déc.	10,132.50			
1957	Juin	10,132.50	49,000.	69,265.	530,000.
"	Déc.	9,275.			
1958	Juin	9,275.	51,000.	69,550.	479,000.
"	Déc.	8,382.50			
1959	Juin	8,382.50	53,000.	69,765.	426,000.
"	Déc.	7,455.			
1960	Juin	7,455.	54,000.	68,910.	372,000.
"	Déc.	6,510.			
1961	Juin	6,510.	56,000.	69,020.	316,000.
"	Déc.	5,530.			
1962	Juin	5,530.	58,000.	69,060.	258,000.
"	Déc.	4,515.			
1963	Juin	4,515.	60,000.	69,030.	198,000.
"	Déc.	3,465.			
1964	Juin	3,465.	63,000.	69,930.	135,000.
"	Déc.	2,362.50			
1965	Juin	2,362.50	66,000.	70,725.	69,000.
"	Déc.	1,207.50			
1966	Juin	1,207.50	69,000.	71,415.	—0—

L.U.C.C. et l'établissement rural

Plusieurs fédérations de l'U.C.C. ont inscrit à l'ordre du jour de leur congrès de 1951 le problème de l'établissement rural. Au congrès général de cette Association, qui sera tenu à Trois-Rivières les 17 et 18 octobre prochain, une commission spéciale siégera pour étudier différents aspects du problème de l'établissement rural dans la province de Québec ainsi que de l'orientation et de l'adaptation des immigrants à notre milieu agricole.

A l'occasion des congrès diocésains de l'U.C.C. qui se tiendront à Ste-Thérèse de Blainville, le 2 septembre, et à St-Edouard, comté de Napierville, le 25 septembre, M. C.-E. Couture, agent général de la Colonisation aux Chemins de fer nationaux, sera le conférencier invité. M. Couture parlera de son récent voyage en Europe, au cours duquel il eut l'occasion de rencontrer des diplomates canadiens en Italie et en France et de discuter avec eux du choix et de l'orientation des immigrants qui viennent au Canada. Au cours de ce même voyage, M. Couture et M. J.-Abel Marion, président général de l'U.C.C., eurent l'insigne honneur d'être reçus en audience privée par Sa Sainteté le Pape Pie XII.

Signalons, enfin, que, depuis mars 1951, le Comité d'établissement rural de l'U.C.C. a assuré à plus de cent jeunes ruraux un emploi en agriculture. Ce service est offert gratuitement aux cultivateurs qui cherchent de la main-d'œuvre et aux jeunes désirant travailler sur une ferme ou en acheter une pour s'y établir.

La Fédération de l'Industrie du Bois Ouvré tient son congrès à Price

43 délégués représentant 18 syndicats de la Fédération de l'Industrie du Bois Ouvré se sont réunis à Price, la semaine dernière, pour assister aux séances d'études du congrès annuel de cette Fédération. Les congressistes ont été honorés par la visite de Son Exc. Mgr C.-E. Parent, archevêque de Rimouski, qui revenait de St-Basile, N.B., où il avait participé au congrès marial. Mgr l'Archevêque a distribué les bénédictions papales obtenues à Rome récemment.

La fin du congrès fut marquée par le choix du conseil exécutif pour la prochaine année. M. Enllo Duchesne, de Nazareth, a été porté de nouveau à la présidence pour un 9e mandat. Les autres officiers sont M. G.-A. Pelletier, de Cabano, Norbert Dubé, de Price, et Bertrand Lepage, de Rimouski.

Exposition d'art à Baie-Comeau

Mercredi soir, le 29, a été inaugurée, à Baie-Comeau, une exposition d'œuvres d'artistes de la province de Québec, exposition qui s'est tenue depuis huit mois, dans 22 musées de l'ouest du Canada, sous le titre général de "Un Siècle et Demi de Peinture dans la province de Québec". L'exposition de Baie-Comeau se tient au Centre de Loisirs de la ville, sous les auspices du Secrétariat de la province de Québec et de la Quebec North Shore Paper.

Cette exposition de 44 œuvres, vraiment représentatives de l'expression artistique de la province de Québec, depuis 1805 à nos jours, a été suggérée par l'hon. Omer Côté, Secrétaire de la province, comme moyen de faire rayonner au loin l'action du Musée de la province et d'encourager la Papeterie de la Quebec North Shore Paper Company à développer chez ses employés le goût du beau et à y faire éclore, peut-être, certains talents. La collection de peintures expédiée à Baie-Comeau a été choisie à même la collection permanente du Musée de la province. Plusieurs personnalités étaient présentes à l'inauguration, dont S. Exc. Mgr Labrie, évêque du Saguenay; MM. Pierre Ouellet et Lomer Brisson, respectivement député provincial et député fédéral du comté, le maire de Baie-Comeau, M. J.-A. Duchesneau, et plusieurs représentants de la Quebec North Shore. Mme G.-J. Lane, de Baie-Comeau, s'est occupée de l'organisation locale. Au nombre des exposants, mentionnons : Antoine Plamondon; Cornelius Kriehoff; Théophile Hamel; Henri Julien; William Brymner; Charles Huot; Horatio Walker; Maurice Cullen; Suzor-Côté; Clarence A. Gagnon; Adam Sheriff Scott; Georges-Henri Duquet; Adrien Hébert; Gordon E. Pfeiffer; Jean-Paul Lemieux; Omer Parent; Alfred Pellier; Jean Dallaire; Stanley Cosgrove, etc.

La Gaspésie prospérera

L'industrie qui a changé la face des choses dans plusieurs régions du Québec tend à développer la Gaspésie où le gain-pain de la population se concentre sur la coupe du bois et la pêche. Pendant plus de trois siècles, la péninsule est restée dans l'ombre jusqu'à il y a 25 ans alors qu'une nouvelle route dirigea vers la péninsule le flot des touristes. Depuis, des milliers de touristes apportent chaque année des revenus supplémentaires substantiels à la population. Et c'est au tour de l'industrie minière de participer au développement économique de la Gaspésie. Une superficie de 9,221 milles carrés sera envahie par le pic du mineur pour en extraire les richesses naturelles. La Noranda Mines Ltd est en train d'installer une usine de traitement du cuivre à Gaspé même, port de mer naturel. Des dépôts de plomb et de zinc ont été découverts et des géologues du gouvernement provincial fouillent le sol pour trouver du pétrole. Les premiers indices de pétrole gaspésien furent aperçus en 1843 par sir William Logan.

Un grand pas est déjà fait pour arriver à cette expansion industrielle. Une grande partie de la péninsule jouit déjà de l'électricité et bientôt toute la population bénéficiera de cet atout dans le confort général. Situé à 180 milles de Sept-Îles, terminus de la zone minière de l'Ungava, Gaspé n'est qu'à 350 milles du Cap Breton.

Décès

— A Ste-Odile, le 25 août, M. Napoléon Lepage, époux d'Eva Marquis, âgé de 52 ans. Il était le frère de Mme Agapit Bélanger, de Rimouski.

— A Esprit-Saint, M. Romuald Ouellet, époux de Jeanne Sirois.

— A Rimouski, le 22 août, à l'âge de 62 ans, M. Thomas Dumais, époux de Jeanne Lévesque, de Mont-Joli.

— Le 21 août, au presbytère de Barachois, Mme Siméon Grenier, épouse de M. le Dr Siméon Grenier, qui exerça sa profession pendant près de cinquante ans. Les obsèques ont eu lieu à Percé au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

— A St-Louis du Ha! Ha!, le 27 août, à l'âge de 77 ans, Mme Siméon Ouellet (Anne Flint).

— A Mont-Joli, le 26 août, à l'âge de 30 ans, Alexandre Plourde, fils de M. et Mme Joseph Plourde (Léa Pelletier), de St-Honoré.

— A Rimouski, le 26 août, accidentellement, à l'âge de 18 ans, Paul-Emile Ouellet, de Biencourt, fils de M. Louis-Philippe Ouellet, décédé, et de Mme Ouellet (Agnès Ouellet). La dépouille a été transportée à Biencourt où auront lieu les funérailles.

— A Causapscal, le 27 août, à l'âge de 87 ans et 9 mois, Mme Ve Charles Grenon (Louise Truchon). La dépouille est exposée chez M. Antonio Grenon, fils de la défunte, de Causapscal.

— A l'hospice de Matane, le 28 août, à l'âge de 76 ans, M. Alphonse Beaulieu. La dépouille a été transportée à St-Vallier pour être exposée chez M. François Beaulieu, neveu, en attendant les funérailles.

— Subitement, à Métis, le 27 août, à l'âge de 71 ans, M. le juge Roméo Langlais, de Québec, époux de Marie-Louise Belleau.

Le seul vivant qui a sauté le Niagara

Niagara Falls, N.Y. — (PA) — Autour d'un Jean Lussier trapu, le clin d'oeil vif, ils sont une foule à se tirer la manche et chuchoter : "c'est le seul vivant qui ait sauté les chutes".

Il y a 23 ans, Lussier installa sa personne de cinq pieds et cinq pouces dans un ballon de caoutchouc de six pieds de diamètre, et paisiblement il se laissa aller dans les chutes canadiennes. Il était le troisième et dernier à faire le saut de Lussier.

Depuis lors, deux autres se sont lancés dans la cataracte du Fer-à-Cheval et y ont laissé leur peau. Un autre avait péri avant le saut de Lussier. Le dernier qui s'est tué dans la chute est William (Red) Hill, Jr., de Niagara Falls, Ontario, qui perdit la vie le cinq août courant dans un "baril" fabriqué de 14 vieilles chambres à air de camion liées avec des pièces de coton et du fil de pêcheur. Les autorités ontariennes se sont servies de cette dernière mort pour lever un ban sur la dangereuse aventure. Mais pour le moment, tout est coi.

La légende propage que lorsque les Indiens Seneca vivaient sur les rives de la rivière, une délicate jeune fille était sacrifiée sur les cataractes tous les six mois, dans un canot d'écorce, en hommage à Onagrarah (nom indien de Niagara).

Après les Indiens, ce fut le tour des barils. Une tradition laissée par une institutrice du Michigan en octobre 1901. Mme Annie Edson Taylor se lança dans les chutes dans un baril de bois, "afin de faire inuité, pour une veuve récente et sans fortune". Elle survécut, et mourut plus tard, dans une pauvre maison.

Le deuxième voyage fut aussi heureux, bien que l'Anglais Bobby Leach qui le fit dans un baril d'acier en juillet 1911, ait été blessé. Il passa 23 semaines sans connaissance dans un hôpital. Plus tard, Leach se rendit en Nouvelle-Zélande, où il mourut en 1926 après s'être fracturé la tête sur le trottoir, en glissant sur une pelure d'orange.

Un barbillon de Bristol, Angleterre, fut le premier à trouver la mort dans les chutes. George Stevens se servit d'un baril de bois qui éclata en juillet 1921, laissant dans le deuil, une femme et 14 enfants.

Lussier s'en tira le cinq juillet 1928, grâce à l'agencement de ses muscles et du caoutchouc de son embarcation. Il est maintenant âgé de 60 ans; et né de parents canadiens-français, à Concord, New-Hampshire. L'embarcation-balle de Lussier pesait en tout 1,137 livres, et était aussi solide qu'une cabine d'acier.

Lussier dit d'avis qu'on devrait laisser tenter la chose à tous ceux qui veulent se lancer dans les chutes. Mais, dit-il, on devrait auparavant examiner l'embarcation si elle est solide et le sauteur, "pour se rendre compte de ses qualités physiques et mentales".

"Le monde a besoin de gens avec des nerfs. Si plus de gens avaient cette sorte de nerfs, le monde aurait meilleure face aujourd'hui", déclare le professeur Jean aux touristes qui circulent autour du musée où sa "balle" est en montre.

Lussier déclare qu'il tenterait le saut sur le côté américain des chutes si quelqu'un lui offrait "\$10,000".

Noyade

M. Victor Benoit, 21 ans, de Trois-Pistoles, s'est noyé accidentellement à Sault-au-Mouton, la semaine dernière, au cours d'une excursion de pêche. La tragédie est survenue lorsque le canot, dans lequel était montée la victime et un ami, chavira à la suite d'une fausse manœuvre.

Le disparu laisse dans le deuil son épouse. Il était le fils de M. Philéas Benoit, d'Albertville.

Maison incendiée

La maison de M. Philippe Bouillon, cultivateur du rang IX, Ste-Blancine, a été complètement détruite par un incendie. Les paroissiens se sont joints au sinistré pour lui permettre d'ériger promptement un abri temporaire où il pourra se loger avec sa famille.



■ De gauche à droite, Roger Barbeau, le réalisateur, Henri Veilleux, le publiciste, Albert Brie, l'adaptateur, Roger Lebel, et Magella Alain, le directeur des programmes de CHRC. L'émission Roger Lebel et sa compagnie est entendue tous les mardis soirs à 8 h. 30, sur un groupe de postes canadiens.

Maison avariée par le feu

La brigade des incendies de Rimouski a été mandée, dimanche matin, vers 8 heures, à la maison de M. Gérard Lepage, rue St-Joseph (dans St-Robert-Bellarmin) où le feu s'était déclaré et menaçait l'immeuble de destruction. Les pompiers, dirigés par M. Maurice Lévesque, durent lutter pendant une heure et demie pour sauver la maison d'une destruction complète. Cette maison de deux étages a été lourdement endommagée; ses occupants durent la quitter; des réparations pour plus d'un millier de dollars pour la rendre habitable sont nécessaires. Le toit a dû être enfoncé à plusieurs endroits.

L'Eglise catholique et les réfugiés

Le problème de millions de personnes déracinées qui sont devenues des réfugiés dans beaucoup de pays, constitue une tâche extraordinaire pour l'Eglise partout dans le monde. Maintes fois le Saint-Père a exprimé l'opinion que c'est l'Eglise qui doit s'occuper de ces personnes.

Les réfugiés et D. P. peuvent être divisés en quatre groupes :

a) les soi-disant D. P. des Nations Unies qui se trouvent sous la protection de l'I.R.O.;

b) les réfugiés pour des raisons politiques ou religieuses qui viennent des pays derrière le Rideau de fer et qui ne se trouvent sous la protection de l'I.R.O. ni d'une autre organisation;

c) les réfugiés de nationalité allemande qui ont perdu leur demeure par suite des accords de Potsdam;

d) les réfugiés de guerre du Moyen et Extrême Orient.

L'Eglise s'occupe de l'exode de populations dans les pays dont l'économie présente et future ne sera pas à même de les maintenir.

La préoccupation de l'Eglise pour tous les réfugiés et D. P. se manifeste de plusieurs façons différentes :

a) assistance charitable pour tous les sursis groupes dans leur résidence actuelle. Ils devront être aidés à régulariser leur situation juridique et à obtenir toute assistance légale;

b) recommandation auprès des autorités gouvernementales afin que celles-ci prennent sur elles la pleine responsabilité pour les réfugiés et D. P. résidant dans leurs pays;

c) recommandation auprès des Gouvernements afin qu'ils ouvrent leurs pays à l'immigration;

d) création et perfectionnement de Comités et Organisations qui s'engagent à s'occuper des immigrants dans leur nouvelle patrie et à y assurer les droits de l'émigré;

e) perfectionnement de l'assistance sociale à ceux qui émigrent temporairement d'un pays à l'autre pour des raisons de travail (ouvriers saisonniers);

f) éducation et appel à la responsabilité de tous les Chrétiens afin qu'ils collaborent à la solution de ces problèmes.

Pour mettre en pratique tous ces projets il faut une étroite collaboration et une coordination de toutes les organisations catholiques des différents pays. Il faut échanger les expériences des diverses organisations nationales pour garantir une parfaite coordination et une plus large représentation des organisations catholiques dans les organisations internationales.

Le problème des D. P. existera encore le jour où l'I.R.O. cessera son activité. Etant donné qu'à cette époque-là beaucoup de réfugiés auront toujours besoin de secours, tous les efforts devront être faits pour continuer l'activité de l'I.R.O.

Pour aider ce travail immense, l'Episcopat canadien lance sa deuxième campagne annuelle et les offres de générosité des fidèles serviront à l'Eglise, dirigée par son auguste et vénéré Chef le Pape Pie XII, pour continuer son geste charitable envers ces pauvres malheureux.

Conférence Catholique Canadienne.

Le canal Welland, qui permet aux navires des Grands Lacs d'éviter les chutes Niagara, a une longueur de 20 milles.

La Politique Fédérale

(Par la British United Press)

Le ministère canadien des affaires extérieures a formulé une nouvelle protestation contre un sous-comité sénatorial américain d'enquête qui n'a pas communiqué au gouvernement canadien les noms de deux fonctionnaires canadiens mentionnés à l'enquête sur la sécurité intérieure aux Etats-Unis.

La note de protestation rédigée en termes sévères souligne que la ligne de conduite du sous-comité n'est pas satisfaisante et est décevante. On se souvient qu'il y a une dizaine de jours le ministre des affaires extérieures, M. Lester Pearson, avait demandé au secrétaire d'Etat de faire connaître au gouvernement canadien les noms des fonctionnaires canadiens mentionnés dans de telles enquêtes, afin que le gouvernement canadien puisse faire enquête avant que les noms soient révélés au public.

Par la suite on a révélé que deux fonctionnaires canadiens avaient été mentionnés par des témoins à l'enquête. Une semaine plus tard le ministère des affaires extérieures protestait parce que les noms des fonctionnaires mentionnés ne lui avaient pas été communiqués et qu'ainsi le gouvernement canadien n'avait pas pu faire enquête.

Ces protestations n'indiquent cependant pas que les relations canado-américaines soient tendues.

Le ministre de la défense, M.

Claxton, proclamait le contraire à l'ouverture de l'exposition nationale de Toronto. Le Canada et les Etats-Unis, disait-il alors, n'ont qu'un seul et même but dans leur politique nationale et internationale : L'établissement d'un monde libre et juste.

Cette communauté d'intentions s'est manifestée à plusieurs occasions. Elle a assuré la victoire dans la deuxième guerre mondiale et elle a fait naître l'alliance atlantique qui assure une force capable de prévenir l'agression et de la tenir en échec si le bloc communiste poursuit ses projets de conquête jusqu'à l'agression militaire.

Les deux notes adressées par le gouvernement américain démontrent, au contraire, qu'entre pays démocratiques et libres la discussion est possible sans qu'il soit nécessaire de recourir à la force pour faire respecter ses droits quand on respecte les droits des autres.

Procession aux flambeaux

La fête de l'Assomption a été marquée d'une façon solennelle à St-Gabriel, dimanche, alors qu'une procession aux flambeaux fut suivie par tous les fidèles de la localité et nombre de visiteurs venus des paroisses environnantes. Le reposoir, dressé chez M. Alphonse Dionne, présentait un coup d'oeil féerique.

Le sermon de circonstance fut prononcé par un enfant de la paroisse, M. l'abbé Norbert Roussel.

L'instigateur de cette belle manifestation à la Vierge fut M. l'abbé L.-P. Berger, nouveau curé de la paroisse.

DANS NOS CINÉMAS

AUDITORIUM

Téléphone 3646

Représentation, en matinée, jeudi et dimanche.

Prix d'admission : 0.50, en matinée et en soirée.

Les 2, 3, 4 et 5 septembre

LE FILS DU PENDU (v.f. Moirise), drame sévère, agissant, basé sur un roman américain de fort usage traitant du problème de l'innocence criminelle. Dane Clark, dans le rôle de Danny, jeune garçon sincère et courageux par l'exécution de son père, est magnifique. Gail Russell est une tendre et compréhensive Ginny. Dans l'une des scènes, Ethel Barrymore a beaucoup de majesté. Allyn Joslyn (le shérif) et Rex Ingram (le vieux chasseur nègre) sont parfaits.

— et —
en primour, TOAST OF NEW ORLEANS, somptueuse comédie musicale en technicolor où le chant monopolise la vedette, avec Mario Lanza et Kathryn Grayson. Mario Lanza poursuit sa carrière de ténor de façon prometteuse en personnifiant un jeune pêcheur rustre que l'on transforme rapidement en premier ténor d'opéra. Ce couple nous gratifie d'un nombre deux fois plus grand (que dans Midnight Kiss) d'airs les plus variés. J. Carroll Nais, qui fait une tête amusante en oncle du jeune pêcheur, procure les meilleurs moments comiques. David Niven, en impresario, est à la hauteur de sa tâche. Spectacle fort agréable.

Jeudi soir, le 30 août, Foto-Nite vaut \$120.
Jeudi soir, le 6 septembre, Foto-Nite sera commandité par la Ferronnerie Pascal Dubé, 9, rue St-Jean-Baptiste, Rimouski.

Les 6, 7 et 8 septembre

FEMMES ENCHAÎNÉES, tragédie du nazisme, avec Gail Patrick, Nancy Kelly. Film de propagande réalisé à Hollywood pendant la deuxième Grande Guerre et qui montre les situations dans lesquelles se sont trouvées placées les femmes allemandes au temps d'Hitler. Certaines scènes sont fort émouvantes.

— et —
AFTER MIDNIGHT, dont l'action se déroule dans l'Italie d'après-guerre, Alan Ladd incarne un ancien officier qui retrouve celui qui l'a trahi, lui et son unité, pendant la guerre. Il voit Wanda, la femme qu'il aimait et qu'il croyait morte. Elle est l'épouse du baron Rocco de Greffi que les villageois accusent d'avoir trahi Ladd. Ceci amène des complications tragiques. Film captivant.

AU CARTIER

Téléphone 2791

Toujours des vues de premier choix. Représentation continue chaque soir, de 7 heures.

Dernière représentation complète à 8 h. 30.

En matinée, jeudi et dimanche à 2 heures.

Prix d'admission : 0.50, en matinée et en soirée.

Réclamez votre morceau de vaisselle PETITS POINTS, à toutes les représentations, sauf le dimanche.

Les 2, 3, 4 et 5 septembre

ON DEMANDE UN ASSASSIN, comédie animée par Fernandel, Félix Oudart et Noël Normand. Situations vraiment comiques vécues par Fernandel dans une aventure où son père l'a plongé sous prétexte de lui rendre le goût du travail.

— et —

LES GEANTS DU CIEL, en couleurs. Version française de l'aviateur Squadron mettant en vedette Edmond O'Brien, Robert Stack et John Rodney, membres d'une escadrille américaine de chasseurs participant à la libération de la France au cours de la guerre. Le groupe forme une sorte de clan; fidélité des uns envers les autres, mariage interdit; celui qui aura eu la faiblesse du conjugal sera banni de l'escadrille. La scène finale comporte un lâcher monstre de parachutistes.

Les 6, 7 et 8 septembre

MA TANTE D'HONFLEUR, comédie adaptée d'un des plus célèbres romans de Flaubert. Film plein de promesses. Plusieurs vedettes. Elles sont toutes du voyage... Roger Nicolas, Suzanne Delhelly, Jean Parades, Mona Goya, Paulette Goddard, Raymond Cordy, Charles

Choses et gens vus

Touristes en croisière

Rien de plus lugubre qu'un groupe de touristes américains sur un bateau en croisière. Ils sont là, grabataires, affalés au creux de leurs pliants, à demi enfouies sous de lourdes couvertures de voyage bariolées. Ce que l'on voit de leur visage à demi caché derrière les "goggles" apparaît d'un morne cadavérique. On dirait qu'ils sont là depuis le commencement du monde et qu'ils y resteront toute l'éternité. De temps en temps, l'un de ces demi-cadavres lève la tête, dresse quelque peu le buste, fixe un point de l'horizon, grognant quelque chose. Tous les autres font de même. Parfois, c'est un bout de bois qui dérive le long de la rivière; d'autres fois, c'est une embarcation où l'on aperçoit, par dessus bord, une tête ou deux. Ou bien c'est une fumée qui s'élève de la rive. Rien de plus intéressant ni de moins. Mais on fixe quand même ces points jusqu'à la fin de ses yeux. Ou bien on saisit les lunettes. Des grognements parcourent le groupe. Mais ni les yeux ni la bouche ne nous ont mis au courant de l'événement qui s'est passé à l'horizon...

Cependant, le long de la rive, le bateau double, les uns après les autres, les caps argentés. Les mouettes continuent de suivre le navire; elles montent et descendent, indolentes, sans un coup d'aile, et si nombreuses que l'on dirait, à l'arrière, un tournoiement obstiné de feuilles mortes. A l'embouchure du Saguenay, il fait une forte brise et le bateau pique du nez comme dans de la plume, entamant tout à coup un tangage assez dur qui déconcerte. Ceux qui sont restés sur les decks regardent au loin, cette fois, une petite barque qui disparaît presque entièrement dans le creux des vagues. Des paquets de mer la submergent. Pourtant, voici qu'à l'arrière, tout près de ce que l'on croyait être une tête, il semble s'élever comme un bras qui salue. Mais nos touristes!... Revenons-y.

Il faut rendre cette justice aux femmes, aux jeunes surtout, aux jolies — très rares — qui sont là, allongées sur les pliants du pont, qu'elles ont un visage humain, nettoyé de tout ce que la prétention, la vanité, les ostentations du maquillage impriment à l'ordinaire de masque et de raideur. Nulle n'est exaspérée de piaffe; et elles ne semblent que de pauvres gosses aux lèvres pâles, aux yeux mi-clos sur les pages illustrées de leur magazine; et toutes, jeunes et vieilles, que l'on pourrait craindre caquetantes et bavardes, se taisent en un silence d'une telle profondeur qu'il vous gêne comme un remords lorsque d'aventure, pour circuler, vous avez à enjamber le monceau de couvertures et de magazines au sommet duquel miroitent leurs "goggles". Mais il règne un peu partout cette hostilité larvée des gens qui sont obligés de vivre ensemble pendant quelques jours sans l'avoir voulu, sans s'être choisis. On se surveille; on se regarde de biais à travers les grosses lunettes d'écaillé et par-dessus l'épaule. A table, régulièrement, après le "first call", on mange replié sur son assiette, lei, comme si elle était menacée. Et là encore, on se tait, ou l'on parle à voix basse et sourde. Les femmes, les yeux toujours armés, guettent l'entrée des autres qu'elles toisent rapidement des pieds aux cheveux.

Parfois, l'un ou l'une du groupe se lève et surgit de l'amas des couvertures et, les "goggles" braqués de l'avant, se lance, fonce sur le pont circulaire qu'on aperçoit à la cadence d'un marathon. On a résolu d'abattre deux ou trois milles avant de descendre à la salle à manger. Le plaisir du promeneur semble s'augmenter, en marchant à contre-courant, de déranger comme avec un mailin plaisir tous ceux qui sont restés horizontaux le long des decks. Cet enragé surgit à toutes les deux ou trois minutes avec la régularité exaspérante d'un tramway au coin d'une rue fréquentée.

Parfois, c'est une jeune fille en pyjama bleu marine, avec une casquette d'officier de marine, sur l'oreille, une blonde avec des lunettes noires; ou bien, c'est un monsieur en yachman, ou un jeune homme vêtu comme s'il allait prendre part à une prochaine joute de base-ball; un autre avec un pantalon de flanelle blanche, un veston bleu; lei, c'est un monsieur triste et une dame gantée qui se tiennent immobiles dans l'ombre d'une chaloupe de sauvetage. Là, on croise une dame en curieux blouson à rayures rouges. Puis une autre en tailleur blanc. Un quinquagénaire la suit avec attention. Dans un coin, lit une vieille dame qu'on souhaiterait avoir pour grand-mère. Un couple s'en va, susurrant, et un autre, un peu plus loin; lui, simiesque, elle, les cheveux en mèches avec des lèvres de nègresse. Une petite blonde moulée dans un jersey de mousseline, avec sur la tête un calot écossais, court comme un gamain sur le pont d'avant. Et voici, enfin, un autre couple de petits vieux avant le temps, humble ménage de retraités comme on peut en trouver dans les pages de François Coppée. Nous les imaginons, chez eux, nourris de confiture et de biscuits secs. Ils ont abandonné leurs pantoufles pour venir au lointain Canada français ouvrir des yeux curieux qui, jusqu'à la fin de la croisière, ne cesseront d'admirer de confiance tout ce qu'on leur montrera, du premier cap à la dernière mouette, avec une docilité exemplaire et la gentillesse d'âme de braves gens.

Les ponts alignent, au hasard, des rangées de chaises rouges, à fonds bruns, à coussins écossais et qui ressemblent à des grabats où gisent immobiles, des lectures et des siestes, évoquant de façon inquiétante un solarium peuplé de grands malades...

FRANCHEVILLE.

Les vacances

Bientôt les vacances ne seront plus synonymes de joie et de repos. Leur attente, les projets qu'elles provoquent le seront encore et le seront toujours. Mais les vacances elles-mêmes finiront dès que le rêve cessera de se réaliser.

Elles sont pourtant devenues indispensables. Sous peine de mourir asphyxiés dans la ville empestée et de vivre anxieux dans le rythme trépidant de la cité, il faut boire à la coupe renversée d'un ciel pur, dormir sur l'herbe dans le calme harmonieux et reposant des forêts et des sources. On ne peut se passer toute sa vie des matins de cristal, des midis où le soleil tombe comme un fil à plomb dans l'air immobile, des soirs où l'envahissement de l'ombre rappelle que le mystère est encore de ce monde. L'homme moderne étouffe et tremble. Il est devenu un malade pour qui l'isolement, le silence sont d'impérieuses prescriptions. Désormais, les vacances font partie de la nomenclature pharmacodynamique. Elles se dosent comme une potion ou un élixir, car les conditions nouvelles de la vie trépidante imposent un art de repos. Mais on ignore à peu près totalement cet art. Tant d'êtres humains ne savent plus se reposer et succomberaient à l'angoisse si les médecins n'intervenaient! Et l'on entend, aujourd'hui, des hommes qui ne se sont jamais reposés, dire d'un air accablé: "Il faut que je prenne des vacances!"

Mais où aller?... Car tout de même il convient de n'être pas plus mal que chez soi. Les endroits où l'on n'est pas mieux sont presque toujours bruyants et ce sont ceux-là qui sont les plus fréquentés. L'on se persuade trop facilement que l'on ne saurait trouver mieux que là où l'on s'est fixé, et, par un hasard perfide, on se trouve toujours au milieu des hommes. L'on rencontre les mêmes visages; on se suit et on se poursuit. C'est le même golf, le même tennis, le même bridge qu'en ville. Les autos continuent de nous parfumer. N'existent-ils plus, les amants de la Nature?

On en rencontre encore, heureusement. Et ils s'en vont, ceux-là, non loin de la ville où il y a encore des "petits trous pas chers" qui valent beaucoup. Là, on se repose vraiment. Pourquoi, à l'époque des vacances tant se pencher sur la carte de nos "summer resorts"? Tant de lieux charmants nous sollicitent aux portes de la ville et où nous pouvons être seuls pour entendre le silence couvrir les palpitations de notre cœur?

Les deux rives du fleuve ne sont pas avares de ces endroits privilégiés et trop peu connus, trop rarement fréquentés et, partant, pleins de charmes. Il y a ceux de la mer avec son vivifiant "salin", ceux de la montagne aux aëres parfums et ceux des champs avec leurs délices et tonifiantes odeurs. On y même la vie saine dans la grande paix de la grande nature. Ces campagnes québécoises sont de vastes paysages dont on peut toujours facilement goûter les vertus. Mais elles sont trop désertes. "L'Océan était vide et la plage déserte", disait un poète d'un autre âge qui pourrait être d'aujourd'hui.

On se demande s'il vaut bien la peine parfois de se déplacer pour les vacances. Ne changerait-on pas simplement, souvent, le mal de

place? Et en quel différent de la ville certains endroits de villégiature toujours pleins des fourmillières humaines? Que l'on cherche sur les deux bandes de terre verdoyante et accidentée que forment les deux rives nord et sud du fleuve et l'on n'aura que l'embarras du choix. Quelle merveilleuse nature tout le long! Elle vous accueillera en souriant et vous révélera, dès votre arrivée, tout le trésor de ses multiples beautés: rochers sombres battus par les flots et que le moindre coup de brise hérissé de tumultes d'écume; sables nus, jaunes, fins et chauds des molles et gazouillantes grèves qu'éclaboussent d'amers embruns; profils dentelés d'abrupts caps d'un vert sombre et que le soleil, au déclin des belles soirées d'été, jonche de roses d'or. Quelle nature reposante sous quelque aspect qu'on l'envisage et où l'on éprouve pleinement les jouissances de la montagne, aux effluves de résineux et de mousses vertes, les relents parfumés de la terre fraîchement remuée des champs, des foins coupés et des vergers en maturité; de la mer à l'odeur iodurée des varechs, soufflant l'air vivifiant du "salin"...

LAURENTIN.

La défense civile

QUESTIONS ET REPONSES

Qu'est-ce que la défense civile?

La défense civile, ce sont les moyens à prendre pour se préserver soi-même en temps de sinistre.

Donnez quelques principes élémentaires de la défense civile.

a) Efforts personnels: savoir quoi faire.

b) Aide mutuelle: savoir comment remplir des devoirs spéciaux.

c) Aide coordonnée: travailler ensemble en équipes.

d) Aide organisée: aide sous la direction des gouvernements.

A qui incombe la défense civile?

a) Chaque citoyen doit pratiquer l'effort personnel et l'aide mutuelle.

b) Les administrations locales doivent créer une organisation, afin que les citoyens puissent coordonner leurs efforts.

c) Les gouvernements provinciaux doivent assurer l'assistance mutuelle entre les municipalités de la province.

Comment le Canada est-il organisé?

a) Pour les fins de la défense civile, on a divisé le Canada en trois sortes de zones: zones-cibles, zones-tampons et zones de réception.

b) Les zones-cibles sont les municipalités ou groupes de municipalités plus susceptibles que d'autres de recevoir l'attention de l'ennemi.

c) Les zones-tampons sont celles qui, entourant les zones-cibles, ne seront probablement pas attaquées et qu'on organise en vue d'une aide mutuelle aux zones-cibles attaquées.

d) Les zones de réception sont celles qui se trouvent en dehors des zones-tampons et qu'on organise pour qu'elles reçoivent les sans-gîtes et les blessés des zones-cibles.

Que comprennent les services organisés de la défense civile?

a) La police, avec des auxiliaires bénévoles, pour veiller à l'ordre public.

b) La brigade d'incendie, avec des pompiers bénévoles, pour parer aux risques supplémentaires.

c) Les services sanitaires, organisés pour traiter les blessés et veiller à l'hygiène de la collectivité.

d) Les ambulanciers bénévoles, pour évacuer rapidement les blessés aux points où on peut les traiter.

e) Les sauveteurs bénévoles, pour sauver les personnes qui se trouveraient emprisonnées dans leurs demeures ou d'autres immeubles.

f) Les volontaires du bien-être, pour réduire la tension provoquée dans le public par les sinistres.

g) Les ingénieurs bénévoles, pour aider à ramener les services publics à la normale.

h) Les officiers d'alerte pour assurer au public aide, renseignements et direction.

Pour coordonner l'action des services ci-dessus, il faut à tout prix organiser un système de contrôle, système qui englobera les communications et les autres services indispensables.

Cette organisation est-elle la même dans les zones-cibles, les zones-tampons et les zones de réception?

Pas tout à fait. Par exemple, la zone-tampon sera organisée surtout en vue d'une aide mutuelle, tandis que la zone de réception s'attachera en premier lieu à la santé et au bien-être des blessés et des sans-gîtes.

Les groupes bénévoles, comme celui du bien-être et les autres groupes professionnels, participent-ils à la défense civile?

Oui, certes! La défense civile regarde tout le monde.

Qui doit organiser la défense civile dans une municipalité?

Les autorités civiles constituées, dirigées par le maire. Au provincial, c'est un ministre du capinet; au fédéral, c'est le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, avec l'assistance d'autres services fédéraux.

Quelles sont les voies de communication entre ces gouvernements?

Du fédéral au provincial et du provincial au municipal, selon les obligations respectives.

Que devez-vous faire, si vous vous intéressez à l'effort personnel de préservation?

Lire les journaux locaux et écouter la radio pour apprendre comment s'organise dans votre localité la défense civile; ensuite offrir vos services à votre organisme local de la défense civile.

Major PAUL-R. DUFOUR, E.D., Coordonnateur de la défense civile pour la région.

Les scouts de Rimouski à Vaudreuil

14 scouts ont quitté Rimouski, la semaine dernière, pour se rendre à Vaudreuil, près de Montréal, assister au Jamboree national, le 26 tenu au Canada. L'ouverture marquait le 25e anniversaire de l'établissement du scoutisme à Montréal.

De nombreuses manifestations marqueront cette réunion organisée par la Fédération des scouts catholiques du Canada.

M. l'abbé Louis-Georges Lamontagne, aumônier, accompagne les quatorze scouts, tous étudiants au Séminaire de Rimouski, et qui ont passé les vacances à la colonie de vacances du Cap à l'Original. Ce sont: MM. Gérard Fournier, Pierre Masson, Gérard Aubert, Germain Dubé, Pierre-Paul Rouleau, Gabriel-Marie Plante, René Gagnon, Jacques Fleurant, Jean-Louis Plante, Jacques Plante, J.-Pierre Ruest, Robert Rioux, Louis-de-Gonzague Dubé, de Rimouski et Gaston Dionne, de Trois-Pistoles.

Quatre patrouilles de Scouts de Baie-Comeau ont également participé à ce ralliement. Ils sont accompagnés du scoutmaster, le R. F. M. Nadeau, des assistants scoutmasters Richard Dugas et Yves Mineau. M. Robert Mineau, un des directeurs de l'organisation de la troupe McCormick, fait également partie du voyage. La Patrouille des Chevreuils est composée d'André Dumont, Gilles Lafontaine, Gabriel Johnson, André Beaudin, Jacques Rocque, Hector Blaquière, Jacques Lavoie. La Patrouille des Castors: Jean-Guy Vignola, Réal Labrie, Edward Dugas, Lionel Lirette, Emilien Lavoie, Arthur Redmond, Martin Lafontaine et André Lévesque. La Patrouille

des Renards: Gaétan Tardif, René Perron, J.-M. Mousse, C.-A. Moré, Guy Beaudin, Léopold Roberson et Simon Lavoie. La Patrouille des Ecureuils: John Darby, Noël Chartier, Albert Mousse, Isidore Bernatchez, Raynald Vignola et Jean Morissette.

Des délégations des 80 troupes scouts que comprend la Fédération de toutes les provinces du Canada et de l'étranger prennent part à ces assises, les plus importantes du genre encore vues au pays.

Des milliers de figures réjouies ont fraternisé dans l'enceinte du camp couvrant une superficie de 1.000.000 de pieds carrés. Elles venaient de toutes les parties du Québec, des autres provinces du Canada, des Etats-Unis et même de la France.

Rimouskois à l'Académie Militaire

Douze Canadiens français seulement, dont huit de la province de Québec, sont parmi les 158 cadets qui ont été admis aux deux grandes académies militaires du Canada, le "Royal Military College", à Kingston, et le Royal Roads, près de Victoria.

Le ministre de la Défense M. Brooke Claxton vient d'annoncer la liste des candidats admis aux deux établissements ainsi que les récipiendaires des bourses de \$500 pour des études à Kingston et à Royal Roads. Sur les quinze boursiers, trois sont Canadiens-Français: MM. Jean-Marie Sauvageau, de Coaticook, Louis Turcotte, de Thetford les Mines et Léo Leblanc, de Shédiac. Outre MM. Sauvageau et Turcotte, les six autres candidats de la province de Québec sont MM. Maurice L. Beaudry, de Rimouski, Simon-N. Maranda, de Montréal, Raymond Barbeau, d'Outremont, Yvon Beuparlant, de Hull, C.-H. Demers, rue Belvédère, Québec, et Paul Bienvenue, rue Murray, Québec.

Il y aura 21 cadets de la province de Québec aux deux académies; treize sont de langue anglaise et huit de langue française.

Blessé à la figure

M. Lionel Lavoie, de Nazareth, mécanicien, était à souder dans son atelier quand un échantillon en mouvement se détacha soudainement de son arbre et vint lui faire de multiples entailles à la figure.

Allocution de M. Alfred Dubé, m.a.l., lors de la visite des officiels à l'Exposition

Après une absence de quelques jours à Québec pour affaires urgentes, je suis heureux de venir saluer aujourd'hui le bureau de direction de la Société d'Agriculture et constater les progrès toujours grandissants chaque année dans les différentes sections de l'Exposition, à commencer par l'amélioration du terrain et des dépendances, en passant par les différents exhibits qu'il nous a été donné d'admirer. Je suis d'autant plus fier de ces progrès, qu'il s'agit d'une organisation que j'ai vu naître et que j'ambitionne de voir se développer dans toute la mesure du possible.

Je félicite les exposants pour le soin qu'ils ont pris dans la préparation de leurs exhibits et la manière qu'ils sont présentés.

Il est réellement intéressant de constater la légitime ambition qui règne parmi les exposants. L'ambition, c'est incontestablement ce qui fait le succès dans toutes les expositions; car, où il n'y a pas d'ambition, il n'y a pas de succès.

Je me permets en passant de féliciter le nouveau secrétaire-gérant de l'Exposition car, il ne faut pas oublier que le secrétaire est l'âme d'une organisation, sur qui pèsent directement toutes les responsabilités. Malgré ses débuts dans l'organisation, notre secrétaire s'est montré à la hauteur de sa tâche et j'ai tout lieu de croire que le bureau de direction a fait un excellent choix dans la personne de M. Alfred Michaud, si nous en jugeons par ses activités et sa manière affable de traiter avec les gens.

Pour ce qui est des exhibits proprement dits, les différentes sections du cheptel font l'admiration des visiteurs et tout particulièrement la section des jeunes éleveurs chez qui nous constatons chaque année une amélioration toujours accrue. Nous devons féliciter le directeur (j'allais dire le directeur de conscience) nous devons, dit-je, féliciter le directeur de cette section M. Paul-Emile Côté pour le dévouement inlassable avec lequel il s'acquitte de sa tâche et le succès qu'il remporte chaque année avec ses jeunes.

Je félicite le bureau de direction de la Société d'Agriculture pour l'attention qu'il porte à cette si importante section de l'exposition régionale, et je le félicite également pour l'attention qu'il apporte chaque année d'une manière générale, à l'amélioration de leurs organisations agricoles.

Mes félicitations s'adressent également aux gagnants et aux donateurs des magnifiques trophées qui viennent d'être distribués.

La section des travaux domestiques en est une qui attire davantage l'admiration du public visiteur. La variété de même que la qualité des étalages dans cette section démontrent bien le talent des ménagères de chez nous, qui ont à cœur le confort de la vie familiale.

En résumé nous pouvons dire que tous et chacun des exposants font honneur à la direction de l'Exposition et je suis heureux de constater cette marche ascendante dans la voie du progrès et de la prospérité.

Encore une fois tous méritent des félicitations pour le travail accompli et je souhaite que ce succès se continue dans les années à venir.

FOURRURES

MESDAMES,
MESSIEURS,

Achetez vos manteaux et paletots de fourrure, directement du manufacturier canadien en gros; où vous épargnez des \$100.00 DOLLARS

PAR CONSEQUENT,
PAS D'INTERMEDIAIRES

CHEZ

Champlain Factor
ENR.

Représentant du manufacturier en gros
88 ave. de la Cathé. Tél. 2550
RIMOUSKI

MAINTENANT OUVERT!

LE COMPTOIR POSTAL

Simpson's

DE RIMOUSKI,

50, ave de la Cathédrale — Téléphone 3341

POUR VOUS SERVIR, IL Y A MAINTENANT UN COMPTOIR POSTAL SIMPSON'S ICI MEME A RIMOUSKI! VOUS POUVEZ COMMANDER, PAR TELEPHONE OU EN PERSONNE, TOUT ARTICLE DES CATALOGUES SIMPSON'S, AINSI QUE LA MARCHANDISE DU MAGASIN DE MONTREAL ANNONCEE DANS LES QUOTIDIENS.

Vous ferez des économies de temps et d'argent:

ACHAT PAR TELEPHONE:—Aucune lettre à écrire — il n'y a pas de frais de mandat de poste ni de perception C.O.D. Signalez 3341 et un membre de notre personnel s'empressera de recevoir votre commande. Cette personne possède les renseignements nécessaires pour vous servir bien et rapidement.

ACHAT EN PERSONNE.—Le Comptoir Postal Simpson's de Rimouski est ouvert chaque jour de 9 h., a.m. à 6 h., p.m. et de 9 h., a.m. à 10 h., p.m. le samedi. Ici vous pouvez acheter tout article des catalogues Simpson's, ainsi que la marchandise du magasin de Montréal annoncée dans les quotidiens. Les renvois, ajustements, ouvertures de comptes, paiements de comptes peuvent être faits ici même à Rimouski.

5 FACONS COMMODOES D'ACHETER.—Comptant, C.O.D. sur livraison, Compte courant, Mode de Paiement par Versements Mensuels, Compte "Revolving Credit". Le dernier nommé est un mode de paiement nouveau qui facilitera grandement la tenue de votre budget. Demandez-nous des renseignements à ce sujet.

SIMPSON'S GARANTIT:

"SATISFACTION OU REMBOURSEMENT"

PRESENTATIONS INCOMPARABLES

DU MAGASIN

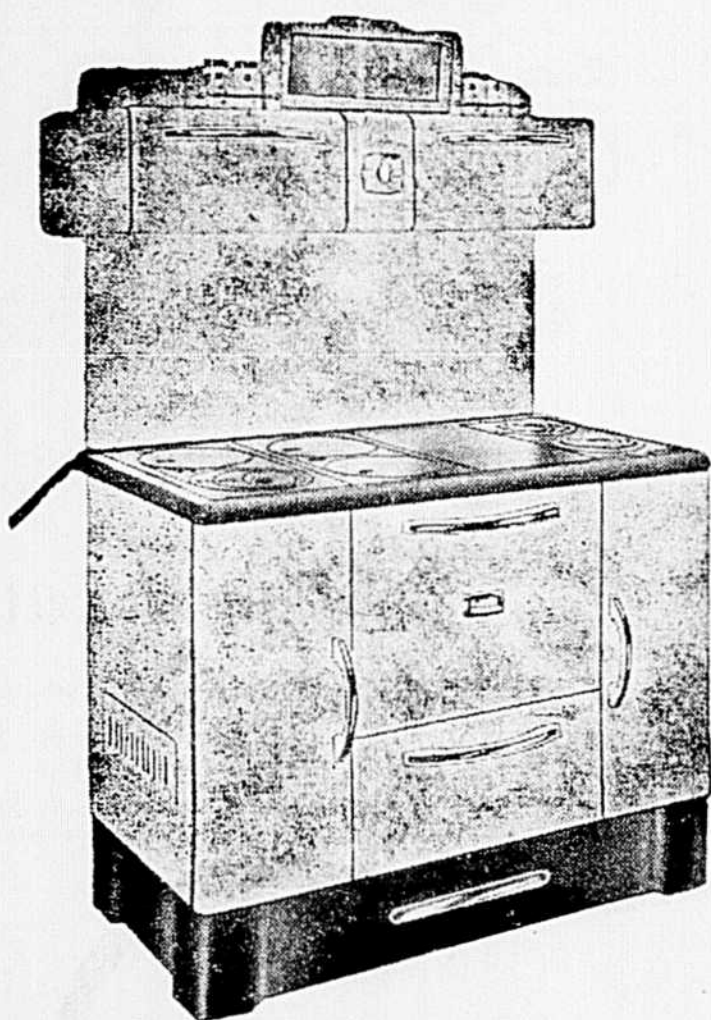
ROBERT DESSUREAULT

MAISON ESSENTIELLEMENT CANADIENNE-FRANÇAISE ET INDÉPENDANTE

... Voyez ces nouvelles créations de l'ISLET!

Le nouveau

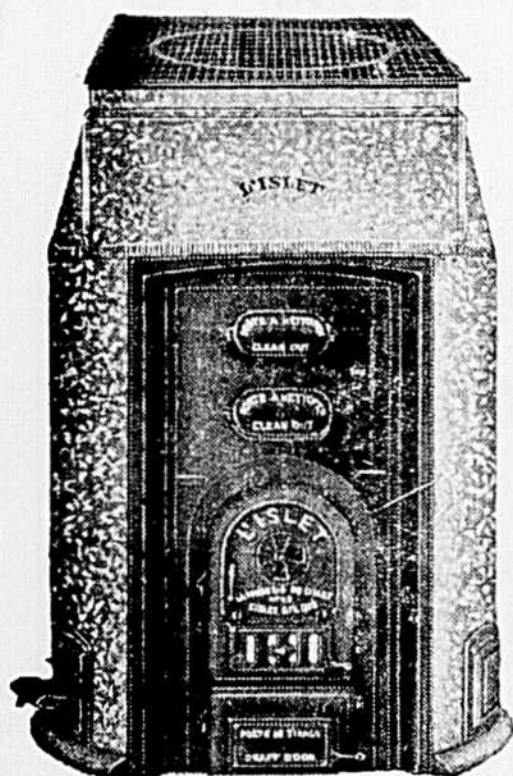
MONTCALM



AVEC RÉCHAUD LUXOR

Genre "buffet" aux lignes modernes, fini porcelaine émail blanc. Fabriqué en deux grandeurs soit : avec fourneau de 18" ou de 16".

LE VOIR C'EST L'ACHETER!



QUEL QUE SOIT VOTRE
PROBLÈME de CHAUFFAGE
LES FOURNAISES MODERNES
L'ISLET

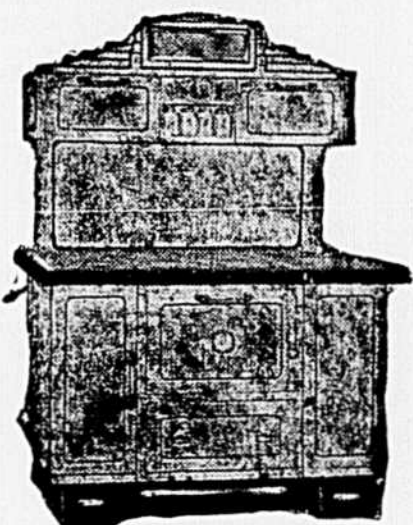
VOUS ASSURENT

CONFORT! DURÉE! ÉCONOMIE!

Demandez une estimation gratuite

Le

LAURIER 1951



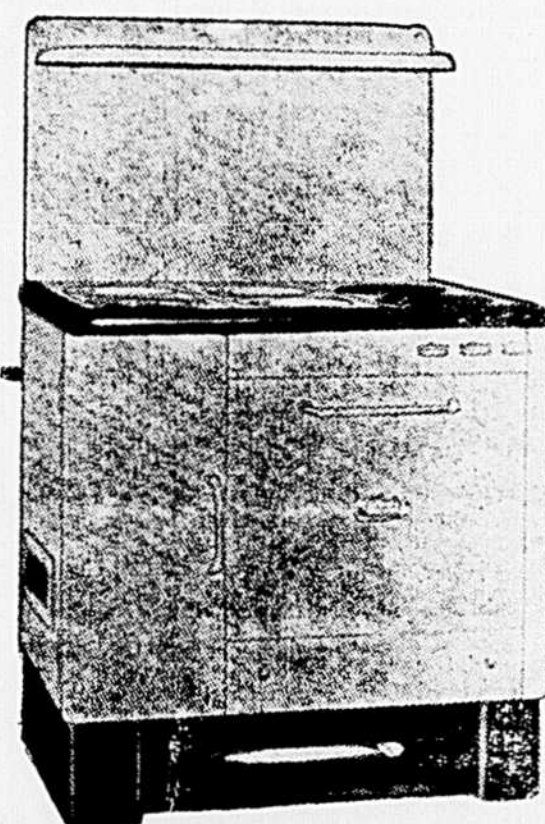
Construit de fonte et d'acier il ravira la ménagère par ses excellentes caractéristiques. Foyer à quatre positions permettant de faire un peu élevé ou profond.

LE NOUVEAU

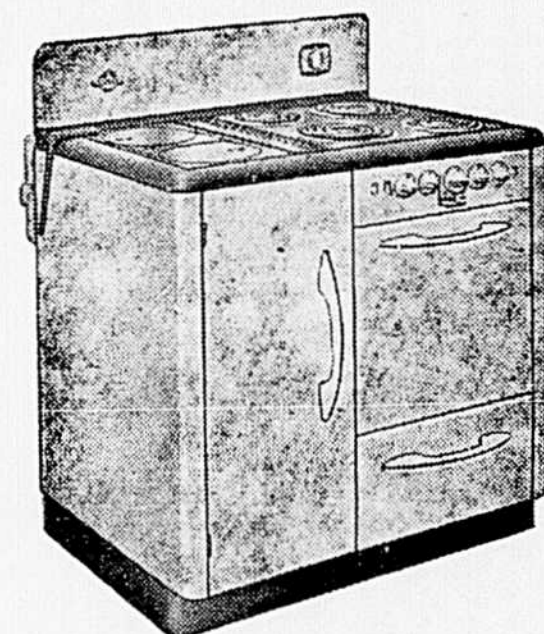
POÊLE COMBINÉ L'ISLET

Pour : GAZ, BOIS, CHARBON

La merveille des cuisines modernes
Fourneau de 18".



CRÉÉ POUR LA CUISINE MODERNE...

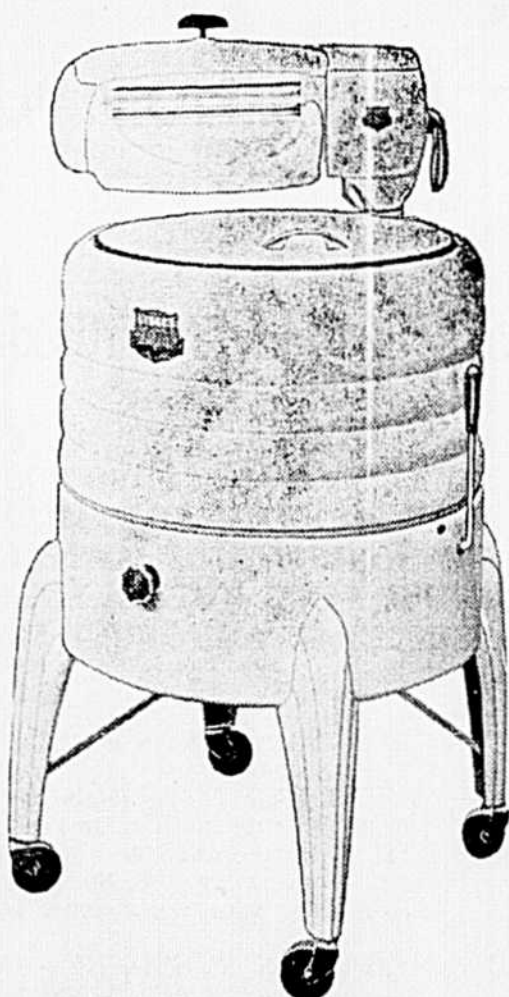


UNE VÉRITABLE SENSATION

UN AUTRE POÊLE COMBINÉ
DE L'ISLET

CUISSON : à l'électricité, au bois
et au charbon.

IL Y A VOTRE CHOIX DANS LES POÊLES L'ISLET



VOYEZ CETTE NOUVELLE
LESSIVEUSE
DE **L'ISLET**

MODÈLE 93-D
TEL QU'ILLUSTRÉ

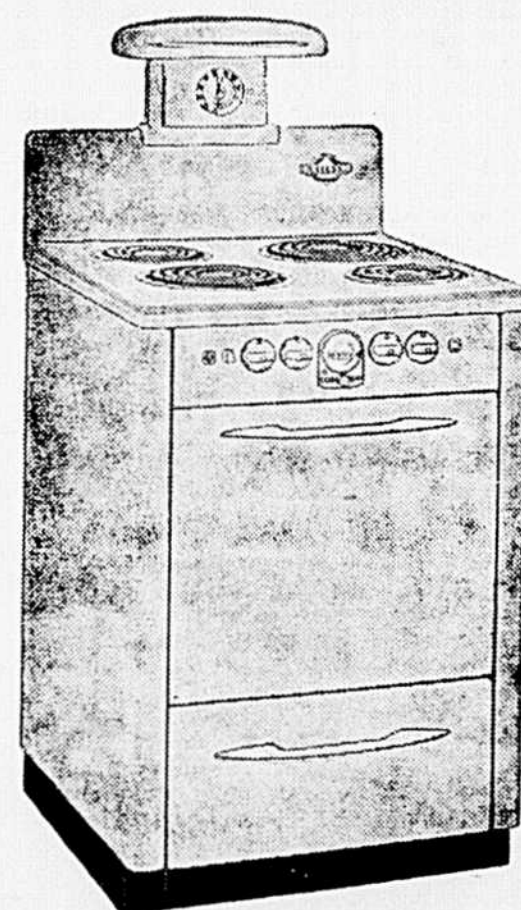
Une puissante et rapide lessiveuse électrique incomparable pour laver les tissus fins.

POÊLE
ÉLECTRIQUE
L'ISLET
ULTRA-MODERNE

MODÈLE L-1

Un autre produit L'ISLET, le nouveau et exclusif poêle électrique, à contrôle automatique.

LE RÊVE DE TOUTE MÉNAGÈRE



CHEZ-NOUS VOUS ÉCONOMISEZ!

PARCE QUE... nous finançons nous-mêmes nos comptes.
Donc PAS D'INTERMÉDIAIRES.

VENTE À TERME — ÉCHANGES

MAGASIN

ROBERT DESSUREAULT
322 ST-GERMAIN — — RIMOUSKI

NOTRE MOTTO : Des clients satisfaits.

Chez les Chambres de Commerce des Jeunes

Le Congrès 1950-51 à Shawinigan en septembre et le 15ème anniversaire de la Fédération provinciale

Le Conseil de la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes de la province de Québec a tenu récemment une importante réunion de deux jours au "Relais", dans le Parc national des Laurentides. Le groupe comprenait les membres du Conseil 1950-51, dont le terme d'office expirera lors du prochain congrès provincial, ainsi que la plupart des nouveaux administrateurs régionaux élus des congrès régionaux tenus en mai et juin dernier, et qui feront partie du Conseil 1951-52 de la Fédération.

On a profité de la réunion pour faire le bilan de l'année 1950-51 qui s'est terminée officiellement le 30 juin. Le travail des 28 comités formés au cours de l'année par la Fédération a été repassé afin de savoir exactement où l'on en était rendu dans la réalisation du programme.

De plus, un item important à l'ordre du jour était le prochain congrès qui se tiendra à Shawinigan les 21, 22 et 23 septembre. Cet événement revêtira un cachet tout à fait spécial cette année, puisqu'il coïncidera presque jour pour jour avec le 15ème anniversaire de fondation de la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes de la province de Québec, qui eut lieu à St-Jean-Iberville le 27 septembre 1936 et s'ajouta, en quelque sorte, aux célébrations qui marquent le 50ème anniversaire de la ville de Shawinigan.

Le congrès de Shawinigan sera divisé en deux parties bien distinctes, soit uniquement des séances d'étude les deux premiers jours, et diverses manifestations sociales et visites au cours des dernières journées. Parmi les principaux comités qui siégeront, mentionnons ceux des affaires de la Fédération, des groupements régionaux, des résolutions et surtout celui de l'orientation et du thème qui prendra forme de cliniques et de forum sur l'esprit du mouvement et la technique des Chambres de Commerce des Jeunes. Les célébrations du 15ème anniversaire seront marquées par la présence, à titre d'invités d'honneur au banquet de clôture, des 15 présidents de la Fédération depuis sa fondation, qui seront appelés à faire l'historique de tout le mouvement au cours de brèves allocutions sur leurs termes d'office respectifs.

Une autre décision de première importance prise lors de cette réunion et qui devrait avoir les conséquences les plus heureuses sur l'avenir du mouvement est celle de tenir, au cours des mois de septembre et octobre, des journées d'étude régionales dans chacune des 14 régions de Chambres de Commerce des Jeunes de la province. L'expérience acquise lors des journées d'étude provinciales tenues depuis trois ans permet sans doute de faire un succès de cette initiative et, par le système de décentralisation adopté, d'en faire bénéficier un nombre beaucoup plus considérable de membres de Chambres. Deux équipes dont l'une pour le district de Québec et l'autre pour le district de Montréal couvriront chacune de ces journées d'étude, afin d'aider les organisateurs régionaux à en obtenir le plus grand rendement possible. L'honorable établi par le Conseil est le suivant : dimanche le 9 septembre, région de Québec et région du Richelieu ; le 16 septembre, région Yamaska-St-François ; les 21, 22 et 23 septembre, congrès provincial à Shawinigan ; le 30 septembre, la région de la Chaudière et celle de la Vallée de Châteauguay ; le 14 octobre, le Royaume du Saguenay et le Nord-Ouest Québécois ; le 21 octobre, la région du Bas-du-Fleuve et de la Gaspésie.

Après un début calme, une reprise d'activité s'est amorcée au cours des dernières séances, et atteignant son point culminant durant la journée de vendredi. Sous la direction des métallurgues, les cours se sont libérés graduellement de leur lourdeur, et ont laissé paraître une tendance ferme en clôture.

DOMINION STEEL & COAL a enregistré le plus grand nombre de transactions, et a terminé la période avec un gain de 1 1/4 point à 19 1/4. ATLAS STEELS a témoigné également une activité considérable, réalisant une avance de 3 points à 21. Dans le même groupe, ALGOMA STEEL s'est distingué en clôturant à 44 (plus 6 1/2). Les actions VICKERS furent échangées en bon nombre, et marquèrent un progrès sensible à 21 (plus 2 1/2). FORD "A", par contre, a témoigné de faiblesse à 46 1/2 (moins 3 1/2).

Dans le groupe des pâtes et papiers, HOWARD SMITH a attiré l'attention après qu'on eut fait connaître dans ses grandes lignes le programme d'expansion que la société projette de réaliser. L'annonce de la subdivision éventuelle des actions sur la base de 4 pour 1, et de l'augmentation probable du dividende à \$1 par action nouvelle a donné une nouvelle impulsion au cours du titre qui s'est établi en clôture à 107 (plus 7). Les autres valeurs de ce compartiment ont montré des variations étroites et mixtes.

CANADA CEMENT a poursuivi son mouvement ascensionnel à 85 (plus 3).

Les raffineries se sont bien comportées. IMPERIAL OIL a progressé à 39 1/2 (plus 2), INTERNATIONAL PETROLEUMS à 21 1/4 (plus 1 1/2) et McCOLL FRONTE-NAC à 33 1/4 (plus 1).

Parmi les métalliques, SWELTERS a montré de la fermeté à 160 (plus 2) et INTERNATIONAL NICKEL a gagné 1 1/4 point à 4 1/4 (ex-dividende).

MARCHE DES OBLIGATIONS (du 20 au 24 août 1951).

Les transactions furent peu nombreuses cette semaine en obligations du Canada et les cours sont en général demeurés inchangés. Sauf les Nouveau-Brunswick qui ont avancé fractionnellement à l'occasion, les provinciales furent stationnaires.

Les valeurs convertibles gardèrent la vedette. Dans cette catégorie, signalons GREAT PLAINS à 132-139 (plus 1), ANGLO-CANADIAN à 121 1/2-123 (plus 2), PRITISH AMERICAN OIL à 114 1/2-115 (plus 2), CANADIAN PACIFIC RAILWAY à 122-124 (plus 2) et SELBURN OIL à 112 1/2-115 (plus 2).

La Bible pour parler...

Venez à moi, vous tous qui me désirez, et rassasiez-vous de mes fruits. Dieu est fidèle ; il ne permettra pas que vous soyez tentés au delà de vos forces.

(1 Cor. X, 13)
(Texte préparé par la Société catholique de la Bible)

86 postulants prennent l'habit religieux chez les Frères du Sacré-Coeur

Lors d'une récente cérémonie de vœux et profession, qui s'est déroulée à la maison provinciale des Frères du Sacré-Coeur à l'Anclen-Lorette, quatre-vingt-six postulants ont pris l'habit religieux, dont 24 sont originaires de la région du Bas St-Laurent. Le Rév. Frère Gaston, supérieur provincial de Rimouski, assistait à la cérémonie de même qu'un grand nombre de Frères de toute la province.

Parmi ceux qui ont pris l'habit, il y a MM. Herman Desjardins, de St-Anaclet, en religion F. Adrien ; Gérard D'Amours, de Lac-au-Saumon, (F. Alphonse) ; Georges Roy, de Petit-Rocher (F. Arthur) ; Raymond Duchesne, de Lac-au-Saumon (F. Auguste) ; Yvon Perron, d'Amqui (F. Augustin) ; Marcel Thibault, de St-Luc de Matane (F. Bernard) ; Jacques St-Louis, de Matane (F. Bertrand) ; Rodrigue St-Pierre, de Cap-Chat (F. Bruno) ; Léon Boudreau, de Price (F. Claude) ; Lauréan Joneas, de Lac-au-Saumon (F. Clément) ; Jean-Marie Desrosiers, de Mont-Joli (F. Etienne) ; Gérard Lemieux, de Price (F. Eugène) ; Michel Arseneault, de Rivière-Bonaventure (F. Gabriel) ; Florian Guilbault, de Mont-Joli (F. Gilles) ; Henri-Hugues Arseneault, de Rivière-Bonaventure (F. Guy) ; Camille Albert, de St-Narcisse (F. Jean-Donat) ; Rodolphe Roy, de Bic (F. Jacques) ; Henri Hébert, de Bonaventure (F. Jean-Marie) ; Gabriel Lemire, de Rimouski (Académie), en religion F. Laurent ; Jacques-Yvan Ross, de Rimouski, (F. Lionel) ; Joseph-Emile Marquis, de Ste-Félicité (F. Marcel) ; Arthur Charest, de Causapscal (F. René) ; Clément Rouleau, de St-Thomas-de-Cherbourg (F. Roland) ; Claude Labrie, de Rimouski (F. Victor).

Le lendemain, 56 novices émettaient leurs premiers vœux annuels, dont les RR. FF. Césaire (Jean Beaudoin), de Blanc-Sablon ; Charles-Arthur (Raymond-Marie Morin), de Bic ; Charles-Auguste (Siméon Chénard), de Bic ; Floribert (Gilles St-Laurent), de Matane ; Fortunat (Jacques Charest), de Trois-Pistoles ; Georges-Auguste (Gérard Bélanger), de Lac-au-Saumon ; Guy-Laurent (Laurien Ouellet), de Cabano ; Jean-Vital (Urbain-Marie Arseneault), de Bonaventure ; Louis-Donat (Egide Ouellet), de Price ; Marc-Adrien (Renald Gagné), de Cap-Chat ; Martial (Laurent Boucher), de Bathurst-Est ; Maurice (Fernand Lamontagne), de Rimouski ; Paulin (Georges-Emile Bouchard), de St-Adelme.

Ste-Jeanne d'Arc

Le 22 juillet M. et Mme Ernest Ouellet, de Price, célébraient leur 50e anniversaire de mariage chez leur fille Mme Paul Lévesque, de Ste-Jeanne d'Arc. Leur petite-fille Georgette Asselin présenta un bouquet de fleurs aux jubilaires. Ces derniers eurent 14 enfants dont 11 sont vivants. Ils ont aussi 72 petits-enfants et deux arrière-petits-enfants.

M. Isidore Viens et sa petite-fille Noëlla Pelletier sont de retour de Hauteville.

M. et Mme Joseph Guimond, de St-Jean, étaient en vacances chez leurs parents.

Mme Antoine Pelletier et sa fille Ginette, de Bic, sont venues chez Mme Germaine Guimond-Bouchard.

M. et Mme Georges Hallé, de St-Donat, ont rendu visite à M. et Mme Adélaïde Lepage.

M. Paul Turcotte, cuisinier dans les chantiers de la côte nord, est venu en vacances dans sa famille.

M. et Mme Gérard Côté sont de retour de Québec.

Milles Ghislaine et Fleurette St-Jean, de Rimouski, ont rendu visite à leurs parents.

M. Armand Caron a été victime, il y a quelques jours, d'un accident qui aurait pu lui coûter la vie. Il examinait une carabine, avec un ami, lorsqu'un coup partit et une balle se logea dans son épaule gauche. Il fut transporté dans un hôpital de Québec. Il est maintenant de retour en bonne voie de guérison.

St-Noël

Le 22 août, dans la chapelle de St-Noël, M. l'abbé Pierre Sirols, curé de Ste-Félicité, a béni le mariage de sa cousine Thérèse, fille de M. et Mme Emile Sirols, avec M. Jean-Marie Rousset, professeur, fils de Mme Ve Jean-Baptiste Rousset, de Mont-Joli. M. Emile Sirols servait de témoin à sa fille et M. Gonzague Anctil à son beau-frère. L'église, pour la circonstance, était revêtue de ses plus belles tentures et décorations. Une réception eut lieu, à l'issue de la cérémonie, chez les parents de la mariée où une soixantaine de personnes étaient présentes parmi lesquelles M. l'abbé Pierre Sirols et M. l'abbé Adrien Gagnon, curé de St-Noël. A la suite de cette réception les nouveaux mariés partirent, en automobile, en voyage de noces. Nos meilleurs vœux.

Mlle Marguerite Sirols, g.m.g., de l'hôpital Ste-Justine, était dans sa famille à l'occasion du mariage de sa sœur Thérèse.

M. et Mme Yvon Roy, d'Edmundston, sont en vacances chez M. et Mme Antoine Roy.

Mme Alphonse Lévesque, qui était à l'hôpital St-Sacrement, à Québec, est revenue dans sa famille. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

La personnalité au congrès des Détaillants Sens et richesse de la personnalité

Tel est le thème que développeront les détaillants lors de leur congrès-croisière à bord du vapeur "Tadoussac", du 10 au 19 septembre. C'est la huitième année consécutive que l'Association des Marchands Détaillants nolisera l'un des paquebots de la Canada Steamship Lines à bord duquel se tiennent le congrès annuel, le quarante et unième de la série cette année, pendant que les congressistes sont conduits jusque dans le bas St-Laurent et le haut Saguenay.

Le voyage comporte des escales à Trois-Rivières, Québec, La Malbaie, Tadoussac et Bagotville. Les congressistes, au nombre d'environ cinq cents, participent, pendant qu'ils sont à bord, à des séances, à des réceptions, à des discussions, à cette année, comme nous l'avons dit plus haut, porteront sur le "Sens et la Richesse de la Personnalité".

L'Association des Marchands Détaillants a étudié, depuis 1944, au cours de ses divers congrès, le rôle et la responsabilité des classes moyennes, les conditions de leur survie et de leur progrès. On entreprend, cette année, d'examiner l'une des caractéristiques et l'une des qualités du détaillant indépendant. Dans un monde qui se nivèle de plus en plus et où les individus ont tendance à disparaître dans l'anonymat des masses, le détaillant indépendant reste l'un des rares spécimens d'individualité propre. Et cela représente une richesse pour une société, surtout si l'on considère que les grandes œuvres sont rarement le fruit de l'action des groupes, mais ordinairement le résultat du travail de personnalités fortes. On étudiera au cours du congrès des détaillants ce que représente, pour la province de Québec, cette classe particulière d'hommes entièrement voués au développement de leur initiative propre, dans le service du public.

On verra aussi les moyens par lesquels la personnalité peut être développée et enrichie chez le détaillant. Et enfin, les études sur l'apport d'une organisation professionnelle fortement agencée à la personnalité du détaillant et à son développement.

Déjà, des conférenciers éminents ont accepté de figurer au programme ; leurs noms seront donnés sous peu. Le programme prévoit aussi, outre les assemblées générales de tous les membres, des assemblées de sections au cours desquelles les membres de ces divers groupes professionnels étudieront l'aspect particulier que prend le problème de la personnalité dans leur secteur.

Un programme récréatif bien agencé verra compléter les labours du jour par des distractions fortement intéressantes.

Au secrétariat de l'Association on nous dit que, comme par les années passées, les demandes de réservations sont nombreuses et que l'on compte sur de belles délégations venant de toutes les sections et de toutes les régions. Répétons qu'il s'agit d'une croisière unique, faite dans des conditions bien spéciales et où tout est organisé pour le plaisir et l'instruction des détaillants. On nous dit aussi que tous les marchands détaillants, qu'ils soient membres ou non de l'Association, sont les bienvenus à ce congrès. On sait que l'Association des Marchands Détaillants compte près de 6000 membres dans la province de Québec, répartis en plus de trente sections de commerce différentes et répandus dans au-delà de quatre-vingts succursales à travers la province.

L'Association de la province de Québec est partie intégrante de l'Association des Marchands Détaillants du Canada, dont M. Fernand Boisseau, le secrétaire général de la province de Québec, a été réélu récemment, à Winnipeg, secrétaire national.

(Communiqué)

Bic

M. Alain Pineau, de Montréal, a passé quelques jours de vacances à Bic chez sa sœur Mme Maurice Santerre.

Milles Jacqueline et Lucette Santerre sont allées en vacances à Montréal chez leur grand-mère Mme A. Pineau.

Pointe-aux-Anglais

Mme Héliodore Langlois est revenue d'un voyage à Price où elle a rendu visite à ses parents ; elle était accompagnée de ses deux filles Annette et Huguette.

M. Edgar Labrie, de Godbout, était de passage ici la semaine dernière.

Mlle Noëlla Dugas est au Sanatorium de Mont-Joli ; nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Mme Esdras Langlois est revenue depuis quelques jours d'une promenade à Baie-Comeau.

M. et Mme Roger Pélouquin et leur fils Yves sont venus chez M. et Mme Arthur Dero.

Mme Claudimir Carbonneau est de retour d'un voyage à Sheldrake chez plusieurs parents et amis.

M. et Mme Charles Dero sont allés à Cap-Chat où demeure leur fille Mme Aurèle Parent.

Milles Ange-Aimée Dugas et Denise Dero sont venues passer quelques jours de vacances dans leurs familles ; elles sont retournées au Sanatorium de Mont-Joli où elles travaillent.

Ste-Luce

Mariage D'Amours-Langlois. — Dans l'église de Ste-Luce, samedi, le 11 août, a été béni le mariage de M. Raymond D'Amours, fils de M. et Mme David D'Amours, de Rimouski, avec Mlle Madeleine Langlois, fille de M. et Mme François Langlois de Ste-Luce.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Adrien Tremblay, curé de Ste-Luce.

M. Frs Langlois accompagnait sa fille. M. Evaristo Gendron servait de témoin à son beau-frère. A l'orgue, Mlle Colette Fournier. Plusieurs cantiques furent rendus par Mme L.-G. Lavoie et MM. Romuald et Désiré Fournier.

Après la cérémonie il y eut réception chez M. François Langlois. Vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Baptêmes. — Joseph-Jean, enfant de M. et Mme Philippe Gallant (Bernadette Beaulieu). Parrain, Rév. Alfred Gallant, curé de N.-Dame de Fatima, Iles-de-la-Madeleine, représenté par M. A.-A. Routhier ; marraine, Mme G. Routhier. Joseph-Alain, enfant de M. et Mme Irénée St-Laurent (Hélène St-Laurent). Parrain et marraine, Denis et Ghislaine St-Laurent.

Joseph-Armand-Louis, enfant de M. et Mme André Morin (Monique Proulx) de Montmagny. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Morin.

Mariages. — M. Raymond-Auguste D'Amours, fils de M. et Mme David D'Amours, avec Mlle Madeleine Langlois, fille de M. et Mme François Langlois.

M. André Roy, fils de M. et Mme François Roy, de Mont-Joli, avec Mlle Thérèse Beaulieu, fille de M. et Mme Jos. Beaulieu.

M. Joseph-Adhémar Paquet, fils de M. et Mme Edmond Paquet, d'Amqui, avec Mlle Anne-Marie-Lucille Lechasseur.

Dimanche, le 19 août, après la bénédiction solennelle du T. St-Sacrement, M. l'abbé Ph. Anctil, curé de Luceville, a béni le drapeau du Cercle de l'U.C.C. Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé J.-Bte Caron, aumônier du Cercle. M. l'abbé G.-A. Tremblay, curé de Ste-Luce, présida à la bénédiction des nombreuses automobiles. Après cette belle cérémonie tous les membres de l'U.C.C. se rendirent à la salle paroissiale où M. l'aumônier leur donna des sages conseils pour la survie de leur Cercle.

M. et Mme Basile Tremblay et leurs enfants Claude et Claudette sont retournés en Ontario après un séjour de plus d'un mois chez M. Ph. St-Laurent et autres parents.

M. et Mme Jules Levasseur et leur fille Aline étaient en visite chez M. Absalom St-Laurent, père de Mme Levasseur, ainsi que Mlle J. Lévesque, de Mont-Joli.

La Rév. Sœur Blanche Bellavance, des SS. N.-Dame du Bon Conseil, de Montréal, était en visite chez sa sœur Mme Albert D'Anjou.

Mlle G. Racine, g.m.g., a passé quelques semaines de vacances chez sa mère Mme W. Racine.

M. et Mme Ph. Richard, de Rivière-Madeleine, et leurs enfants Guy et Yolande étaient en visite chez M. Florian Langlois et autres parents.

M. Jean Lavoie, officier de la Marine Marchande, a rendu visite à sa mère Mme La-de-Gonz. Lavoie.

Milles R.-A. Tremblay et Bernadette ont passé plusieurs semaines de vacances chez leurs frères MM. Eugène et Georges Tremblay.

Mme J. Dechamplain et sa fille Mlle Madone Ouellet sont retournées à Drummondville après un séjour de trois semaines chez M. Eugène Tremblay.

Mlle M.-Luce Vaillancourt, de St-Léandre, a passé une semaine de vacances chez elle.

M. Lionel Ruest, de St-Guilhem de Yamaska, Mlle Lisette Jalbert, de St-Gabriel de Rimouski, ont rendu visite à M. et Mme W. Pelletier.

Mlle Claudette Pelletier était en promenade chez M. et Mme Jalbert.

Milles Jeanne-Aurèle et Gaétane Côté sont retournées à Montréal après une vacance de plus d'un mois à leur chalet.

Mlle Dolores Langlois, de Montréal, était en promenade chez ses oncles MM. François et Florian Langlois.

M. et Mme Wilfrid Pelletier, M. Emilien, Mlle Anne-Marie Pelletier étaient de passage à St-André de Kamouraska.

Mlle Colette Burton est partie à St-Jérôme, l'invitée de son oncle le Dr H. Tremblay et Mme Tremblay.

Baie-des-Sables

Le 15 août, tous les paroissiens se groupèrent pour accompagner leur patronne dans un vaste cortège aux flambeaux. Après un triduum prêché par M. l'abbé J.-B. Gauvin, principal de l'Ecole normale de Matane, le jour de cette fête fut rehaussé par des décorations, sur le long du parcours de la procession ; beaucoup de maisons portaient les couleurs mariales. Les régions environnantes étaient venues se joindre à nous pour manifester leur enthousiasme et leur foi en la Reine du Ciel ; aussi la statue était suivie de diverses associations. S. E. Mgr C.-E. Parent, archevêque de Rimouski, a bien voulu venir au milieu de nous pour participer au triomphe de Marie ; ses belles paroles et ses pieuses exhortations animèrent l'âme de ceux qui admirèrent sa sagesse et lui promirent de répondre à ses plus chers desirs.

Le 19 août, le Rév. P. Irénée donna une conférence qui fut très appréciée par les dames et demoiselles de notre paroisse qui comprennent le grand bienfait de l'apostolat exercé dans le monde par les "Messagères de Notre-Dame".

Le sport des Apparitions

Le Saint Office a défendu aux catholiques allemands de se rendre à Heroldsbach, où des enfants prétendaient avoir eu des apparitions de la Sainte Vierge.

Les enfants ont continué à y aller, et l'archevêque des lieux, Mgr Otto Kolb, vient de les excommunier.

Et l'abbé Johann Gailer, de Heroldsbach, qui appuyait les enfants dans leur supercherie, même après les avertissements de son archevêque, vient de quitter le poste qu'il occupait.

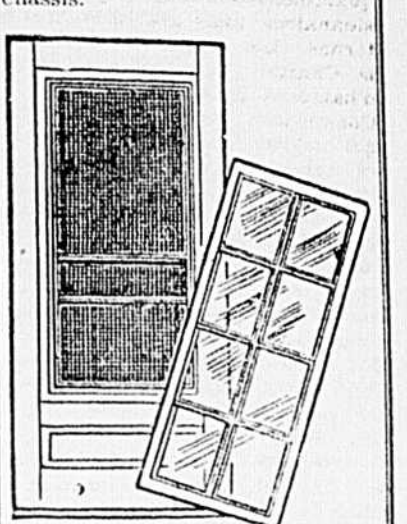
Voilà jusqu'où va cette moderne démagogie des apparitions, et qui n'est pas confinée à l'Allemagne.

Mettez à côté de cela, par exemple, le calmo de saint Louis, roi de France, quand un serviteur excité vint lui dire : "Sire, venez, l'Enfant Jésus apparaît dans l'entresol de telle église !" "Laissez-moi donc prier en paix, dit le roi, je n'ai pas besoin de miracles pour croire à la présence réelle dans l'hostie".

(Le "Messager de St-Michel", Sherbrooke)

PORTES & CHASSIS

Si vous désirez vous construire... Consultez nous pour la fabrication de vos portes et chassis.



TOUS GENRES DE TRAVAUX exécutés avec soin

- PORTES
- CHASSIS
- ARMOIRES de cuisine

Jos. Beaulieu

RIMOUSKI
ATELIER
33, Ave. Belzile — Tél. 2673
RESIDENCE
161 Notre-Dame — Tél. 3165

Rafrâchissez - vous avec la GAGNANTE du GRAND PRIX

BRADING'S OLD STOCK ALE

Jugé la MEILLEURE BIÈRE CANADIENNE à la grande Exposition 1950 de Bruxelles

Jugé la MEILLEURE BIÈRE CANADIENNE par le nombre toujours croissant de ses amateurs.

SOYEZ LE JUGE-ESSAYEZ LA AUJOURD'HUI ET VOUS ACCORDEREZ À DIRE QUE

BRADING

cest la BIÈRE des BIÈRES

FOR HAPPY, COMFORTABLE HOLIDAY TRAVEL

GO by TRAIN

Fête du Travail congé

3 septembre

RISE RELAXED ARRIVE REFRESHED



CANADIAN NATIONAL

SERVICE

Il y a toujours un camion à votre service pour aller chercher vos meubles et les reporter.

EXPÉRIENCE

Depuis nombres d'années les experts de la maison Bertin ont fait un nombre incalculable de clients satisfaits.

ÉCONOMIE

Les meubles rembourrés et remis à neuf vous épargneront l'achat d'un mobilier.

3 CHOSES DONT VOUS BÉNÉFICIEZ TOUJOURS CHEZ

BERTIN & FILS, ENR.

MANUFACTURIERS DE BONS MATELAS

382 St-Germain — RIMOUSKI — Tél. 4417

Vieux meubles remis à neuf

GRAND ASSORTIMENT DE LITERIE : MATELAS — SOMMIERS COUCHETTES — MEUBLES DE TOUTES SORTES

Innovation chez les SS. de la Charité

Les classes commenceront, au "couvent gris", dirigé par les Soeurs de la Charité de Rimouski, mardi, le 4 septembre, tout comme dans les institutions sous la juridiction de la Commission Scolaire.

Mais, cette année, sauf pour les 11e et 12e années, il n'y aura plus de distinction entre les élèves des autres cours, à partir de la 1ère année jusqu'à la 10e. Plus de quarant-pensionnaires, plus de pensionnaires, mais seulement des externes. Les religieuses des SS. de la Charité y enseigneront comme d'habitude mais dépendront de la Commission Scolaire de Rimouski qui les paiera. Tout le monde sera sur le même pied et l'enseignement sera de même qualité pour toutes les élèves. Les Soeurs de la Charité en sont venues à cette décision par mesure d'économie car il était devenu trop onéreux de maintenir quelques classes, dans le même immeuble, indépendamment des classes nombreuses sous le contrôle de la Commission Scolaire.

Cependant, les élèves de 11e et 12e années pourront continuer à y recevoir un enseignement spécialisé. Les religieuses assumeront les frais du maintien de ces classes.



Le 13 août a eu lieu à Notre-Dame de Lourdes, à St-Fabien-sur-mer, le pèlerinage d'un groupe de dames du Rosaire et de quelques demoiselles et hommes de St-Fabien. Une grand-messe fut chantée, suivie d'un sermon et du salut du St-Sacrement, par M. l'abbé Fortunat Gagnon, aumônier de la chapelle. Ce pèlerinage avait été organisé par Mme Michel Côté.

Les professeurs de notre région forment un nouveau syndicat

La formation d'un nouveau syndicat professionnel des professeurs de la Gaspésie vient d'être autorisée par le secrétaire Provincial. Jusqu'à présent, les professeurs de

St-Anne-de-la-Pocatière à Gaspé faisaient partie du Syndicat de Québec. L'augmentation constante des instituteurs dans la région a nécessité la formation de cette nouvelle association qui a pour but l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres. M. l'abbé Wilbrod Blanchet, de l'Archevêché de Rimouski, a été nommé par son Excellence Mgr Parent conseiller moral de ce syndicat.

Le conseil général est ainsi formé: Président: M. Philippe Morin, professeur à Baie-des-Sables. Vice-Président: M. Edouard Cormier, professeur à New-Richmond. Secrétaire: M. Maurice Bérubé, professeur à Luceville. Publiciste: M. Aurèle Laplante, professeur à St-Fabien. Directeurs: MM. Paul-Etienne Leclerc, professeur à St-Pascal, Georges Marois, professeur à Cacouna, Gérard Grenier, professeur à Les Hauteurs, Oscar Carrier, professeur à Lac-au-Saumon.

8e religieuse d'une même famille

Mlle Jeanne-Mance Girard, de Notre-Dame d'Hébertville, vient d'entrer au couvent des Soeurs du St-Rosaire de Rimouski, ce qui porte à huit le nombre des membres de la famille Girard à entrer en religion.

Deux sont chez les Capucins, les RR. PP. Ambroise et Joachim. Six filles sont religieuses dans diverses communautés de la province, dont quatre chez les Soeurs du St-Rosaire, une dans la Congrégation du Bon Conseil et l'autre chez les Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception.

Décès

— A Mont-Joli, le 29 août, à l'âge de 26 ans, M. Delpha Ross, fils de M. et Mme Napoléon Ross, de St-Joseph de Lépage où la dépouille a été transportée en attendant les funérailles qui auront lieu vendredi matin.

St-Anaclet

La Caisse Populaire de St-Anaclet s'est choisie un nouvel exécutif. M. Thomas Fournier en est le président, M. Philippe Lavoie, vice-président. M. Ernest St-Laurent a été réélu à la commission de crédit.

St-Joseph-de-Lepage

M. Georges-Aimé Dugas est de retour d'un voyage aux Etats-Unis où il a rendu visite à sa sœur, à Northfield, Vt, et à ses oncles de Manchester et Nashua.

Mort tragique de M. P.-E. Ouellet à Biencourt

M. Paul-Emile Ouellet, 18 ans, de Biencourt, a été victime samedi d'un accident à la scierie de M. Gérard Lagacé où il travaillait; il mourut environ 18 heures plus tard. La malheureuse victime eut la poitrine enfoncée par un madrier qui se détacha soudainement d'une scie à délinage. Il fut immédiatement transporté à l'hôpital St-Joseph de Rimouski où tout fut tenté pour lui conserver la vie mais il succomba dimanche matin.

Il était le fils de Mme Ve Louis-Philippe Ouellet (Agnès Ouellet), de Biencourt, où la dépouille fut transportée pour les funérailles qui eurent lieu mercredi.

Délégués au camp national de l'Ordre de Bon Temps

Une centaine de jeunes de toutes les parties de la province de Québec et de l'Ontario sont réunis au camp St-Louis, à St-Michel de Wentworth, comté d'Argenteuil, au camp national de l'Ordre de Bon Temps. Ce camp se tient annuellement du 25 août au 3 septembre et a pour but de former des moniteurs de loisirs.

L'Ordre de Bon Temps de Rimouski y est représenté cette année par onze de ses membres: Suzanne Fournier, Pierrette Leblanc, Collette d'Autueil, Rita Lebel, Yolande Leblond, Marcel Sirois, Jean-Louis Paradis, Richard Vézina, Raymond-Marie Goulet et Gabriel Morissette.

Rimouski-Est

M. et Mme Jean-Eudes Lavoie (Georgette Smith) de Rimouski-Est, annoncent la naissance d'une fille née le 19 et baptisée le 22 par M. le curé Alphonse Beaulieu, sous les prénoms de Marie-Lilliane-Dominique. Parrain et marraine M. et Mme J.-L. Lavoie, grands-parents; M. Lavoie était représenté par M. Georges-E. Smith, oncle; porteuse, Mlle Thérèse Smith, tante.

M. Jean-Eudes Lavoie, de Rimouski-Est, a quitté sa famille pour reprendre son ouvrage à Halifax, N.S.

Vêtue et profession à Sillery

Le 22 août, le Rév. Père Roméo Bédard, o.m.i., de Lebert, Sask., recevait les vœux perpétuels de neuf religieuses de cette communauté, dont l'une est native de la région, la Rév. Marie St-Philippe de Jésus (Bertille Soucy), de Notre-Dame des Neiges de Trois-Pistoles.

Le même jour, Mgr G.-E. Grandbois, p.a., v.g., a présidé une cérémonie de vêtue et de profession temporaire. Parmi celles qui ont prononcé leurs vœux temporaires, il y avait Marie-de-Liesse (Cécile Ouellet, de Trois-Pistoles), Marie St-Denis (Noëlla Boutot, de Lac-des-Aigles); et, parmi celles qui ont revêtu le saint habit, Gisèle Belzile, de St-Jean-de-Dieu, en religion Marie-de-la-Consolation.

Plus de 35.000 personnes défilent à l'Exposition régionale

(Suite de la 1ère page)

exposé des exhibits, au régional, dont 50 chevaux (Percherons, Canadiens, Belges, Clydesdale, Croisés, Poney); dans les classes de bovins, 313 têtes (Ayrshire P.S., bovins Canadiens, Holsteins); 81 moutons (33 Leicester P.S., 15 Oxford P.S., 12 croisés Leicester, et 21 sujets de croisés Holstein). Pour les porcs le total était de 47 sujets, soit 24 têtes de Yorkshire et 23 têtes de croisés; les volailles: 10 exposants de Plymouth Rock Barres, 4 de New-Hampshire et un de Rhode-Island. Les dindons étaient présentés par 3 exposants et les dindonneaux par 5. Les oies et les oisons par 6 exposants. Trois exposants pour les pigeons, 7 pour les lapins.

A l'Exposition de Comité, on pouvait voir 407 exhibits, dont 10 de céréales, 26 de fruits, 47 de produits de fabrication domestique, 8 de produits agricoles, 3 de produits de l'étable, 177 de légumes, 4 de plantes florifères, 35 de fleurs coupées, 96 de travaux domestiques et 7 de beurre et fromage.

Les championnats furent attribués dans l'ordre suivant, vendredi après-midi, lors de la cérémonie officielle: M. Odilon Guimont, de Rimouski, a remporté le championnat Senior et le Grand Championnat pour son étalon "Doul" et le championnat Junior pour sa femelle "Arnold Wold Lady Don"; M. Jacques Gagnon, de Beauséjour, a remporté le championnat Senior et le Grand Championnat avec une femelle appelée "Maud de Beauséjour".

Pour les chevaux canadiens, les championnats Senior et Grand Championnat furent attribués à l'étalon "Thomas Viger", propriété de M. Ernest Côté, de l'Île-Verte. Pour les femelles de même race, les championnats furent attribués à M. Alphonse Pelletier, de Cacouna, et à M. Eugène Dubé, de l'Île-Verte, pour le championnat Junior et le Championnat Senior et Grand Championnat. Les chevaux belges enregistrés: championnat senior

et grand championnat à M. Cyrille Cloutier, de St-Fabien, pour son étalon "Arnold Wold Cardin"; pour les femelles les championnats Senior et Grand Championnat à M. Arthur Belzile, de St-Fabien, pour "Rasade Fanée". Dans la classe des chevaux Clydesdale enregistrés, M. Gérard Lepage remporta les championnats Senior et Grand Championnat avec "Favorite Lady". Pour les chevaux croisés, les exposants qui se classèrent le mieux furent MM. Cyrille Cloutier, de St-Fabien, Joseph Lavoie, de Beauséjour, et Eugène Bérubé, de l'Île-Verte. Pour les chevaux de traits lourds, M. Cyrille Cloutier se classa premier tandis que M. Arthur Dionne, de Rimouski, prenait la première place pour les chevaux de traits légers. Dans la classe des chevaux d'utilité générale, M. Etienne Gagnon, de St-Epiphanie, prit la première place; M. Ernest Bellavance remporta le premier prix pour cheval d'amateur. Dans la parade, M. Alphonse Pelletier, de Cacouna, remportait le premier prix avec son exhibit de trois sujets enregistrés.

Dans les classes de bovins, les championnats furent remportés par M. Edmond Rioux, de St-Arsène, pour les bovins Ayrshire et enregistrés mâles et femelles. Son troupeau remporta également le premier prix. Pour les bovins canadiens enregistrés, le championnat Junior pour mâle fut décroché par M. Cyrille Rioux tandis que M.

Ludger Dubé, de l'Île-Verte, recevait le championnat senior et le grand championnat pour son taureau. Le championnat junior pour vache canadienne a été attribué à M. Ludger Dubé, de l'Île-Verte, tandis que M. Jules Rioux, de St-Simon, obtenait les championnats senior et grand championnat pour femelle. M. Ludger Dubé, de l'Île-Verte, se classa premier pour son troupeau. L'Ecole Moyenne d'Agriculture de Rimouski gagna les championnats junior, senior et grand championnat pour taureau et vache dans la classe de bovins Holstein enregistrés. Pour les croisés Ayrshire, M. Camille Roy, de St-Fabien, prit la première place pour son troupeau. Pour les croisés Holstein, M. Fernand Dionne, de St-Arsène, vit son troupeau classé premier. Pour les croisés Canadiens, M. Jules Rioux, de St-Fabien, prit la première place; M. Ernest Bellavance remporta le premier prix pour son troupeau. Dans la parade, M. Alphonse Pelletier, de Cacouna, remportait le premier prix avec son exhibit de trois sujets enregistrés.

Dans les classes de moutons, M. Laurent Lajoie, de St-Arsène, obtint le premier prix pour son troupeau de Leicester enregistrés. Pour les moutons Oxford enregistrés, ce fut le troupeau de M. Arthur Belzile, de St-Fabien, qui remporta la palme. Le premier prix pour les moutons croisés Leicester fut remporté par M. Joseph St-Laurent, de St-Anaclet. Pour les moutons Oxford, croisés, ce fut le troupeau de M. Camille Morin, de St-Angèle, qui gagna le premier prix.

Pour les porcs, un prix spécial fut offert par la Société des Ele-

veurs de Porcs du Québec pour porcs qualifiés ou issus de père et de mère à l'enregistrement supérieur et ce prix fut attribué à M. Lucien Rioux, de St-Simon. Pour les porcs Yorkshire enregistrés, le troupeau de M. J.-H. Bélanger, de St-Fabien, arriva premier. Pour les porcs croisés, le meilleur troupeau fut celui de M. René Roy, de St-Simon.

Pour les volailles Plymouth Rock Barres, le premier prix fut décroché à M. Napoléon Vignola, de St-Narcisse. Les volailles New-Hampshire: premier prix à M. Elie Belzile, de St-Fabien; M. René St-Laurent, de St-Anaclet, obtint la première place pour ses volailles Rhode Island. Pour les dindons et dindonneaux, les premiers prix furent remis à M. Nazaire St-Pierre, de Rimouski, tandis que M. Pierre Banville, de St-Anaclet, prit la première place dans les classes d'oies et d'oisons. M. Patrice Belzile, de St-Fabien, qui exposa des pigeons, fut classé premier. M. Désiré Lévesque, de St-Simon, et M. Lucien Rioux, du même endroit, obtinrent les premiers prix pour les lapins.

Matane, depuis le 29 août, tient son exposition agricole qui durera jusqu'au 3 septembre. Jeudi fut marqué par plusieurs démonstrations et par l'ouverture officielle à laquelle ont assisté plusieurs personnalités religieuses et civiles. Tout comme à Rimouski, au "Daniel Show" incombe la partie récréative de l'exposition.

GRANDE VENTE de Réfrigérateurs Electriques

A DES PRIX TRÈS SPÉCIAUX

1 GILSON

9.5 pieds cubes
329.75 plus taxe

1 UNIVERSAL COOLER

10.5 pieds cubes
335.00 plus taxe

4 FIRESTONE

8.7 pieds cubes
350.00 chacun plus taxe

UN CABINET A LIQUEUR 2 dans 1

POUR LIQUEUR, BEURRE LAIT, FROMAGE
325.00 plus taxe

UNE GLACIERE FIRESTONE

60.00 plus taxe

CONSTATEZ SON PRIX AVANTAGEUX



Cuisson au Gaz Automatique libre de soucis avec

MOFFAT

LE POËLE NO 1 DU CANADA

Venez voir aujourd'hui le nouveau Moffat 1951, modèle no 2108 — avec four Rayon-X qui élimine "le furetage dans le four" — chauffe-plats — allumage automatique de tous les brûleurs et autres avantages pour une cuisson au gaz entièrement automatique et de tout repos.

\$326.75

Réfrigération du Golfe, Enr.

141, rue de l'Évêché — RIMOUSKI — Tél. 3406

St-Robert Automobiles, Inc.

23 RUE ST-JEAN-BAPTISTE — RIMOUSKI, P.Q. — TÉL. 3309

DISTRIBUTEURS

- DODGE
- DE SOTO
- CAMIONS DODGE



Camions usagés

DODGE KINGSWAY, Coach, air conditionné	1951
FORD CUSTOM, Sédan, air conditionné, radio	1950
DODGE Spécial de Luxe, Sédan, chaufferette, radio	1949
CHRYSLER WINDSOR, Sédan, air conditionné, radio	1948
DODGE Spécial de Luxe, Coach, chaufferette, radio	1948
DODGE Spécial de Luxe, Coach, chaufferette, radio	1946

Chars usagés

DODGE Express, 1/2 tonne	1950
VANGUARD Express, 1/2 tonne	1950
MERCURY, 3 tonnes, 176"	1947
DODGE, 3 tonnes, 158"	1947
DODGE, Panel, 1/ tonne	1947
FARGO, 3 tonnes, 158"	1946

Prix raisonnables — Conditions avantageuses

Pour les classes!...

Voyez notre grand assortiment

PALETOTS

"TRENCH" en tissus à l'épreuve des intempéries.

Devant croisé, ceinture à la taille, épaulettes.

Gabardine de laine et rayonne de belle qualité; doublé, Marine, Gris, Beige. Tailles, 33 à 39

\$29.50

Tailles, 14 à 18 ans

\$16.50

Tailles, 24 à 30

\$9.95

GABARDINE NOIR

de coupe spéciale pour les prêtres, 33 à 39 points.

\$29.50

PANTALONS

SERGE NOIR

Pour le clergé. Pointures de 33 à 39

\$7.95

SERGE BLEU MARINE

Pour les séminaristes. Serge de 18 onces. Pointures 28 à 36

\$9.95

et \$12.50

SOULIERS

"POUR LE CLERGE"

LARGEURS: D-E

Souliers de veau, noir, doublés de cuir, semelle Good-year.

Pointures: 6 1/2 à 9 1/2

\$9.95



LE MAGASIN

Verreault
Service... Qualité

196 St-GERMAIN

BLAZERS



Flanelle anglaise tout laine, de confection parfaite. Devant croisé, attachant avec deux boutons de métal, poches appliquées, style réglementaire.

7 à 10 ans ... \$9.95

11 à 16 ans ... \$14.95

34 à 39 points ... \$24.50

PANTALONS

en flanelle anglaise tout laine; d'un gris réglementaire pour porter avec le blazer. Grandeurs 28 à 36.

\$9.95

EN MARGE DES SPORTS

(Par Marc Vaillancourt)

Notre temps étant considérablement limité, cette semaine, nous ne pouvons que donner un résumé succinct des activités sportives de la dernière semaine.

Balle-molle

Dans le domaine des éliminatoires de la ligue Senior de balle-molle de Rimouski, les "Annonces" se sont qualifiées pour la finale en éliminant le "Gareau mon Taille" en quatre parties.

Dans la première partie de la série finale jouée dimanche après-midi les "Annonces" ont brillamment revenus de l'arrière pour infliger une défaite de 15 à 12 au club "Dubé" en treize manches de jeu. Jos Lavoie a été le lanceur gagnant pendant que Mario Sénécal a subi la défaite.

Paul Déry et Mario Sénécal ont frappé chacun un coup de circuit. Wilson Janelle, Herman Fournier et Jos Lavoie se sont de nouveau signalés pour les vainqueurs. Jean-Yves Dionne, Pierre-Paul Labrie, Paul Déry et Mario Sénécal se sont le plus signalés pour les perdants.

Dans la sixième manche, Jean-Marc Desrosiers, faisant un retour au jeu après une absence de deux parties, a été expulsé du terrain à la suite d'une violente discussion avec l'arbitre.

Baseball

Les séries éliminatoires de la ligue de baseball du Bas St-Laurent ont commencées depuis dimanche dernier.

Dans la ronde "A", le club Matane, qui a terminé en première position de la ligue, a remporté une victoire serrée de 4 à 3 aux dépens du Rimouski. Les vainqueurs s'assurèrent la victoire dans la neuvième manche, alors qu'il y avait deux hommes de retirés.

Claude Pearson, gérant du Rimouski, nous a dit dès son retour à Rimouski que c'était la plus belle partie de la saison dans la ligue du Bas St-Laurent.

La deuxième partie aura lieu encore à Matane dimanche le 2 septembre.

Pendant ce temps, dans la série semi-finale "B", le club Price, champion de 1950, a fait un premier pas vers la finale, en triomphant du club Sayabec au compte de 9 à 5, dans une autre intéressante partie.

La deuxième partie de cette série sera jouée à Sayabec dimanche le 2 septembre.

Les courses

Après avoir accompli un travail monstre depuis le début, la direction du "Centre Sportif de Rimouski, Inc." devrait maintenant jeter un coup d'oeil vers les écuries, d'où proviennent les nombreux sujets de discussions concernant les conducteurs de chevaux.

Après la dernière épreuve du match "Magnolia Sir Spencer" et "Foster Hanover", plusieurs ama-

teurs sont devenus furieux et nombreux se sont rendus à l'évidence que les courses sont devenues une "chose arrangée".

Nous ne voudrions pas douter de la bonne foi des conducteurs, mais à certains moments de la course les parieurs, victimes de tout ceci, criaient au scandale. Espérons que l'on y verra, et cela dans le plus grand intérêt des amateurs de courses sous harnais à Rimouski. Comme vous l'avez sans doute constaté depuis le début de la saison plusieurs spectateurs viennent de l'extérieur et parfois de centres très éloignés. Matane, Mont-Joli, Trois-Pistoles et Rivière-du-Loup sont très bien représentés à chaque spectacle.

"Peach Butter", de Moreau et Frère, de Rimouski, a remporté la première épreuve d'une course disputée à Trois-Rivières, récemment et, dans la seconde épreuve, comme il était en voie d'abaisser le record de la piste de l'endroit, il s'est malheureusement blessé à une jambe, alors qu'il avait une avance de huit longueurs sur ses rivaux, pour terminer en deuxième position.

D'après les informations obtenues de M. Aubert Brillant, témoin de cette course, "Peach Butter" aurait battu le record de la piste de Trois-Rivières, qui est de 2:08 1/2 pour le mille. Tout de même, nous avons la certitude que "Peach Butter", habilement conduit par Guy Beauchemin, aura la chance de se reprendre.

En raccourci

Yves Bellavance, Réginald Tremblay et Claude Lavoie sont revenus enchantés d'un voyage à New-York... Pierre D'Anjou est maintenant l'associé de Gaby Ferland, de Montréal, pour bâcler le dernier programme de boxe à Rimouski pour le milieu de septembre...

Le club "Dubé" a fait un beau geste sportif, dimanche dernier, en acceptant l'alignement du jeune Herman Fournier pour les "Annonces"... Auparavant le "Dubé" s'était objecté étant donné que le jeune Fournier n'avait pas joué trois parties régulières durant la cédule...

M. Charles-A. Desrosiers, marqueur officiel au stade de balle-molle, est parti récemment en voyage à Sept-Îles...

Islets-Caribou

M. le Dr et Mme Alph. Chouinard, de St-Pascal, Kamouraska, étaient en visite chez M. J.-B. Chouinard.

Le 1er août avait lieu à la maison-mère des SS. de St-Joseph de St-Hyacinthe la prise d'habit de Mlle Rita Jourdain, en religion Sr Sainte-Rita de la Croix; elle est la fille de M. et Mme Johnny Jourdain.

M. et Mme Fernand Jourdain sont venus chez M. Zénon Jourdain.

M. et Mme Philippe Jourdain

sont allés chez des parents à Matane.

Mlle Alphonsine Comeau, de Baie-Comeau, était chez son oncle M. Johnny Jourdain ces jours derniers.

Mme Georges Laliberté est venue passer quelques jours chez son oncle M. Emile Chouinard, gardien du phare de l'île aux Oufes.

Mlle R.-Anna Pelletier, de Montréal, est venue chez sa sœur Mme Geo-A. Jourdain.

Mme Jos Yockell est hospitalisée à Hauterive. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

En route pour Languedoc

Une famille de 10 enfants, de Val-Brillant, celle de M. Charles Rioux, a quitté Québec pour aller s'installer sur un lot de colonisation à Languedoc, dans l'Abitibi. Avant leur départ, M. et Mme Rioux et leur famille ont été les invités de l'hon. J.-D. Légin, ministre de la Colonisation, à un souper donné au "Jardin du Gouverneur".

M. Rioux est le fils de M. Philias Rioux, ancien maire de Val-Brillant.

Les déficiences de la "bonne table"

Une enquête nouveau genre, portant sur le régime alimentaire et l'influence qu'il a sur l'individu, a été conduite auprès de 64 familles de l'Etat de Pennsylvanie. Les résultats de cette enquête, qui a duré un an, sont publiés dans un article du numéro de septembre de "Sélection" du Reader's Digest.

Chaque famille choisie était de classe moyenne, habitait une maison agréable, pourvue de tout le confort désirable et se flattait de vivre assez largement. Au total, 239 hommes, femmes et enfants appartenant bien portants. Mais après un examen médical minutieux de chaque sujet, on constata que ces familles, si bien nourries, étaient en général sous-alimentées. Beaucoup de sujets étaient au-dessous du poids normal, manquaient de vitamines, de protéines et de sels minéraux. L'élément féminin accusait les plus nettes déficiences.

Les futures mamans étaient mal préparées à supporter les lourds prélèvements de calcium qu'imposait la grossesse et l'allaitement. L'état général des jeunes filles n'était guère meilleur. La moitié d'entre elles étaient nettement en dessous du poids normal. Les jeunes gens et les hommes faisaient meilleure figure. Les enfants de moins de 12 ans, dont l'alimentation était en général convenablement réglée, étaient encore les mieux portants.

Un deuxième examen, effectué après correction des régimes d'alimentation, démontre que la santé de ces familles s'était améliorée de façon sensible.

"La ménagère, déclare une des directrices de l'enquête, a beau savoir que les protéines, les carbohydrates, les sels minéraux et les vitamines sont indispensables à la bonne alimentation, elle est, en général, incapable de vous dire si tous ces éléments essentiels se trouvent bien dans les plats qu'elle sert à table". Fort heureusement, cela n'est d'ailleurs pas nécessaire. En composant ses menus quotidiens, elle n'a qu'à utiliser les quantités appropriées d'aliments appartenant à onze "groupes d'aliments" dont les propriétés et les valeurs sont bien connues. L'article de "Sélection" donne la liste de ces groupes d'aliments et contient une foule de renseignements intéressants.

Le Sacré-Collège

La mort du cardinal Dougherty a amené de nouveaux changements dans la composition du Sacré-Collège. Voici la liste la plus récente de ses membres d'après leur nomination, leur âge et leur nation:

Composition actuelle du Sacré-Collège

Le Sacré-Collège au complet compte 70 cardinaux. Il n'y en a actuellement que 50 dont 2 créés par Benoît XV, 22 par Pie XI, et 26 par Pie XII. 20 chapeaux sont vacants.

Age des cardinaux

Verde, 86 ans; Caro Rodriguez, 85; Mercanti, 85; Sapiella, 84; Jorio, 84; Faulhaber (de), 82; Salgado, 81; Dalla Costa, 79; Naselli-Rocca, 79; Fumasoni-Biondi, 79; Ascalesi, 79; Tedeschini, 78; Van Roey, 77; Canali, 77; Bruno, 78; Innitzer, 76; Pla y Deniel, 75; Dosatti, 75; Copello, 71; Gerlier, 71; Schuster, 71; Segura y Saenz, 71; Roques, 71; Mooney, 69; Guevara, 69; Liénart, 67; Tisserant, 67; Piazza, 67; Jong (de), 66; Frings, 64; Strich, 64; Ruffini, 63; Gonçalves Cerejeira, 63; Caggiano, 62; Spellman, 62; Gouveia (de), 62; Vasconcelos Mota (de), 62; Tien, 61; Mindszenty, 60; Missini, 74; Pizzardo, 74; Aloisi Masella, 72; Tappouni, 72; Micara, 72; Arteaga y Betancourt, 72; Barros Camara (de), 57; McGuigan, 57; Agagianian, 56; Gilroy, 56; Griffin, 52.

Cardinaux par nation

Cardinaux italiens: (18) — Aloisi Masella, Ascalesi, Bruno, Canali, Dalla Costa, Fossati, Fumasoni-Biondi, Jorio, Massini, Mercanti, Micara, Naselli-Rocca, Piazza, Pizzardo, Ruffini, Schuster, Tedeschini, Verde.

Cardinaux étrangers: (32) — Allemands (2): Faulhaber (de), Frings; Américains (3): Mooney, Spellman, Strich; Anglais (1): Griffin; Argentins (2): Caggiano, Copello; Arméniens (1): Agagianian; Australiens (1): Gilroy; Autrichiens (1): Innitzer; Belges (1): Van Roey; Brésiliens (2): Vasconcelos Mota (de), Barros Camara (de); Canadien (1): McGuigan; Chilien (1): Caro Rodriguez; Chinois (1): Tien; Cubain (1): Arteaga y Betancourt; Espagnols (2): Pla y Deniel, Segura y Saenz; Français (5): Tisserant, Liénart, Berlier, Roques, Salgado, Hollanda (1): Jong (de); Hongrois (1): Mindszenty; Péruviens (1): Guevara; Polonais (1): Sapiella; Portugais (2): Gonçalves Cerejeira, Gouveia (de); Syrien (1): Tappouni.

Heureux événement au Zoo de Londres

(B.I.R.U.) — Tubby et Baby, les pingouins antarctique du Jardin zoologique de Londres se relayaient pour couvrir un œuf. C'est Baby qui a pondu cet œuf, mais c'est le père qui, jusqu'ici, a fait la plus grande partie de la couvaison. Les pingouins de ce genre se reproduisent rarement en captivité et le Jardin zoologique n'a pu faire couvrir qu'un seul autre œuf, il y a deux ans. Le poussin mourut, d'ailleurs, au bout de deux jours. Les visiteurs d'outre-mer se présentent en foule au Zoo, situé dans Regent's Park dans le nord de Londres. Au cours de la guerre, des milliers de soldats canadiens et américains s'y rendirent et beaucoup d'entre eux y laissèrent dans le réservoir des crocodiles, dont le fond est tapissé de pennies, sixpences et shillings lancés par les militaires. L'argent y est aussi en sûreté qu'à la Banque d'Angleterre.

PETITES ANNONCES

A LOUER — 2 chambres meublées, chauffage avec calorifère, usage du téléphone. S'adresser à Mme Antoine Beaupré, 11 Ste-Thérèse, Tél. 4140, Rimouski.

A LOUER — Appartements meublés avec frigidaire. Bureaux. S'adresser à 141, de l'Évêché, Rimouski.

LOGEMENT A LOUER — 4 pièces. S'adresser l'avant-midi à 64c, rue Rouleau ou l'après-midi et le soir à 64, rue Rouleau, Tél. 4110.

ATTIRAYANTE MAISON D'ÉTÉ — Plage de Sacré-Coeur. Grand terrain clôturé. De tout confort, grand solarium, vivoir avec foyer, cuisine, 2 chambres de bain, eau chaude. Actuellement occupé par M. Gariepy. Vous pouvez aller la visiter tous les jours.

MAISON A VENDRE, située près de la nouvelle route nationale; dimension, 25 x 26 pieds. 9 pièces. Eau froide, eau chaude. Pour plus de renseignements, s'adresser à 44, rue Laval, Nazareth, Tél. 3964.

A VENDRE — Un moulin à scie portatif complet. Un chevrolet 2 tonnes, modèle 1948, double réduction avec vitesse supplémentaire (troxel), le tout en parfaite condition. Pour plus de renseignements s'adresser à Louis Bélanger, 47 rue de l'Église, Nazareth, Rimouski, Tél. 3820.

A VENDRE, tôle Gaufree "Royal" pour couvertures et lambris, feuilles de 6 à 15 pi. de long. Largeur 36 pouces couvrant 32". Prix et échantillons fournis sur demande. Estimé fourni gratuitement en nous envoyant la longueur du faite et des chevrons. Achetez directement de la manufacture. A. L. GONNEVILLE, MFG. Dept. 23, Charette, Qué.

VENDONS, ECHANGEONS, meubles de toutes sortes, neufs et usagés. — Mobiliers de chambre — salons — cuisine, poêles, laveuses, etc. Les Enchevres Chertier, Enr. 1, Ave. Rouleau, angle St-Germain, Rimouski, Tél. 4373.

HOMMES DEMANDÉS — 15 hommes demandés, dans la région de Rimouski, pour apprendre la mécanique automobile et DIESEL. Cours en français. Termes faciles. S'adresser à J. D. Allard, Casier Postal 412, Station H, Montréal.

Exposition de mode dans une prison

(B.I.R.U.) — La première exposition de modes jamais tenue pour les prisonnières anglaises condamnées à de courts séjours en prison a eu lieu à la prison d'Holloway il y a peu de temps. Plus de 200 prisonnières en sarraux de gros coton baient d'admiration à voir les mannequins montrer une collection de 21 costumes, robes de cocktail et robes du soir. Cette exposition a été organisée par l'un des "dix grands" couturiers de Londres, Victor Stiebel. Les vêtements que les prisonnières ont vus, dit-il, font partie de la nouvelle collection d'hiver qui ne sera réalisée que le 23 août. A la suite de ce déficit d'une heure, Stiebel a donné aux prisonnières des renseignements techniques sur la mode; il a été tellement impressionné par l'attention et l'intérêt qu'elles manifestaient qu'il a donné le nom d'Holloway à l'une de ses robes du soir violettes.

PROVINCE DE QUEBEC
Municipalité de
Rivière-au-Renard, P. Q.

Aux Contribuables de la
suscrite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES
DONNE par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE :

Attendu qu'à une assemblée spéciale du 21 juillet 1951, tenue à l'endroit ordinaire des séances, le conseiller Eddy Gauthier a donné avis qu'à l'assemblée régulière du 4 août, il proposera l'adoption d'un règlement permettant la vente des bières et vins dans la municipalité de Rivière-au-Renard.

IL EST ORDONNE ET STATUE : Que le présent conseil adopte un règlement portant le no 48 permettant la vente des bières et vins dans la limite de la municipalité. Que le dit règlement est adopté pour fins de décisions par les contribuables.

Le tout en conformité avec les statuts Refondus de la Province de Québec, statuant en la matière et la loi de la Commission des Liqueurs de Québec.

Que le dit règlement soit soumis par voie de référendum aux électeurs de cette municipalité, pour approbation, le tout selon la Loi, le 10ème jour de septembre 1951, de 10 hrs du matin à 6 hrs du soir, à la salle paroissiale.

M. Joseph Preston est nommé secrétaire d'élection.

Donné à Rivière-au-Renard ce 4ème jour d'août mil neuf cent cinquante et un.

J.-A. PLOURDE,
Secrétaire-Trésorier.



Le Ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'É.T.A.), le MERCREDI 12 SEPTEMBRE 1951, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR AMÉLIORATIONS AU HAVRE, L'ANSE-BRILLANT (P.Q.)."

On peut prendre connaissance des plans, de la formule de contrat et du devis, et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux publics, à Ottawa, de l'ingénieur régional, rue de la Cathédrale, Rimouski (P.Q.), et au bureau de poste de l'Anse-à-Brillant, comté de Gaspé (P.Q.).

Remarque.—Le ministère fournira sur demande faite au soussigné, les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de \$20, sous forme d'un chèque de banque visé fait à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et devis seront retournés au ministère, pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas remis au ministère dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On ne tiendra compte que des soumissions préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Un chèque fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque chartre canadienne, ou des obligations au porteur, comme il est spécifié à la formule de soumission et représentant 10 p. 100 du montant soumissionné, doivent accompagner chaque soumission.

ROBERT FORTIER,
Secrétaire intérimaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 14 août 1951.

MOTEURS

remis à neufs

A VENDRE

OU A ECHANGER...

Toujours en
main...Quantité de moteurs
reconditionnés
pour les automobilistes
intéressés.

En voici le choix

- FORD V 8
- CHRYSLER, T 112 - T 118 - T 120
- CHEVROLET 1946
- PASSAGER ■ TRUCK
- INTERNATIONAL K I

GARAGISTES

Vente et échange de
crank shaft et de bea-
rings de marques popu-
laires.

AU DEPARTEMENT DE SERVICE

Nous exécutons tous genres de travaux :
Perçage de moteurs, tour-
nage de crank shaft, pla-
nage de têtes de moteurs,
alignement de roues, troubles électriques, etc.

— GARAGE —
DIONNE AUTOMOBILES, Inc.
271, St-Germain — RIMOUSKI — Tél. 2224



■ Parmi les camarades et les visiteurs qui ont manifesté leur admiration à Tante Monique pour son 10e anniversaire au Courrier de CHRC, on trouve plusieurs figures bien connues. Sur la photo ci-haut on distingue l'équipe du Club du Coucou, le Directeur des Programmes de CHRC, Magella Alain, Mme Gagné, Roger Label, animateur de l'émission "Debout c'est l'heure", Henri Veilleux de l'émission "La Semaine Radiophonique", Bernard Goulet, de Montréal, et plusieurs autres qui avaient prêté leur concours à cette manifestation.

TÉL.
3 3 2 1

TRANSPORT GÉNÉRAL — DÉMÉNAGEMENT —

RIMOUSKI

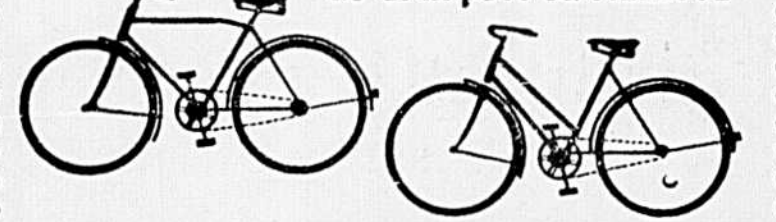
— WAGONS MIXTES

TRANSPORT, LIMITÉE

TÉL.
3 3 2 1

VOUS POUVEZ GAGNER

UNE **BICYCLETTE**
de GARÇON ou FILLETTE



Absolument GRATIS

UN DES 120 PRIX DE VALEUR!

Dans quelques semaines seulement vous pouvez posséder l'une de ces bicyclettes absolument neuves... un joli radio de table pour votre chambre... ou l'un des 120 prix de valeur, simplement en conservant les bouchons de Boutilles Kist. Voici comment faire.

Chaque fois que vous avez un bouchon de Boutille Kist, enlevez la rondelle de liège à l'intérieur et cherchez la lettre K-I-S ou T, imprimée à l'intérieur du couvercle métallique. Allez ensuite chez votre dépositaire le plus proche de breuvage Kist... celui qui vend le délicieux Kist froid... et demandez votre copie des conditions du Concours Kist. Vous lirez comment vous pouvez gagner une bicyclette neuve, ou l'un des 120 prix de valeur. Commencez dès maintenant à ramasser les bouchons de bouteilles de breuvage Kist.

Inscrivez-vous
des Aujourd'hui
au Grand **CONCOURS KIST**
Le Secret est sous la Capsule KIST

Les constructions du Séminaire



Dimanche après-midi, du haut du clocher de la cathédrale, notre reporter prit la photographie que nous reproduisons ci-dessus de l'ensemble du Séminaire tout entier, y compris la nouvelle partie dont les travaux débutèrent en août 1950, sous la direction de l'entrepreneur M. F.-X. St-Laurent, après le déblaiement des ruines causées par la conflagration de mai 1950 qui avait réduit en cendres, en plus du "vieux Séminaire", le couvent des SS. de la Ste-Famille, l'Ecole de Marine, la boulangerie, la meunerie et la chaufferie. Comme nos lecteurs peuvent le constater, ce vaste immeuble est pratiquement terminé à l'extérieur. Fait de briques de couleur chambrée, de pierre aux fenêtres et aux portes, avec charpentes en acier, planchers de terrazzo, murs de plâtre, l'édifice aux lignes imposantes et sobres est tout à l'épreuve du feu; comme d'ailleurs le Couvent des SS. de la Sainte-Famille, sur la rue Ste-Marie. Les religieuses assument la direction de la tenue du Séminaire et de ses maisons d'enseignement affiliées, préparent quotidiennement quelque 3.000 repas (au caféteria), entretiennent, lavent, représentent quelque 10.000 pièces de linge et lingerie.

On accède du Séminaire à la Maison des Aides et au Couvent par un corridor.

En passant de l'est à l'ouest sur le terrain du Séminaire, on aperçoit une large porte cintrée; c'est fort attrayant et le style en est coquet, rompant un peu la sobriété des lignes droites de l'immeuble. En examinant la photo, on peut voir, au nord, borné à la rue Ste-Marie, une partie du vaste immeuble ayant une largeur de 436 pieds, à trois étages. A l'extrême ouest, une largeur de 86 pieds a été affectée pour le Couvent des Soeurs de la Sainte-Famille et la Maison des Aides du Séminaire où 50 jeunes filles peuvent être logées. Au haut de la porte d'entrée, au nord, une croix de pierre incrustée dans le mur indique l'entrée du couvent. En y pénétrant, on a une impression de bien-être, de confort. Tout y est clair; murs de plâtre blanc, boiseries, portes et rampes en bois naturel vernis; éclairage indirect pour la plus grande partie; système de chauffage en grande partie dissimulé; plancher en terrazzo; c'est net, c'est gai. La chapelle de la communauté est petite, mais éclairée par de larges fenêtres; on accède au maître-autel par des marches de granit gris pâle. Deux grandes chambres de couture où s'alignent de multiples armoires, casiers, vestiaires. Chaque religieuse a sa chambre personnelle, pourvue d'une large fenêtre, et un mobilier entièrement neuf. Et que dire de la buanderie fort imposante mais qui suffira à peine aux besoins considérables de notre "université rurale", si l'on peut s'exprimer ainsi, puisque le Petit Séminaire, le Grand Séminaire,

l'Ecole Technique, l'Ecole de Commerce, l'Ecole de Marine, l'Ecole d'Agriculture ont recours aux services des Soeurs de la Sainte-Famille pour voir à l'entretien de leur linge et lingerie, ce qui représente une quantité impressionnante.

Une partie de la machinerie qui se trouvait dans la buanderie installée avant 1950 fut incendiée mais reconstruite; il a fallu cependant acheter plusieurs pièces nouvelles. Ce nouveau couvent pourra contenir 50 religieuses; actuellement il n'y en a que 24, dont la supérieure est la Rev. Mère St-Joseph des Lys, à Rimouski depuis 20 ans. Elle est assistée par Soeur Ste-Florence. Après la conflagration, ces religieuses trouvèrent refuge dans une partie du Séminaire restée debout. Elles prennent possession de leur nouveau couvent aujourd'hui même, toutes les chambres étant aménagées. Le premier lavage, à la buanderie, s'est fait mercredi, sous la surveillance de Soeur St-François du Carmel, directrice de ce département.

Quant à la maison des aides, elle est occupée depuis mardi par 48 filles. C'est une maison spacieuse avec salle de réception ou de repos, chambres de quatre lits, pourvues de garde-robes individuelles et aménagées sobrement mais confortablement: un bon lit, un bureau, une chaise bergère et une chaise droite pour chacune des occupantes; éclairage indirect, chauffage central; portes et boiseries en merisier blond; un la-

vabo dans chaque chambre; belles chambres de bain à proximité.

Sur la rue Ste-Marie également, à l'extrême est, l'atelier de menuiserie du Séminaire, bien outillé, la chaufferie, la boulangerie et la meunerie. Au sud, à l'arrière du Séminaire (partie neuve restée debout après le sinistre), s'étend une vaste construction, en briques chambrées, avec décoration aux fenêtres et aux portes, d'une profondeur de 156 pieds, allant du sud au nord pour rejoindre le couvent des SS. de la Ste-Famille et les autres départements de menuiserie, meunerie, etc., sur une largeur, est-ouest, de 209 pieds, avec une aile, à l'est, ayant une profondeur de 62 pieds et une aile, à l'ouest, d'une profondeur de 52 pieds. Formant, en tout, nous disons l'entrepreneur de cette construction, M. F.-X. St-Laurent, une superficie de 38.300 pieds carrés. Quand les travaux seront terminés entièrement, pour la partie neuve aperçue sur la photo, il en aura coûté \$800.000 au Séminaire. M. St-Laurent est assisté par deux contremaîtres MM. Gilbert Brissou et Adrien Lepage.

Les travaux à l'intérieur du Séminaire proprement dit ne sont pas terminés mais avancent rapidement. On est à terminer les planchers de terrazzo; toutes les divisions en terracota sont faites; il ne reste plus qu'à apposer le plâtre. Dans quelques semaines, la cuisine et les réfectoires des prêtres et des élèves pourront être occupés.

Prochain mariage

Lundi, le 3 septembre, dans l'église de Pointe-au-Père, sera célébré dans la plus stricte intimité le mariage de Mlle Marthe Chevrone, g.m.g., fille de M. J.-Alexandre Chevrone, décédé, et de Mme Chevrone, de Pointe-au-Père, avec M. Louis-Lavoie, photographe, fils de M. Henri-E. Lavoie, i.e., et de Mme Lavoie, de Rimouski. Pas de faire-part.

Communiqué du maître de poste

A l'occasion de la Fête du Travail, le 3 septembre, le service postal se fera comme suit:

Aucune distribution par facteurs. Les guichets seront ouverts pendant deux heures, de 8 h. à 10 h. a.m., sauf pour les mandats de poste et la caisse d'épargne.

Les salles publiques seront ouvertes jusqu'à 6 h. le soir.

La distribution par express et les réceptions et expéditions des dépêches se feront comme à l'ordinaire.

J.-A. COUILLARD,

maître de poste de Rimouski.

Mariage à la cathédrale

Jeudi matin, M. le curé Camille Michaud a béni le mariage de M. Léonard St-Laurent, employé civil, fils de M. et Mme Ulfranc St-Laurent, avec Mlle Louise Roy, fille de M. et Mme Gédéon Roy. La mariée était accompagnée de son père et M. Ulfranc St-Laurent servait de témoin à son fils. La cérémonie fut suivie d'une réception à l'Hôtel du Rocher Blanc. Les nouveaux époux sont ensuite partis pour la Gaspésie. Ils demeureront, à leur retour, à Rimouski.

Mariage Gingras-Bélanger

Samedi, le 25 août, dans la chapelle St-Vincent de Paul, décorée de fleurs estivales, le R. P. Pontbriand, curé de la paroisse, a béni le mariage de Lucette, fille de M. et Mme Gingras, C.R., et de Mme Gingras, avec M. Jean-Yves Bélanger, fils de M. et Mme Henri Bélanger, de Mont-Joli.

A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception a réuni les invités au Kent House où les tables étaient décorées de glaçons multicolores. Les nouveaux mariés sont ensuite partis pour Jasper. Parmi les invités de l'extérieur, il y avait, entre autres, M. et Mme Henri Bélanger, Mlle Lisette Bélanger, M. et Mme Raymond Bélanger, M. et Mme Raymond Rouleau, M. et Mme Marius Bélanger, M. Maurice Bélanger, tous de Mont-Joli.

Il se jette sous un camion

Un bambin de 4 ans, Denis Canuel, de St-Fabien, a été broyé à mort, samedi après-midi, sous les roues d'un camion sur lequel il se jeta en voulant traverser la rue. Il était le fils de M. et Mme Albert Canuel. La mort fut presque instantanée.

Lors de l'enquête du coroner, samedi soir, un verdict de mort accidentelle fut rendu et le chauffeur du véhicule, M. Edgar Bellavance, de St-Fabien, fut exonéré de tout blâme.

Nomination

M. Paul-Henri Lavoie, agronome, autrefois de Rimouski, vient d'être nommé secrétaire des Relations Extérieures des Chambres de Commerce Internationales.

M. Lavoie, qui demeure maintenant à Montréal, est un ancien président de la Chambre de Commerce de Rimouski.

Notes locales

— L'hon. M. Louis St-Laurent et son fils M. Jean-Paul St-Laurent, d'Ottawa, étaient en ville, la semaine dernière. Ils ont rendu visite à quelques officiers de Price Brothers.

— Me Simon Langlais, avocat, de Montréal, était en ville au début de la semaine.

— M. l'abbé Maurice Chouinard, qui était vicaire à la cathédrale de Rimouski depuis 12 ans, vient d'être nommé vicaire à St-Jérôme de Matane.

— L'hon. Dr Camille Pouliot, ministre de la Chasse et des Pêcheries du Québec, était en ville, mardi, pour visiter l'entrepôt frigorifique.

— Mlle Bertha Mimeault, de notre ville, et son amie Mlle Lise Raynault, de Montréal, étaient à Matane en fin de semaine chez M. Gabriel Mimeault.

— Mlle Lucile Dumont, é.g.m., de Montréal, est en vacances chez sa sœur Mlle Patricia Dumont.

— Mlle Blanche Lepage, de Montréal, est l'invitée de sa mère Mme Oscar Lepage.

— M. Benoît Masiola, de Québec, a passé quelques jours en notre ville.

— Mlle Colette Fillion, de Niagara, est en visite chez sa sœur Mme B. Lavoie.

— M. le Dr et Mme Benoît Dumas et leurs enfants Bruno et Dominique sont en vacances à Sherbrooke.

— M. François Couillard, de Courville, était chez des parents à Rimouski et Ste-Luce, récemment.

— M. et Mme Ovide Dick, M. et Mme Albert Dick, Mme Roméo Duchesne sont allés chez des parents à Lewiston, Me.

— M. et Mme Onésime Verreault et Mme Henri Corriveau, de Québec, sont en visite chez M. Eugène Garon et Mme Ve Arthur Gaspé.

— Mme Rodolphe Morin, de Baie-Comeau, a passé quelques jours en notre ville.

— Mme Joseph Lafrance est retournée à Québec après avoir rendu visite à M. et Mme Lionel Gagnon.

— Mlle Rita Leclerc, g.m.g., de Québec, a passé quelques jours en notre ville.

— Mlle Jeannine Amiot et Aline Tremblay ont passé leurs vacances à Chicoutimi, Arvida, Port-Arthur et Jonquière; elles ont fait le trajet à bord du bateau le "St-Laurent".

— M. Rodrigue Boudreau, de Cap-au-Moule, était en ville, lundi, accompagnant la dépouille de son frère Lucien, 19 ans, noyé accidentellement au barrage. Manicouagan, dont on a retrouvé le corps, lundi matin, près de 12 jours après l'accident.

— M. Philadelphie Hudon, gérant de division des Prévoyants à Rimouski, et Mme Hudon sont revenus de Sherbrooke où ils ont assisté au congrès annuel des Prévoyants du Canada.

— M. Georges Leroux est retourné à Notre-Dame-du-Rosaire (Montmagny) après avoir passé quelques jours en notre ville.

— M. et Mme Aurèle Beauchesne, des Îles de la Madeleine, ont rendu visite à leurs parents M. et Mme Ludger Beauchesne, récemment.

— M. et Mme Claude Rousseau, de Montmagny, ont passé la fin de semaine en ville et à Ste-Luce-sur-Mer.

— M. le notaire et Mme Donat Demers, de Québec, étaient en fin de semaine à Rimouski et à Ste-Luce-sur-Mer.

— M. Paul-Emile Côté, agronome, est allé à Sherbrooke assister à l'exposition régionale.

— M. Gérard Bourret, de Gaspé, nommé administrateur de l'entrepôt frigorifique de Rimouski, est arrivé en notre ville pour assumer ses nouvelles fonctions. Sa famille viendra le rejoindre plus tard.

— M. et Mme Edmond Lévesque, de Chicoutimi, sont venus à Rimouski à l'occasion du mariage de M. Léo St-Laurent, frère de Mme Lévesque, avec Mlle Louise Roy.

— M. Léopold Doran et Mme Victor Lepage sont allés à Québec pour assister aux funérailles de l'hon. juge Roméo Langlais.

— M. et Mme Elise Moreault, sont partis pour Amherst, E.-U., où ils seront les hôtes de leur fille Mlle Lucile Ouellet, qui a donné naissance à un fils.

— Mlle Marcelle Dumont, de Campbellton, est l'invitée de Mlle Monique Desjardins.

— Le lieutenant et Mme L.-P. Proulx, de Wainwright, Alberta, sont de passage à Rimouski chez M. Alfred Dubé, m.a.l., et Mme Dubé.

Nominations ecclésiastiques

M. l'abbé Maurice Chouinard, vicaire à la cathédrale depuis 12 ans, vient d'être transféré à St-Jérôme de Matane, pour succéder à M. l'abbé Aubin Fougère, nommé curé desservant à Lac-Pitru.

M. l'abbé Laurent Morin, de St-Louis du Ha! Ha!, a été nommé à la cathédrale de Rimouski. Il sera remplacé à St-Louis par M. l'abbé Mathieu Ouellet, ci-devant vicaire à St-Mathieu.

M. l'abbé René Turbide, vicaire à Rivière-Blonde, est nommé vicaire à St-Anaclet.

Naissance

M. et Mme Narcisse Gagné, de Rimouski, annoncent la naissance d'une fille baptisée le 19 août sous les prénoms de Rose-Line. Parrain et marraine, M. et Mme Napoléon Hudon; porteuse Mlle Marie-Paule Gagné.



Le fondateur de la Fanfare de Rimouski

La Fanfare de Rimouski, qui veut sortir de l'ombre et procurer encore à la population des heures agréables, présente à cette dernière la photo de son regretté fondateur, le notaire Louis-de-Gonzague Belzile, dont la biographie paraîtra sous peu dans ce journal.

Le secrétaire.

Inauguration d'un nouveau chemin en Gaspésie

L'hon. Dr Camille Pouliot, ministre de la Chasse et des Pêcheries, était dimanche au lac Ste-Anne, au pied des monts Shick Shocks et au centre de la Gaspésie. Il a reçu plusieurs citoyens en vue de Gaspé qui sont venus inaugurer un nouveau chemin qui contribuera considérablement à assurer le développement de la péninsule.

De Gaspé au lac Ste-Anne, la distance est d'environ, cent milles. Jusqu'à date, on pouvait se rendre au lac Madeleine, mais il n'y avait pas de chemin pour atteindre le lac Ste-Anne. La distance entre les deux lacs est de quinze milles. Le ministre de la Chasse et des Pêcheries a pris des mesures pour assurer la circulation des autos entre les deux lacs.

Il ne s'agit pas d'un grand boulevard de circulation, pavé en ciment et sur lequel on a fait pratiquement disparaître les accidents de terrain. Il s'agit tout simplement d'un chemin de pénétration sur lequel les autos peuvent circuler et qui ouvre de nouveaux territoires de pêche. C'est un chemin qui aura surtout l'avantage de permettre de circuler de Gaspé à New-Richmond, par le lac Madeleine, le lac Ste-Anne et le lac Berry Mountain, trois lacs où la truite est abondante. Il permettra aussi aux gens de Gaspé d'aller à la pêche au saumon sur la Cascadepia, sans avoir à se rendre à New-Richmond, par le chemin de ceinture.

Le nouveau chemin, ouvert par le ministère de la Chasse et des Pêcheries n'est encore, comme nous l'avons dit, qu'un chemin de pénétration, mais il présente de multiples avantages. En plus de permettre d'atteindre le lac Ste-Anne,

près du mont Albert, il devient une artère, au centre de la péninsule, pour aller rejoindre le chemin qui sera construit de Ste-Anne-des-Monts à New-Richmond à travers la Gaspésie.

Le Dr Benoît Michaud

sera absent de son bureau du 1er au 10 septembre.

La rentrée des élèves au petit Séminaire de Rimouski aura lieu mercredi le 5 septembre. Les élèves externes sont priés de s'inscrire mardi le 4 septembre. Heures de bureaux, 9 à 11 h. a.m. et 2 à 4 h. p.m.

On retrouve Hitler

Ceci est une primeur du magasin Rimouski Sportif, Enr. 336, rue St-Germain, Tél. 3104.

Le propriétaire Marc Vaillancourt vous offre en spécialité tous les articles de sport dans le gros et le détail: Baseball, Balle-molle, Tennis, Badminton, Chasse et pêche, Golfe, Bicycles C.C.M., Etc.

LOGEMENT À LOUER — Logement à louer meublé et chauffé, 4 pièces pour petite famille ou couple sans enfant. S'adresser à 44 B rue St-Robert, Tél. 2539.

ON DEMANDE — Petite famille demande une servante pouvant coucher chez elle. Congé le dimanche. S'adresser par tél. au no 2758.

A LOUER — Grande chambre à louer meublée ou non. S'adresser à Mme Gloutnez, 318 St-Germain, Tél. 3851, Rimouski.

Demande d'emprunt

Pour terminer les travaux commencés, l'Hôpital de Rimouski a besoin de faire un emprunt considérable. Ceux qui ont des capitaux à placer ou qui désirent se créer une rente viagère pourront s'adresser à l'économiste de cette maison.

Tout en faisant un placement sûr, ils auront ainsi le mérite de contribuer à une oeuvre sociale des plus importantes.

Mlle Aline Pineau COUTURIÈRE

Auparavant employée au Foyer du Textile, Mlle Pineau annonce à sa clientèle qu'elle vient d'ouvrir son salon de couture chez son père M. Romulus Pineau.

30, rue LAVOIE
TÉL. 4438

Mort de M. Napoléon Lepage

On apprendra avec regret la mort de M. Napoléon Lepage, décédé à Ste-Odile le 25 août après une longue maladie.

M. Lepage laisse pour pleurer sa perte son épouse Mme Lepage (Eva Marquis), quatre fils: Clément, Lucien, Robert, Marcel, et une fille, Denise. Ses beaux-parents, M. et Mme Alfred Marquis. Il laisse aussi un frère, Edmond, d'Abitibi, trois soeurs, Philomène, des États-Unis, Marie et Florida, de Rimouski, et plusieurs neveux et nièces.

Au départ de la maison mortuaire, le cortège était précédé de la croix que portait M. Alfred Dubé, député du comté de Rimouski. Portaient le cercueil, MM. Roger Bernier, Ronald Beaulieu, Joseph Roussel, Jean Lavoie, Fernand Roussel et Lionel Labrie. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Omer D'Amours, curé de Ste-Odile, qui chanta aussi le service.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Succès de M. Jean-R. Brillant

La Life Underwriters Association of Canada vient d'annoncer aujourd'hui à Toronto que M. Jean-R. Brillant, représentant régional de l'Alliance Nationale à Rimouski, a passé avec succès le troisième examen annuel et final qui lui confère le titre et les fonctions de membre agréé de l'Association des assureurs-vie du Canada.

M. Brillant est l'un des 106 membres de l'Association au Canada qui ont remporté cet honneur à la suite d'examen qui ont eu lieu au mois de mai dernier et dont les résultats furent révélés aujourd'hui. Cette année, plus de six cents candidats ont participé par écrit aux examens de première, deuxième et troisième année.

Les études qui mènent au titre de C.L.U. (Chartered Life Underwriter) s'étendent présentement sur une période de trois ans. Les membres qui suivent ces cours, tel M. Brillant, sont guidés dans l'étude des matières inscrites par un cours supplémentaire qui leur est dispensé à l'Ecole de Commerce de la Ville de Québec.

Les sujets requis comprennent les principes et la mise en pratique de l'assurance-vie, la loi de l'assurance-vie, la souscription de l'assurance-vie et l'art de la vente, la psychologie, l'administration financière, la langue commerciale, la gestion d'immeubles et l'assurance industrielle et commerciale.



VOTRE nouveau — —
CHAPEAU d'automne
— — MADAME

Choisissez-le bien vite parmi notre merveilleux assortiment. Nouvelles petites formes en vogue cet automne... petits coiffants de velours... chapeaux "pill-boxes", toques inclinées, ornés de pierres du Rhin étincelantes, de plumes, d'élégantes voilettes. Teintes automnales: taupe, café, vert foncé, gris, marine ou noir. Ils sont tous ravissants et leurs prix des plus alléchants.

\$2.95 à \$15.00

Au Bon Gout Enr

A VENDRE — A VENDRE

Commerce de détail de poisson

Le seul commerce du genre à Rimouski, très bonne clientèle, bons revenus, commerce établi depuis le début de l'année 1950, situé à 68, de l'Evêché, Rimouski, Tél. 4584, case postale 288.

La propriétaire, la Cie de Poisson de Gaspé, Ltée, se consacrera exclusivement au commerce de gros du poisson.

L'équipement du magasin comprend: 2 chambres froides, 1 comptoir frigorifique de 16 pieds ouvert et les accessoires, 1 comptoir à légumes, 1 bouilloire électrique, 1 seie à ruban spéciale pour poisson, le stock de poisson, etc.

Le tout en parfaite condition.

Le rajeunissement de l'Opéra-Comique de Paris

par Albert MOUSSET

(S.I.F.) — Après un aménagement entièrement nouveau, l'Opéra-Comique de Paris, qui était fermé depuis plusieurs mois, a rouvert ses portes au public.

Depuis 1899, date de la construction de la salle actuelle, il n'avait jamais subi de réfection.

C'est une date dans son histoire.

Il n'est pas de théâtre parisien qui ait une histoire plus mouvementée.

Son origine est des plus humbles. Il est né sur les tréteaux des spectacles de foire. Une rue du quartier du Luxembourg, qui porte le nom de rue des Quatre-Vents, rappelle le souvenir d'un cul-de-sac de même appellation, mais qu'on dénommait aussi cul-de-sac de l'Opéra-Comique parce qu'il menait à la Foire Saint-Germain, où se donnaient des vaudevilles ou comédies à couplets parodiant les airs d'opéra.

Ainsi l'Opéra Comique est l'héritier des farces du Moyen-Age, en même temps que des pièces lyriques à intermèdes comiques du théâtre italien. Il s'oppose à l'opéra tragique, comme, en Italie, l'opéra buffa à l'opéra seria. Le mot lui-même apparaît dès la fin du dix-septième siècle.

L'Opéra-Comique s'installe en 1716 à l'Hôtel de Bourgogne, dont il reste un vestige connu de tous les Parisiens sous le nom de Tour de Jean sans Peur. Il prend là une succession où se résument toutes les influences qu'il a subies. Dans cet hôtel, en effet, s'étaient tour à tour exhibés les Comédiens de la Passion — qui n'y jouaient que des pièces profanes —, puis les Enfants sans souci, les Comédiens dits de l'Hôtel de Bourgogne, et enfin la Comédie Italienne.

Les comédiens italiens n'ayant, malgré leur talent, pas réussi à garder la faveur du public, on leur adjoint l'Opéra-Comique. Ce lui-ci eut avec l'Opéra des démêlés assez orageux qui provoquèrent même sa fermeture temporaire.

Mais ses succès ne tardèrent pas à montrer que le goût des Parisiens pour les "pièces de chant" s'était prodigieusement développé. Cette constatation motiva la curieuse ordonnance de Louis XVI du 31 mars

1780, où on lit notamment :

"Les rois nos prédécesseurs ont regardé le théâtre comme l'occupation la plus tranquille pour les gens oisifs et le délassement le plus honnête pour les personnes occupées... Désirant conserver dans Paris un spectacle qui puisse contribuer à l'amusement du public, nous avons établi une nouvelle troupe qui représentera des comédies françaises, des opéras bouffons, pièces de chant, soit à vaudeville, soit à ariettes et parodies. En conséquence, nous avons permis aux administrateurs de notre Académie de musique de faire à la dite troupe un bail pour trente années de l'Opéra-Comique. Les représentations devront être réglées de telle manière que la religion, les bonnes mœurs et l'honnêteté publique n'en puissent souffrir la moindre atteinte".

L'Hôtel de Bourgogne était devenu insuffisant pour un théâtre auquel la faveur royale allait donner un nouvel essor. Aussi, cette même année 1780, le duc de Choiseul céda-t-il les jardins de son Hôtel pour la construction d'une nouvelle salle à l'angle des rues Marivaux, Favart et Grétry — emplacement de l'actuel Opéra-Comique. La salle fut inaugurée l'année suivante. On continua à l'appeler Comédie italienne, bien que l'on y jouât que des pièces françaises. C'est elle qui donna son nom au Boulevard des Italiens.

Il y avait alors comme aujourd'hui, dans l'engouement du monde pour le théâtre, une part de mondanité. On aménageait une partie du parterre en "petites loges" louées à l'année aux dames qui ne voulaient voir du spectacle que ce qui leur plaisait et s'y comporter à leur guise. Dans son Tableau de Paris, Sébastien Mercier observe : "Il faut, quand on est femme, avoir dans une petite loge son épave, son coussin, sa chaussette, mais surtout un petit fat à l'orgnette qui vous instruit de tout ce qui entre et de tout ce qui sort, et qui vous nomme les acteurs. La dame a dans son éventail une petite ouverture où est encastré un verre, de sorte qu'elle voit sans être vue".

L'Opéra-Comique joua dans cette salle jusqu'en 1797, date à laquelle

il se transféra à la salle de Feytaud. La solidité de cette salle inspirant des craintes, un nouveau théâtre fut construit non loin de là. Ce fut la salle Ventadour, aujourd'hui succursale de la Banque de France qui a gardé, pour cette destination inattendue, une partie de son ancien décor.

Puis, après une courte installation sur la place de la Bourse, la troupe de l'Opéra-Comique revint à cet ancien domaine de Choiseul qu'elle avait abandonné en 1797 et auquel sa fortune semblait devoir la fixer. C'est la salle Favart. Détruite en 1838 par un incendie, elle avait été reconstruite et agrandie pour pouvoir contenir quinze cents places.

La Favart a disparu en mai 1887 dans un nouvel et mémorable incendie. Sa reconstruction donna lieu à des atterrissements qui défrayèrent la verve des chansonniers de l'époque; les vieux Parisiens se souviennent d'en avoir vu les ruines envahies par une végétation parasite.

C'est n'est que douze ans plus tard, en 1899, que fut inauguré l'Opéra-Comique tel que nous le voyons aujourd'hui. L'une des premières œuvres qui figura à son répertoire fut la Louise de Charpentier.

Les passants se demandent souvent pourquoi il tourne le dos aux Grands Boulevards, où sa façade monumentale trouverait évidemment un décor mieux approprié.

La raison de cette anomalie est double. D'abord parce que, lors de sa première reconstruction, on voulait qu'il ne se confondit point avec les théâtres des boulevards alors réservés aux pièces légères.

Ensuite, parce que, lors de sa seconde reconstruction, l'Etat a hésité devant les frais qu'entraînaient l'expropriation des immeubles situés en bordure de ces Boulevards.

Telle est l'histoire des vicissitudes et pérégrinations de ce foyer de l'art musical français qui, issu des barbares populaires de la foire Saint-Germain, présente aujourd'hui dans un cadre rajeuni, les chefs-d'œuvre lyriques du répertoire classique et de l'école moderne.

Albert MOUSSET.

Funérailles de M. D.-M. Deschênes A Trois-Pistoles

Dimanche, le 29 juillet dernier, s'élevait pieusement dans le Seigneur, à l'âge de 54 ans et 10 mois, M. D.-M. Deschênes, industriel, époux de Dame Albertine Gagnon.

En la personne de M. Deschênes disparaît une figure des plus en vue et des mieux connues du monde des affaires. Homme intègre, charitable et chrétien convaincu, il jouissait de l'estime et de l'admiration de tous ceux qui l'ont connu. Venu s'établir à Trois-Pistoles en 1934, il y avait construit une des plus vastes usines de la région de Québec qui fait honneur à cette petite ville, dont plus de 150 familles y trouvent leur subsistance. Juste et honnête, il a contribué dans une large mesure par son dévouement à l'érection d'un magnifique collège à Trois-Pistoles, dont il était membre de la commission scolaire; il prévoyait pour l'avenir des jeunes à qui il avait à cœur de donner tout le confort possible pour leur éducation. Il laisse le souvenir d'un homme généreux et très sociable; il savait se faire aimer de tous par sa bonne humeur et sa jovialité. Homme d'un talent remarquable, il savait surmonter les difficultés et jamais son courage n'a fléchi dans les épreuves qu'il a eues à traverser durant sa vie. En plus d'être un industriel accompli, il était un époux modèle et un père aimant. Il était très estimé de ses employés; plusieurs d'entre eux l'aimaient comme un père.

M. Deschênes était président de Deschênes & Frère, Enr., de Deschênes Planing Mill Co. Ltd. et de Central Lumber Co. Ltd. Il était également intéressé dans le commerce du bois dans la région de la Gaspésie où deux moulins à scies opéraient à son compte.

Deux landaux de fleurs précédaient le cortège, suivis du drapeau et des Chevaliers de Colomb du 3e degré. La croix était portée par M. Robert Lévesque et le cercueil était escorté des porteurs d'honneurs: MM. Henri Duval, Epiphane L'Italien, Notaire Eugène Boucher, Antoine Lauzier, Albert Côté et Jean-Baptiste Deschênes. Venait ensuite un groupe de Chevaliers de Colomb du 4e degré, conduit par le député de District No 16, M. Lucien Beaulieu, de Rivière-du-Loup, accompagné de MM. Roméo Gagné, Fidèle Navigateur de l'Assemblée

Archevêque-Roy et député à l'Assemblée Législative pour le comté de Rivière-du-Loup; P.-E. Labrecque, Fidèle Amiral de l'Assemblée Archevêque Roy, ex-Grand Chevalier de Rivière-du-Loup; Gérard Desrosiers, Fidèle Capitaine de l'Assemblée Archevêque-Roy, de Trois-Pistoles, Sylvio Michaud, Fidèle Pilote de l'Assemblée Archevêque-Roy, de Rivière-du-Loup, Joseph Gauthier, J. F. Latour, Antonio Albert et J.-P. Roussel, tous de Rivière-du-Loup, Alphonse Gamache et Arthur Albert, de St-Clément.

L'hon. Omer Côté, c.r., "Fellow" du Collège of Handicraft Teachers d'Angleterre

L'honorable Omer Côté, c.r., Secrétaire de la Province, qui a été élu "Fellow" du Collège of Handicraft Teachers, de Manchester, Angleterre, durant le Congrès du Centenaire du Service de l'Inspection des Ecoles de la province de Québec tenu à Chicoutimi le mois dernier, est le seul Canadien français à qui cette haute distinction a été conférée. Le "College of Handicraft Teachers" constitue, en effet, la plus haute autorité dans le domaine de l'enseignement des travaux manuels, dans l'Empire britannique, et il est reconnu comme l'institut le plus réputé par son enseignement, ses cours d'été, ses publications et par son personnel technique commis à la cause des travaux manuels à l'école. Cet Institut se réserve seul le droit de conférer le titre de "fellow", une fois par année, à un membre d'un organisme d'éducation dans le domaine de l'activité manuelle scolaire. Il n'en accorde qu'un seul par année à travers tout l'Empire britannique, à la personnalité la plus marquante et la plus méritante dans le domaine concerné. Le titre de "fellow" procure le droit de revêtir la toge universitaire, de recevoir les publications officielles du Collège et les rapports du Bureau des gouverneurs du Collège, de faire suivre son nom des lettres "F. Coll. H." Le "College of Handicraft Teachers", de Manchester, a voulu ainsi reconnaître les mérites de l'honorable Omer Côté en l'invitant à entrer dans ses rangs à titre de "fellow", après avoir pris connaissance des services signalés que l'honorable Secrétaire de la Province a rendus à l'enseignement des travaux manuels et à l'organisation des classes-ateliers dans les écoles primaires de sa province. Plus de \$240,000.00 d'écrits ont été versés pour l'équipement des (149) centres de travaux manuels en opération et répartis dans plus de (62) comtés de la province, ainsi que pour l'organisation des Cours de perfectionnement aux titulaires de ce type de classe.

duit pas mal", et soupire enfin : "Hélas! On n'a pas encore vu un homme qui ait pu apercevoir ses propres défauts et qui s'en soit blâmé intérieurement".

Est-il vraiment besoin de commenter ces citations prises un peu au hasard et d'en tirer une conclusion? Ne sautent-ils pas aux yeux, les rapprochements qu'on peut faire ou qui s'imposent? Les Chinois sont dans le vrai quand ils déclarent : "Entre les quatre mers — il faut entendre par là dans l'univers — tous les hommes sont frères".

La Société des Concerts cesse ses activités à Arvida

Les membres n'ont pas renouvelé leur abonnement en nombre suffisant.

La Société des Concerts d'Arvida n'ayant pu recruter un nombre suffisant de membres se voit dans l'obligation de cesser toutes activités pour l'an prochain.

Des 500 membres qu'elle comptait lors de son dernier concert, la Société n'avait pu en recruter pour la prochaine année qu'environ 240, nombre insuffisant pour présenter une série de concerts intéressants. Bien que la direction ait offert de présenter Dorothy Maynard et Jean-Marie Sanroma, les membres n'ont pas cru bon de renouveler leur abonnement. Par suite de ce manque d'intérêt, la direction a dû décider de cesser ses opérations dans la ville de l'aluminium. La population d'Arvida dépasse 11,000 âmes.

Un produit meilleur que le beurre

Dari-Spred, à 45 cts la livre. — Fabriqué à Granby. — Composé de lait, crème et d'éléments laitiers.

Au cours d'un déjeuner servi au salon du Mont-Shefford, à quel- que quarante journalistes de la région et de Montréal, la Coopérative Agricole de Granby lançait un nouveau produit destiné à remplacer le beurre. Ce produit canadien appelé "Dari-Spred" possédait la couleur et la forme de la livre de beurre et le goût du fromage, se vendra 45 sous la livre; il possède plusieurs avantages marqués. La valeur alimentaire d'une livre de Dari-Spred équivaut à 3 livres de bananes, ou 14 œufs, ou une livre et quart de bœuf ou deux livres de poisson. Tous les convives eurent l'occasion d'apprécier ce produit destiné uniquement à l'usage de la table. Composé entièrement de lait, de crème et d'éléments laitiers, le produit a pris naissance à l'Institut Rossell de Bactériologie laitière; il sera fabriqué

sur une forte échelle à la Coopérative de Granby qui produit déjà du lait en poudre, lait condensé, beurre, fromage et caséine.

Les journalistes furent ensuite les invités de la Coopérative qu'ils visitèrent. L'entreprise locale qui expédie actuellement dans 42 pays différents a vivement impressionné les visiteurs. Le maire M. P.-H. Boivin a ensuite reçu la délégation à l'Hôtel de Ville dans une réception civique. M. Boivin fit l'éloge de la coopérative locale qui envahit tous les marchés mondiaux et répand ainsi une publicité des plus profitables pour l'essor de Granby. Soulignons que les responsables de la récente découverte sont le Dr R. Thibodeau, directeur technique à la Coopérative locale, le Dr E. Douard Brochu, directeur des recherches scientifiques et M. W.-A. Dumont, associé. M. Jean-Marie Bonin, gérant de la firme locale, a aussi dirigé les visiteurs au cours de leur séjour à Granby.

(La "Revue de Granby")

La Situation Internationale

(Par la British United Press)

Voici le bilan des principaux événements, heureux et regrettables, qui se sont déroulés dans le monde depuis quelques jours.

Les troupes de la Corée du sud viennent de démontrer qu'elles ont bien profité de l'entraînement militaire que leur ont dispensés les Américains. Elles ont remporté de brillantes victoires contre les communistes à qui elles ont infligé de lourdes pertes, en plus de conquérir des positions stratégiques avantageuses dans le secteur est-central de Corée. En moins d'une semaine, les sudistes ont fait plus de 9000 victimes, morts ou blessés, dans les rangs ennemis et ils ont capturé un riche butin de guerre.

Ces succès militaires peuvent servir de leçon aux communistes qui peuvent maintenant savoir à quoi ils doivent s'attendre si les négociations d'une trêve échouent complètement. De plus, ils permettent aux Alliés de pouvoir envisager un jour la possibilité de se retirer de Corée si les forces démocratiques peuvent faire respecter les décisions internationales sur leur territoire.

Par ailleurs, les autorités communistes de Chine sont forcées de reconnaître que les guerilles des anticommunistes font une dure lutte au régime, principalement en Mandchourie, aux portes de la Corée. Les communistes ont dû mobiliser des centaines de milliers de troupes pour tenter de maintenir l'ordre dans cette région troublée. Les groupes de résistance anticommunistes désorganisent les communications des rouges et allument de vastes incendies dans les forêts. Dans le seul Jehol on a enregistré 1268 incendies en forêts depuis le mois de mai.

Outre les mouvements de résistance qui fleurissent dans la plupart des pays derrière le rideau de fer, on signale maintenant que les Russes anticommunistes vivant en exil ont réussi à s'organiser pour tenter de renverser les maîtres actuels de l'URSS. Cinq groupements anticommunistes, dont l'un dirigé par Alexandre Kerensky, le dernier chef d'un gouvernement non bolchévique en Russie, se sont réunis récemment en Allemagne. Ces groupements ont formé un conseil général pour la libération des peuples de

Russie.

On cherche maintenant à rallier tous les Russes anticommunistes dans ce mouvement de libération nationale.

Il est cependant des nouvelles beaucoup moins encourageantes. Ainsi, il semble maintenant évident que plusieurs vies humaines devront être sacrifiées en Corée à cause de la duperie des communistes qui ont décidé de suspendre les négociations d'une trêve en Corée. Il a semblé évident que les communistes ne voulaient pas prendre ouvertement l'initiative de la rupture des négociations. Ils ont alors porté une accusation fantaisiste et entièrement montée contre les Nations-Unies, tout en donnant à entendre que les pourparlers pourraient reprendre.

Les alliés ont immédiatement pris une manière péremptoire qu'ils aient bombardé la zone neutre de Kaesong, comme le prétendaient les communistes.

Les négociations entre l'Angleterre et l'Iran au sujet de la crise de pétrole ont également été suspendues. L'Iran a refusé la proposition anglaise d'après laquelle l'Angleterre reconnaîtrait que les puits de pétrole sont la propriété de l'Iran alors que l'Angleterre contrôlerait la production et la distribution du pétrole en partageant à part égale les revenus avec l'Iran.

L'Angleterre se heurte aussi à des difficultés diplomatiques en Egypte. L'Egypte semble se préparer à dénoncer le traité anglo-egyptien de 1936. Ce traité autorise l'Angleterre à stationner des troupes en Egypte pour sauvegarder la zone du canal de Suez. De plus le traité accorde le contrôle conjoint du Soudan à l'Angleterre et à l'Egypte.

L'Angleterre tient beaucoup à ce traité, car la base du canal de Suez est la plus grande que les puissances occidentales possèdent dans le Proche-Orient.



Chronique de France

(par la British United Press)

Le Livre des Proverbes français

On considère souvent que les axiomes, les proverbes et les adages reflètent la sagesse d'un peuple. Un chercheur français, M. Lereux de Linçy, a voulu recueillir, classer et publier les plus célèbres de la langue de Molière. Deux volumes ont déjà été publiés sur les proverbes relatifs à Dieu, à Jésus-Christ, aux personnages de l'Ancien et du Nouveau Testament, aux Apôtres, aux Saints, aux Papes, aux Religions, aux Eléments, à la Terre, aux Métaux, aux Plantes, à leurs fruits, au Temps, aux Astres, aux Saisons, aux Jours, aux Heures, à l'Homme, à la Femme, à l'Enfant, aux Organes, aux Infirmités, aux Peuples anciens et modernes, aux Provinces, aux Villes, Villages et Fleuves ou Rivières du beau pays de France, en un mot à toutes choses et à toutes gens.

Peut-être M. Elian-J. Finbert eût-il été heureusement inspiré en observant dans l'œuvre qu'il a entreprise un classement analogue à celui dont Le Livre des Proverbes français lui avait montré la voie et donné le modèle. Il conviendrait pourtant d'avouer, bien qu'il semble avoir fait de son mieux pour le respecter, que cela ne lui était guère facile. Certes, il n'est que trop vrai que le fonds et le tréfonds de l'âme humaine sont partout les mêmes. Il est néanmoins nécessaire de débarrasser celle-ci de sa gangue ou de sa bogue si l'on tient à l'étudier au grand jour. Sinon, qui pourrait croire, au premier abord, que Nègres, Chinois, Malgaches et Arabes, formés les uns et les autres par des mœurs et des climats différents et obéissant aux disciplines les plus opposées en apparence, aboutissent en fin de compte, tout en usant de termes ou d'images qui jurent entre eux, à des conclusions identiques?

Cette identité, cette similitude, cette analogie, cette communauté naissent de comparaisons qui s'imposent d'elles-mêmes quand on procède à l'analyse de proverbes émanant de toutes les régions du globe et des peuples habitant ces régions. M. Elian-J. Finbert nous convie à ce jeu de haut goût. Rien de plus excitant pour l'esprit que de s'y livrer. On peut s'en assurer en demandant à ses "livres de sagesse" de nous livrer ce qu'ils pensent, par exemple, de la femme, dont Victor Hugo a chanté magnifiquement l'argile idéale et la merveille.

Nombreux sont les proverbes français qui méditent d'elle, aussi nombreux ceux qui, lui rendant la justice qu'elle mérite, honorent ses qualités et ses vertus. "Coeur de femme trompe le monde, car en lui malice abonde", énonce tel dicton du XVIIe siècle. "De bonnes armes est armé qui à bonde femme est marié", rétorque tel autre de la même époque. A quoi un troisième, qui est l'impartialité même, ajoute : "L'homme est feu, la femme étoupe. Le diable vient, qui souffle". On n'a jamais mieux dit de l'homme et de la femme, ni plus judicieusement renvoyé dos à dos deux êtres qui ne peuvent se passer l'un de l'autre, parce qu'ils n'ont été créés et mis au monde que pour se compléter.

Que pensent de la femme les fils de Cham? "La femme, à leur avis, est une eau fraîche qui tue, une eau peu profonde qui noie". Cette appréciation quelque peu misogynique est corrigée par la suivante : "A la femme active appartient l'homme". Les populations de l'Afrique noire n'ignorent pas, d'autre part, que l'homme est un être souvent sujet à caution. "Méfie-toi de l'homme", en effet, un des conseils qu'elles prodiguent volontiers à leurs fils.

La sagesse arabe, on s'en doute, n'est en reste ni avec la sagesse nègre, ni avec la vieille sagesse française. "N'était la honte, déclare-t-elle en gougailant, il y aurait pas de femme vertueuse". Les deux proverbes que voici corrigent heureusement le précédent : "Une femme active, dit le premier, file la laine même avec une patte d'âne", tandis que le second, qui est tout de piété filiale, conseille de se "faire pousser sous les pas de sa mère, car le Paradis est là où se posent ses pas". Le tout est parachevé par un troisième, qui reconnaît que "les hommes sont comme des chameaux : sur cent c'est à peine si l'on trouve une bête de selle".

Reste la sagesse chinoise. Elle est, comme on pouvait s'y attendre, aussi imagée que subtile. D'après elle : "La gueule du serpent ne se trouve pas de vrai poison : celui-ci ne se trouve que dans le cœur de la femme, qui ne loue jamais sans médire". Elle reconnaît toutefois ce trait venimeux lancé : "Quand à la maison il y a une femme sage, le mari ne se con-

Thé exquis... saveur garantie

ORANGE PEKOE "SALADA"



Construisez un siège agréablement ombragé, autour d'un arbre. Largeur: environ 16". Utilisez des planchettes de bois corroyé. Montants: 2 x 4; traverses: 2 x 2. "Ceinture" du siège en contre-plaqué mince.

Il est facile de tracer des SILHOUETTES sur du verre

Placez la vitre sur le dessin. Tracez des lignes vigoureuses avec de l'encre de Chine. Une fois l'encre sèche, fixez la vitre sur un carton blanc épais, à l'aide de ruban gommé noir.



Le problème du mouvement dans les films sur l'art

par Léon DEGAND

(S.I.F.) — Les films de documentation ou d'initiation artistiques, dits films sur l'art, ne sont plus exclusivement réservés aux congrès de spécialistes et aux clubs d'amateurs. Ils commencent à s'insérer dans les programmes des cinémas fréquentés par le grand public. On s'en réjouit, si la plupart de ces films n'étaient d'une qualité détestable et ne trahissaient les arts plastiques qu'ils prétendent servir.

Il convient, certes, de dénoncer l'incompétence cinématographique ou plastique des cinéastes, ou leur ambition de réaliser rapidement des films et non des travaux valables. Il n'en reste pas moins que certains problèmes fondamentaux n'ont pas encore été résolus ni en principe, ni en pratique. Et, en particulier, celui du mouvement.

Et, ce dernier, quand d'aventure il est pris en considération, c'est au détriment soit du cinéma, soit des arts plastiques. Ou bien on nous fait assister à des successions de reproductions. Ou bien, par exemple, le film agit certains personnages sous prétexte qu'ils sont dépeints en marche et que le cinéma répond à sa mission en accentuant un mouvement que la peinture ne pouvait qu'indiquer. Les exceptions sont plus rares. Il est urgent de réagir contre ces aberrations.

Le film sur l'art se heurte, au point de départ, au conflit entre l'immobilité des arts plastiques et la mobilité du cinéma.

Pourtant, à première vue, les arts plastiques (et on ne permettrait d'y comprendre l'architecture) ne paraissent pas dépourvus de mouvement. Mais le mot ne se justifie ici que par métaphore, par analogie; et les cinéastes s'y sont trompés, d'ailleurs, avec complai-

sance. Dans une architecture, une sculpture ou un tableau, rien ne se déplace. Un cheval au galop, point ou sculpté, ne galope pas. Il constitue, au sein d'une surface rectangulaire ou dans l'espace, un rythme plastique bien déterminé, dont l'expression risque d'être détruite par le déplacement du moindre détail, et que seul un rapport de représentation relie à un galop réel. De même, en matière de composition. Ce que l'on appelle communément "mouvement" n'est pas du mouvement. Une composition en tourbillon ne tourbillonne pas. Elle n'est qu'une expression plastique établie sur le schéma fixe d'un tourbillon. Le mouvement, quand il s'agit d'une façade baroque, n'est qu'une figure de style.

Tous ces mouvements illusoires n'ont de valeur et de signification qu'en vertu de leur fixité, et ils se dénaturent dès qu'on essaye de les convertir en des mouvements réels.

Le mouvement cinématographique, au contraire, est un mouvement réel. Au cinéma, l'image d'un cheval au galop galope et son expression spécifique réside dans ce mouvement réel. Dans un film, le mouvement, obtenu par la rapide succession d'images légèrement différentes, se renforce du mouvement que crée la succession des plans et des séquences.

Pour le film sur l'art, le problème consiste donc à concilier la fixité plastique avec la mobilité cinématographique, sans, en aucune façon porter atteinte à la première ou à la seconde.

Les solutions proposées, jusqu'à présent, n'observent en rien cette condition et, d'ailleurs, en sont incapables, pour la simple raison qu'elles ont été cherchées à l'inté-

rieur des possibilités du cinéma et des arts plastiques, au lieu de l'être au dehors.

On aurait été mis sur la voie d'une solution valable si, contrairement à l'habitude, on s'était soucié davantage de cet élément dont on parle tant pour proclamer ses droits et non pour étudier son rôle actif dans l'accomplissement intégral du phénomène artistique: le spectateur.

Un film se déroulant dans le temps, c'est successivement que toutes ses parties apparaissent au spectateur et se joignent les unes aux autres pour constituer un tout. Par contre, c'est simultanément que toutes les parties d'un tableau, d'une sculpture ou d'une architecture concourent à l'ensemble qu'elles forment, mais successivement, tout de même, au cours d'un examen sérieux (comme il doit l'être), qu'elles parviennent à l'attention du spectateur; car, ici, les œuvres présentent d'emblée une telle complexité au regard et à nos facultés de compréhension qu'il est impossible de saisir sur-le-champ et d'une façon suffisante tout ce qu'elles signifient.

Pour les arts plastiques, le spectateur est donc contraint au mouvement: mobilité du regard qui parcourt l'œuvre en tous sens, s'arrête à un détail, glisse au suivant, s'éloigne pour considérer l'ensemble, se rapproche, s'annule pendant que surgissent en pensée d'autres œuvres, revient à l'œuvre présente, reprend ses investigations itinérantes, jusqu'à conclusion.

En peinture, ces opérations demeurent dans les limites d'une surface plane et unique. Mais la sculpture et l'architecture proposent des volumes, des plans multiples et diversément situés dans l'espace. Pour ne rien perdre du spectacle, il faut tourner autour de la Victoire de Samothrace, il faut même entrer dans Notre-Dame de Paris. Et les mouvements du regard doivent s'accompagner d'une mobilité de promeneur.

Tous ces mouvements, y compris ceux de la mémoire, qui suscite d'autres œuvres aux fins de comparaison, sont parfaitement légitimes et, d'ailleurs, indispensables. Ils ne se produisent pas nécessairement selon un ordre immuable, ni selon un ordre manifestement rationnel. Nous sommes en droit d'aborder un tableau, soit par son ensemble, soit par un détail. Et, d'autres fois, quelque intuition sentimentale bouleverse toute la logique de notre démarche ordinaire. Il n'est pas interdit de varier, selon le but poursuivi.

A présent, substituons l'objectif de la caméra à l'œil du spectateur et n'hésitons pas à traduire aussi par des images cinématographiques les images et les opérations mentales (comparaison avec d'autres œuvres, etc.) auxquelles il a été fait allusion plus haut. Nous obtiendrions ainsi les matériaux non dégressifs d'un film. Il ne restera plus au découpage qu'à parachever ce travail.

Je donne cette solution pour ce qu'elle vaut théoriquement. Je ne l'ai pas soumise à l'épreuve de la pratique. La méthode qu'elle préconise est susceptible d'assouplissements, qui ne se révéleront qu'à l'usage. Peut-être même ne constitue-t-elle qu'une première base.

A mon sens, j'y trouve la démonstration d'une entente possible entre le génie du cinéma et celui des arts plastiques au sein du film sur l'art, sans concessions et sans tricheries.

Léon DEGAND.

Bras fracturé

Céline Chassé, de Petit-Cherbourg, enfant de M. et Mme Léon Chassé, s'est fracturé un bras en combattant du faite d'une voiture chargée de foin.



■ On retrouve Peggy Wallace entourée de ses admirateurs dans le numéro spécial du 10e anniversaire des Skating Vanities en représentations au Colisé de Québec du 31 août au 9 septembre. Ce spectacle de 2½ heures, absolument nouveau et différent, servira à lancer en Amérique les plus extraordinaires vedettes européennes du patin à roulettes, dont Elvira Collin et Fernand Lomans, qui détiennent à eux seuls 35 titres individuels ou par équipe. On assistera aussi aux débuts professionnels de la jeune championne de 16 ans Nancy Lee Parker.



■ Le photographe a choisi un angle inattendu, mais, ne pouvez-vous quand même deviner qui est cet homme qui fouille rageusement dans une collection de vieux textes d'un radio-roman dont il est l'auteur? Si vous ne l'avez pas reconnu, nous vous dirons, pour vous aider, que la mer de copies où il plonge ne constitue qu'une infime partie du roman-ocean que des milliers et des milliers de personnes écoutent chaque soir depuis 12 ans. Mais oui, c'est Claude-Henri Grignon, l'auteur du populaire roman *Un Homme et son pèche*. Il vient de se rappeler qu'Alexis un jour avait traité Séraphin de "Baise-la-pisse", mais il ne peut se souvenir si Alexis s'était excusé à la porte de l'église. L'événement s'est-il produit avant, pendant ou après la guerre? L'auteur voudrait bien le savoir pour ne pas commettre d'erreur, car il se trouve toujours un auditeur qui a meilleur mémoire que lui. Soyons assurés qu'il aura rétabli une situation gravement compromise avant la reprise d'*Un Homme et son pèche*, au réseau Français de Radio-Canada, lundi, le 3 septembre, à 7 heures du soir.

Justice est faite!

Le silence le plus absolu règne dans la salle. Pas un bruit, pas un chuchotement. L'avocat de la défense vient à l'instant de terminer son plaidoyer. Tout est si calme qu'on se croirait dans un monde irréel, dépourvu de la notion du temps, fermé aux bruits du dehors. Comme s'ils étaient mus par des mécanismes synchronisés, les yeux se tournent collectivement vers la barre où un jeune homme est debout qui baisse la tête dans un geste de honte et de découragement. Le juge se lève, et rompt enfin le calme trop lourd, le silence trop plein de signification, il rend sa sentence: "Luc Perrin, je vous condamne au pénitencier pour cinq ans!"

Justice est faite. La loi est respectée. La société est sauvée!

Et tandis que chacun s'en retourne à son foyer, à ses affaires, à ses plaisirs, un homme, menottes aux poignets, flanqué de deux gendarmes, se dirige vers le cachot, vers la solitude et le désespoir.

Sans doute faut-il qu'il en soit ainsi. Autrement les lois n'auraient plus leur raison d'être, la vie en commun ne serait plus possible. Mais cet individu que l'on vient d'écarter des rangs de la société, cet homme à qui on impose les terribles privations du cachot, est-il vraiment un criminel? Est-il bien un indésirable, un être méchant dont il faut se méfier, une sorte de brebis galeuse qu'il faudra constamment tenir au rancart? Voilà ce qu'il importe de savoir! Dans cinq ans on le remettra en liberté. Aura-t-il à ce moment-là compris ses torts et résolu de s'amender, ou bien aura-t-il pendant 1,826 jours nourri dans son âme la haine et la vengeance? Verrons-nous un homme nouveau reprendre son rang parmi ses semblables, ou verrons-nous une bête fauve s'échappant de sa cage?

Trop souvent quand on parle de réhabilitation pour ceux qui ont enfreint la loi on risque de faire fausse route, de donner naissance à un préjugé. Le séjour au bagne ne confère pas le titre de criminel, pas plus que l'uniforme de police suffit à créer un honnête homme. C'est pour cette raison qu'aujourd'hui, dans les pénitenciers du Canada, on s'efforce par tous les moyens possibles de ramener les détenus au droit chemin, de leur inculquer les principes qui font les vrais citoyens.

Phychiâtres, pédagogues, médecins et aumôniers travaillent sans relâche à améliorer les conditions de vie et de travail, à rendre l'emprisonnement moins pénible, à instruire et à éduquer les prisonniers, afin qu'à l'heure de

leur élargissement, leur dette étant payée, ils puissent regarder l'avenir bien en face.

Le plus récent documentaire réalisé par l'Office national du film pour distribution commerciale a pour thème le travail de redressement et de réhabilitation qui s'effectue dans les pénitenciers canadiens. Ce métrage qui s'intitule *Pénitencier* est un film de la série *En Avant Canada*.

Le 16ème congrès provincial des Chambres de commerce

La Chambre de commerce de la province de Québec tiendra son 16ème congrès provincial annuel à Montréal, à l'Hôtel Windsor, du 30 septembre au 3 octobre, sous le thème "La participation aux bénéfices".

En prenant cette décision, les membres du Conseil Exécutif de la Chambre de commerce de la province de Québec se sont appuyés sur l'exposé des principes ressortant de leur congrès de l'an dernier sur les responsabilités sociales de l'homme d'affaires, à savoir que les hommes d'affaires doivent s'efforcer de trouver des méthodes pour améliorer les relations patronales-ouvrières.

La Chambre, sous aucun prétexte, ne désire accepter le patronage de cette doctrine de relations-ouvrières. Elle croit, cependant, qu'il faut l'examiner attentivement. Ce congrès sera donc une étude objective des systèmes de participation aux bénéfices et il ne sera pas question, bien entendu, ni pour les conférenciers ni pour la Chambre d'adopter cette doctrine.

L'on s'attend à une assistance possible de quatre à cinq cents personnes provenant des différents endroits de la province et représentant les cent vingt-cinq Chambres de commerce affiliées à cette association.

La rayonne a plus de 500 usages industriels.

POUR RÉUSSIR
LES MARINADES

EMPLOYEZ LES VINAIGRES

de luxe LION "La meilleure qualité... le prix le moins élevé"

Employez les vinaigres de luxe Lion seulement, pour faire ressortir toute la saveur des marinades faites avec des petits oignons, des betteraves, des tomates et des concombres. Ce sont aussi les meilleurs vinaigres pour les salades, les sauces et les condiments. Leur qualité, leur saveur, leur force et leur pureté sont le résultat d'un siècle d'expérience. Parcequ'ils sont fabriqués dans votre région, on peut vous les offrir au prix le plus bas.

Pour recevoir notre livre de recettes gratuit, nouvelle édition augmentée, écrivez à

LION VINEGAR COMPANY LTD.

4537, rue Drolet • MONTRÉAL
74, rue Renaud • QUÉBEC

AUSSI EN BARILS ET EN BOUTEILLES



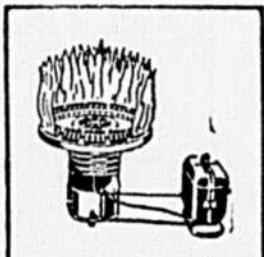
SEULE LA BIÈRE
CARLING Red Cap
EST TOUT À LA FOIS
LÉGÈRE ET FORTE ET
ELLE L'EST PARFAITEMENT!

Faites-en
l'essai!



DEMANDEZ UNE CARLING

TIMKEN... le brûleur idéal!



19 points entièrement nouveaux et modernes sur TIMKEN en font le brûleur à l'huile idéal et propre. De plus, il est automatique et silencieux. Il vous épargne du temps et de l'argent: jusqu'à 25% d'économie sur vos comptes d'huile!



TIMKEN vous donne
davantage de confort et il élimine
fatigue et soucis. Une fois allumé, il
fonctionne indéfiniment et automati-
quement.

PROFITEZ DE NOS CONDITIONS FACILES
DE PAIEMENT, ET DEMANDEZ NOTRE
DEMONSTRATION GRATUITE

VENTE — INSTALLATION — SERVICE

JAY BOUCHARD INC.

97 Côte d'Abraham. QUÉBEC Tel. 4-24 21

CONSULTEZ:

YVON DESJARDINS

31, ST-PIERRE — RIMOUSKI — TEL. 2226

Représentant exclusif pour les comtés de
Rimouski, Matane et Matapédia.

Nous BÂTISSONS le Canada... en ABRÉGEANT les distances!

... Pour 4 cents seulement, les postes canadiennes rapprochent à 24 heures d'intervalle les limites du Canada, par le service TOUT-PAR-AVION pour le courrier de la première classe

Le courrier mettait jadis cinq jours à se rendre de Terre-Neuve à la Colombie-Britannique. Le même trajet ne prend maintenant que 24 heures grâce au service postal TOUT-PAR-AVION pour le courrier de la première classe! Quelle précieuse accélération des communications pour un pays qui progresse à pas de géant... et il ne vous en coûte que 4 cents!

Aujourd'hui, tout le courrier de la première classe (jusqu'à une once) portant une adresse canadienne prend l'avion sur tous les réseaux réguliers des compagnies aériennes, quand il y a de la place à bord. Naturellement, pour être sûr de ce service, il est préférable d'apposer le timbre familial de 7¢ qui donne à votre envoi la priorité sur tout le reste du courrier.

AVIS IMPORTANT: Pour avoir la priorité absolue dans la poste aérienne, assurez-vous que votre courrier est suffisamment affranchi. Dans le cas contraire, le destinataire devra payer le double du montant manquant, sur réception, ce qui est particulièrement coûteux pour les envois aériens outre-mer. Dans le doute, faites peser votre lettre ou colis. Il faut que l'adresse soit lisible, exacte, complète et sans abréviations.

POSTES CANADA

Hon. G.-Édouard Rinfret, C.R., M.P., Ministre des Postes



W. J. Turnbull, sous-ministre des Postes

L'établissement rural

La désertion de la campagne n'est pas un fait particulier à la province de Québec, ou au Canada. Il s'observe dans tous les pays qui, depuis le début du 20e siècle surtout, se sont engagés dans des développements industriels. Ce fait, en soi, ne doit étonner personne. Il est normal que l'homme et sa famille soient attirés par la possibilité de gagner leur vie en ville, surtout lorsque la rémunération du travail peut y paraître supérieure à première vue au revenu que l'on peut s'assurer sur la ferme. De fait, chez certains ouvriers spécialisés notamment, le salaire sera très souvent plus considérable, en espèces sonnantes, que ce que peut rapporter l'exercice de la profession agricole. En plus de cela, il ne faut jamais s'attendre à ce que tous ceux et celles qui voient le jour à la campagne puissent normalement s'y établir. Les villes, hier comme aujourd'hui, doivent compter sur l'apport régulier des familles-souches du milieu rural pour entretenir leur vitalité, pour se développer, pour avancer pas à pas dans la civilisation. Si, par leur rythme de vie, elles restent impuissantes à renouveler leurs forces physiques, à refaire leur capital humain, elles n'en contribuent pas moins, par certains aspects culturels, scientifiques, artistiques et autres, au progrès réel de la nation.

Cependant, la désertion de la campagne peut, si elle accuse une tendance trop accélérée, porter atteinte à la vie même d'un peuple. Et c'est là le danger. L'exemple du Canada français retiendra ici notre attention. En 1871, sa population était rurale dans une proportion de 70%; en 1941, elle ne l'était plus que de 35%; et l'on estime qu'à l'heure présente, elle serait tombée aux environs de 30%. A ce rythme-là on peut envisager avec une certaine inquiétude l'avenir de la nation elle-même surtout s'il fallait que d'ici une dizaine d'années, le réservoir des sources de vie que constitue le milieu rural, c'est-à-dire la famille et la paroisse agricole, ne représente guère plus de 10% du total de la population. L'histoire de tous les pays le démontre assez nettement: c'est la campagne qui toujours fournit le capital humain, dont une élite prend la plupart du temps le chemin de la ville pour constituer des chefs de file dans les divers milieux sociaux.

Pour quelles raisons prenons-nous la liberté d'avancer que la vitalité de la nation repose sur la campagne? Les motifs que l'on peut apporter à l'appui de cette affirmation nous viennent de diverses sources. D'abord, du point de vue religieux — et nous entendons plus précisément par là les vocations religieuses et sacerdotales — ce sont les grosses familles qui, la plupart du temps, sont le plus à même de les faire surgir. Au vrai, l'éducation du sacrifice se fait comme naturellement dans la famille nombreuse, la famille agricole surtout où tous sont appelés à participer à l'entreprise commune. Son isolement relatif contribue en plus à resserrer les liens d'intimité et de fraternité qui doivent exister entre ses membres. La famille constitue donc réellement en milieu rural la cellule initiale de la société; la communauté des intérêts religieux, sociaux, économiques

est telle que l'on doit penser en fonction de toute la cellule, plutôt qu'en fonction des individus dont elle se compose. En temps normal, c'est d'ailleurs ainsi que les choses se sont passées et se passent encore dans plusieurs foyers ruraux, le père, la mère et les enfants, au fur et à mesure qu'ils atteignent l'âge de participer à l'élaboration des plans de l'unité familiale, prévoient de longue main l'émancipation éventuelle de chacun d'eux. L'on accepte d'avance, comme un fait absolument normal, la participation aux efforts de la communauté pour permettre à l'un de ses membres, le temps venu, de choisir dans la vie le chemin qui lui convient. D'autre part, pour ce qui est de la nation elle-même, elle vaudra ce que valent ses familles prises individuellement. Ce sont ces dernières qui, en raison même des circonstances dans lesquelles elles vivent, peuvent le plus facilement entretenir la gamme des traditions religieuses, nationales et sociales, lesquelles ne manquent pas d'influencer les dispositions d'âmes, le caractère et la volonté. Il ne fait aucun doute que du point de vue de la culture et de la civilisation française, c'est en milieu rural surtout qu'on est le plus à même de les entretenir et de les transmettre.

Il se pose, bien entendu, une question fort pertinente lorsqu'on parle d'établissement à la campagne. Cette question — tous l'on présente à l'esprit — se rapporte à l'économie. Le milieu rural, la profession agricole, offrent-ils des perspectives suffisamment alléchantes des points de vue social et économique pour faire le contre-poids aux avantages sociaux et matériels de tous ordres qu'offrent les grandes agglomérations urbaines? A première vue, l'on inclinerait à penser que le milieu urbain constitue, sous ce rapport, un attrait trop puissant, de sorte que l'on tenterait vainement de conserver en milieu rural une proportion suffisante des fils et des filles de cultivateurs. S'il est du vrai dans cette opinion, il est certainement aussi du moins vrai. D'abord, la comparaison, si elle n'est pas en soi odieuse, présente à coup sûr des faiblesses. Le milieu rural procure des avantages économiques à qui connaît bien sa profession, à qui sait encore faire des économies. Il ne pourra jamais, cela doit s'admettre par les premiers intéressés comme par tous les autres, offrir des compensations identiques au milieu urbain. En fut-il ainsi qu'il ne serait plus rural. Mais s'il ne présente pas des avantages identiques, il en procure quand même qui lui sont particuliers et que la ville ne peut pas offrir. Ceux-ci peuvent se traduire en sécurité, en stabilité sur la période d'une vie d'homme. Ils sont rares les cultivateurs qui, à l'âge de la retraite, n'ont pas accumulé un bien susceptible de les faire vivre. Par contre, elles sont clairsemées les occupations urbaines qui permettent d'économiser suffisamment pour donner la sécurité à ceux-là que l'âge contraint de chômer. Il se trouvera, bien entendu d'heureuses exceptions en ville, de malheureuses exceptions à la campagne. Mais à tout prendre, il est sans contredit que rendu à 60 ans le cultivateur qui a sagement pratiqué sa profession n'entretient aucune inquiétude

pour ses vieux jours, alors que l'ouvrier des villes, s'il a élevé une famille moyenne, n'a guère pu mettre de côté les argentés dont il aurait besoin lorsqu'il est mis à sa retraite.

Du point de vue social, il peut encore paraître à première vue que la ville offre des avantages supérieurs à ceux de la campagne. C'est là souvent un trompe-l'œil. Si les activités urbaines sont plus fébriles, si elles absorbent davantage le jeune homme ou la jeune fille, elles ne fournissent guère de satisfaction intérieure. Plus on s'en prévaut, plus on veut s'en prévaloir, et la raison même pour laquelle l'on est tenté d'y participer davantage, de les rechercher, c'est au fond l'ennui, le vide de l'esprit et du cœur. L'on est las de son travail et l'on veut se divertir. Et dans l'impossibilité de trouver en soi-même de quoi refaire ses forces, sans amour et sans ambition réelle de vivre, l'on cherche en dehors de soi les moyens de se récréer. Le résultat en est que l'on se diminue au point de ne jamais pouvoir pulser en soi-même.

Il est en bien autrement à la campagne. Les divertissements sont généralement plus sains et, le caractère et la volonté. Il ne fait aucun doute que du point de vue de la culture et de la civilisation française, c'est en milieu rural surtout qu'on est le plus à même de les entretenir et de les transmettre. Il se pose, bien entendu, une question fort pertinente lorsqu'on parle d'établissement à la campagne. Cette question — tous l'on présente à l'esprit — se rapporte à l'économie. Le milieu rural, la profession agricole, offrent-ils des perspectives suffisamment alléchantes des points de vue social et économique pour faire le contre-poids aux avantages sociaux et matériels de tous ordres qu'offrent les grandes agglomérations urbaines? A première vue, l'on inclinerait à penser que le milieu urbain constitue, sous ce rapport, un attrait trop puissant, de sorte que l'on tenterait vainement de conserver en milieu rural une proportion suffisante des fils et des filles de cultivateurs. S'il est du vrai dans cette opinion, il est certainement aussi du moins vrai. D'abord, la comparaison, si elle n'est pas en soi odieuse, présente à coup sûr des faiblesses. Le milieu rural procure des avantages économiques à qui connaît bien sa profession, à qui sait encore faire des économies. Il ne pourra jamais, cela doit s'admettre par les premiers intéressés comme par tous les autres, offrir des compensations identiques au milieu urbain. En fut-il ainsi qu'il ne serait plus rural. Mais s'il ne présente pas des avantages identiques, il en procure quand même qui lui sont particuliers et que la ville ne peut pas offrir. Ceux-ci peuvent se traduire en sécurité, en stabilité sur la période d'une vie d'homme. Ils sont rares les cultivateurs qui, à l'âge de la retraite, n'ont pas accumulé un bien susceptible de les faire vivre. Par contre, elles sont clairsemées les occupations urbaines qui permettent d'économiser suffisamment pour donner la sécurité à ceux-là que l'âge contraint de chômer. Il se trouvera, bien entendu d'heureuses exceptions en ville, de malheureuses exceptions à la campagne. Mais à tout prendre, il est sans contredit que rendu à 60 ans le cultivateur qui a sagement pratiqué sa profession n'entretient aucune inquiétude

Il est donc important de conserver un équilibre démographique entre villes et campagnes. Cet équilibre est sur le point de se rompre, s'il n'est pas déjà rompu. Pour que la nation française du Canada ait chance d'atteindre à sa maturité, de donner par conséquent sa pleine mesure dans les domaines religieux et culturels, il faut que tous ceux qui sont à même de prendre conscience de ce fait s'en saisissent au plus tôt et voient, par les moyens éducationnels appropriés, à y apporter les remèdes qui s'imposent.

C.-E. COUTURE,

Agent général de la Colonisation aux Chemins de fer Nationaux du Canada.

Collision mortelle

M. François Martel, d'Amqui, a été tué. — Trois blessés.

Un homme a été tué vendredi soir le 17 août et trois autres furent blessés quand leur automobile est venue en collision avec un camion à Ramore, 45 milles à l'est de Timmins, Ont. M. François Martel, d'Amqui, a été tué. M. Zénon Gagnon et son frère Laurent, de St-Tharcisius, et Lionel Durette, d'Amqui, ont été hospitalisés à Matheson près de la scène de l'accident. Les quatre hommes revenaient de vacances dans la région de Québec quand leur automobile se recontra en collision avec une camionnette appartenant à J. Toal, de Cochrane, Ont. Toal et deux femmes qui se trouvaient avec lui n'ont pas été blessés.

Causapscal

Naissance. — A M. et Mme Félix Gallant (Laurette Gauthier) est née le 5 juillet une fille, baptisée le 19 août sous les prénoms de Marie-Yvonne. Parrain et marraine, M. et Mme André Gauthier, grands-parents. Porteuse, Mme Félix Gallant, mère de l'enfant.

Nouveau curé à Shelter-Bay

Jeudi, le 16 août, avait lieu en l'église de Shelter-Bay l'installation de M. le curé Armand Plante. La cérémonie fut présidée par Mgr Bélanger, vicaire général du diocèse du Golfe St-Laurent, assisté de M. l'abbé Arthur Parent et de M. l'abbé Claude Méthot, eudiste. Avant sa nomination à Shelter-Bay, M. l'abbé Plante exerçait son ministère à Forestville. Nous souhaitons à notre nouveau pasteur la plus cordiale bienvenue.

A Shelter-Bay

Départ de M. le vicaire Arthur Parent

Dimanche le 12 août, avaient lieu à Shelter-Bay de grandes manifestations en l'honneur de M. l'abbé Arthur Parent, qui exerçait son ministère dans la paroisse depuis près de 3 ans et qui désormais se dévouera à Forestville.

Les adieux à M. l'abbé Parent débutèrent par un souper donné en son honneur par la Cie Q.N.S.P. au Café Boisvert. Y étaient présents les principaux officiers de la Compagnie et des Cercles paroissiaux d'action catholique et sociale accompagnés de leurs épouses.

Après le souper, des plus soigneusement préparé par les artistes culinaires de la Cie, aidés de quelques dames, M. le gérant C.-J. Borcoman remercia M. l'abbé Parent de l'étroite collaboration qu'il a toujours eue avec les autorités de la Compagnie. A son tour, M. l'abbé Parent prit la parole pour féliciter la compagnie et principalement M. le gérant de sa courtoisie et de son esprit de bonne entente.

Le souper fut suivi d'une belle soirée récréative donnée à la salle paroissiale. La séance débuta par des chants et saynètes appropriés à la circonstance et exécutés par les enfants de l'école et quelques jeunes filles et dames de la paroisse.

Gilbert Parisé offrit à M. le Vicaire les hommages et remerciements des enfants de l'école, puis deux petits, Nicole Leblanc et James Quessy, se firent les interprètes des élèves du Terrain de Jeux pour assurer de toute leur gratitude celui qui fut pour eux un ami et un guide infatigable; ils lui offrirent le fruit de leurs petites économies. Les enfants de Choeur furent aussi généreux dans l'expression de leur reconnaissance.

Une bourse bien garnie fut présentée par M. Ovide Bijou du nom de tous les paroissiens. Plusieurs discours furent prononcés par les présidents de divers groupements, notamment par M. Ovide Bijou, surintendant de la Cie Q.N.S.P. M. Paul Anctil, président des Cercles Lacordaire, M. Roméo Desjardins, marguillier en charge, M. Léon Poulin, vice-président du Syndicat Ouvrier catholique, M. J.-A. Boudreau, président de la Ligue du Sacré-Cœur, qui parla aussi au nom de toute la paroisse. Tous remercièrent M. l'abbé pour son infatigable dévouement.

M. l'abbé Parent fut partout un animateur, un conseiller et un consolateur d'âmes; en somme, un vrai prêtre actif dans tous les domaines. Son souvenir restera gravé à jamais dans la mémoire de chacun des paroissiens.

Nous aimons à croire que la population de Forestville sera heureuse de l'accueillir et nous souhaitons à M. l'abbé Parent un brillant succès dans son nouveau champ d'apostolat.

Amqui

Mme Omer Bélanger, de Québec, est de passage à Amqui chez ses parents.

M. et Mme Lucien Chrétien, d'Amqui, sont venus assister au mariage de leur belle-sœur Mlle Jeanne Guérin avec M. Victor Bigras, de Sudbury, Ont. La bénédiction nuptiale leur a été donnée en l'église de Price le 13 août.

M. et Mme Joseph Dumais, d'Amqui, ainsi que leur fille Rita et Adrien, de Québec, se sont rendus à Val d'Or, Amos, St-Benoît, Lacorne, Senneterre et l'Alverne, chez des parents et amis.

Est né le 12 juillet et a été baptisé le 15 Joseph-Jacques, enfant de M. et Mme Jean-Baptiste Denis (Jeannine Tardif). Parrain et marraine, M. et Mme Léonide Belzile, de Trois-Pistoles, oncle et tante. Porteuse, Mme Camille Tardif, grand-mère.

Mlle Angeline Rioux suivra un cours pratique de quatre mois à l'école ménagère d'Upton (Bagot). Est décédé le 21 à Amqui Réjeanne, enfant de M. et Mme Adrien Primard (Lucille Rioux). L'hymne des Anges eut lieu à 4 heures de l'après-midi. Sincères condoléances.

Mme Nazaire Côté est actuellement en vacances à Montréal pour un mois.

Est né et a été baptisé le 15 août, à Amqui, Jean-Paul, enfant de M. et Mme Henri Leclerc (Cécile Pelletier). Parrain et marraine, M. et Mme Napoléon Leclerc, oncle et tante.

St-Tharcisius

Est décédée accidentellement, le 10 août, à l'âge de 6 ans, Solange, fille de M. et Mme Edgar Roussel (Claudia Lamarre). La cérémonie de l'Hymne des Anges eut lieu à St-Tharcisius le 11.

Etat des cultures

Sommaire sur l'état des cultures: La température a été pluvieuse à un tel point qu'il reste encore du foin à couper un peu partout, sauf dans les régions des Cantons de l'Est, de l'Outaouais et de Montréal. Tel que mentionné dans le dernier rapport, la récolte de foin est supérieure en volume, mais elle pêche par la qualité. La moisson des céréales est commencée dans presque tous les districts et devrait être générale vers la fin de la présente semaine. Les pâturages et les regains des prairies sont toujours en excellent état et la lactation est des plus abondantes. En se basant sur le rendement des patates hâtives qui arrivent sur les marchés locaux, il y a raison de croire que la récolte totale sera volumineuse. Les maraichers sont également satisfaits du comportement des autres légumes.

Comme faits spéciaux à certains comtés, nous devons mentionner les observations suivantes: 1) la mise en conserves des tomates débute dans les comtés de Napierville et de St-Hyacinthe; 2) une certaine quantité de foin restera sur le champ dans Trois-Rivières et Nicolet; 3) une forte gelée, le 4 août, c'est fait sentir dans les comtés de Joliette et de l'Abitibi; 4) plusieurs cueilleurs de bleuets du Lac St-Jean se retirent en raison des prix plûtôt bas.

Région No 1 (Gaspésie): Bonaventure, Gaspé, Îles-de-la-Madeleine, Matane, Matapédia. — Les cultivateurs se plaignent des pluies trop fréquentes. Il reste encore environ 10 pour cent du foin à couper. La moisson commencera dans quelques jours et les rendements sont prometteurs. Les cultures maraichères sont normales.

Région No 2. Bas St-Laurent: Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Rimouski, Rivière-du-Loup, Témiscouata. — La fenaison s'est terminée avec des rendements supérieurs à la moyenne, mais la qualité des fourrages est plutôt médiocre. La coupe des céréales est à ses débuts. L'arrachage des pommes de terre hâtives commence et les résultats sont encourageants. Les regains de prairies et les pâturages sont très bons.



Wagons-lits et voitures ordinaires rendus plus confortables par l'air climatisé. Repas délicieux. Payages grandioses! Agrémentez votre voyage d'une croisière sur les Grands Lacs, pour le même prix que le billet de chemin de fer de première classe. Seuls les repas et la couchette sont en supplément.

Renseignements complets de L. P. ST-HILAIRE AGENT GENERAL QUEBEC, P.Q. — Tél. 2-1306 ou de tout autre agent de

Pacifique Canadien

Pour la... Vente, location et réparation de machines à écrire, machines à additionner.

L'imprimerie Gilbert. Ltee RIMOUSKI

Bernard & Bernard Dessinateurs Industriels Diplomes Dessins pour Brevets d'Invention CANADA et ETATS-UNIS C. P. 186 — 14, rue St-Louis — Tél. 3792 RIMOUSKI

Charles H. D'Anjou AVOCAT 54, ave. de la Cathédrale RIMOUSKI — Tél. 2080

Louis-Léo Doyon ARPEUTEUR-GEOMETRE Ingenieur-Forestier Conseil 6 rue St-Jean — Tél. 4324 RIMOUSKI

Guy Leblanc ARPEUTEUR GEOMETRE INGENIEUR FORESTIER 90a Ste-Marie — Tél. 3836 RIMOUSKI

Réal Moreault COMPTABLE AGREE 224 rue St-Germain C. P. 181 RIMOUSKI

Henri-A. Martin Compable public enregistré 152a, de l'Evêché — RIMOUSKI

J.-A. GENDREAU, O.D.

OPTOMETRISTE-OPTICIEN ST-FABIEN

BUREAUX:

MONT-JOLI — 1er lundi du mois, Hôtel Champlain.

PRICE — 1er mardi du mois, Hôtel St-Rémi.

TROIS-PISTOLES — 1er jeudi du mois, de 9 h. à midi, Hôtel Trois-Pistoles.

AMQUI — 2ème lundi du mois, Hôtel Langis.

GEORGES MASSON, L.S.C.

COMPTABLE AGREE SYNDIC LICENCIÉ

62, AVE. DE LA CATHÉDRALE.

RIMOUSKI

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie

COMPTABLES AGREES MONTREAL - QUEBEC - ROUYN - RIMOUSKI

54, ave de la Cathédrale — Edifice Michaud — RIMOUSKI.

Le Progrès du Golfe

Publié par...

LA COMPAGNIE DU PROGRES DU GOLFE

Bureau: Edifice de l'imprimerie Blais

RIMOUSKI

Tél. 3223

Abonnement: \$2.00 par année 2.50 par année à l'étranger

NOTAIRES

Couture & Bérubé

NOTAIRES

Immeuble Gilbert, rue de l'Evêché

RIMOUSKI

Tél. 2342

Eudore Couture, L.L.L., Membre de l'Ass. du Barreau Canadien, Joseph Bérubé, L.L.L., C.C.S.

Yves Belzile, L.L.L.

Ronaldo Rabouin, L.L.L.

NOTAIRES

Cessionnaires des Greffes de

Glenison Belzile (1922-1950)

L.-de-G. Belzile (1895-1938)

Edifice Banque Canadienne Nationale

RIMOUSKI

AVOCATS

Gagnon & Gagnon

AVOCATS

Paul-Emile Gagnon, C.R.

Gilles Gagnon

J.-Claude Gagnon

Immeuble de la Cie de Pouvair

RIMOUSKI

Casgrain, Tessier & Casgrain

AVOCATS

Hon. Perreault Casgrain, C.R.

Maurice Tessier, L.L.L.

André-P. Casgrain, B.C.L.

Edifice Banque Canadienne Nationale

RIMOUSKI

Gendreau & Beaulieu

AVOCATS & PROCUREURS

Bureau à 142 de l'Evêché

Bureau à Trois-Pistoles

Les 1er et 3e samedi de chaque

mois à l'Hôtel Desbriens.

RIMOUSKI

Fernand Dionne

B.A. L.L.L.

AVOCAT

AMQUI, P.Q.

Tél. 94-52

C. P. 10

Charles H. D'Anjou

AVOCAT

54, ave. de la Cathédrale

RIMOUSKI

Tél. 2080

Louis-Léo Doyon

ARPEUTEUR-GEOMETRE

Ingenieur-Forestier Conseil

6 rue St-Jean — Tél. 4324

RIMOUSKI

Guy Leblanc

ARPEUTEUR GEOMETRE

INGENIEUR FORESTIER

90a Ste-Marie — Tél. 3836

RIMOUSKI

LE BUREAU DU

Dr J.-O. Drapeau

est maintenant situé à sa résidence privée.

124, rue St-Germain

Rimouski, — TEL.: 2128

NOUVELLE ADRESSE

Dr J.-A. Dubé

CHIRURGIEN-DENTISTE

Edifice Blais

62 ave. de la Cathédrale

RIMOUSKI

Bureau: Tél. 2348 — Rés. Tél. 2553

Dr Benoît Michaud

Chirurgien-dentiste

154, Evêché — Tél. 4320

RIMOUSKI

Heures de bureau

de 9 à 6

Le soir sur appointments

Hôpital de maternité

Recensé — moderne,

repas dans les chambres,

avantage religieux. Discretion

10 Dartigny — QUEBEC

Tél. 2-1966

ASSURANCES

S.-Z. Côté, Enr.

Lucien MORIN, prop.-gérant

COURTIER EN ASSURANCES

85, de l'Evêché RIMOUSKI

Tél. Bur.: 2433 — Résidence: 2434

Au service du public depuis 1906

Maurice de Champlain

Edifice La Caisse Populaire

RIMOUSKI

Tél. 3654 — Rés. 2150 — C. P. 429

ASSURANCE: Automobile - Feu

Vie - Accident et Maladie

Au Conseil Municipal

(13 août 1951)

Lundi le 13 août 1951, à une séance régulière du conseil de ville, tenue à l'hôtel de ville à 8 h. du soir, sont présents : M. le maire Dr Victor Lepage, MM. les conseillers Albert Dionne, Adelbert Lebel, Auguste Desjardins, Alphonse Beaulieu, Lucien Robitaille et Albert Doucet, formant quorum sous la présidence de M. le maire.

Le conseil reçoit les communications suivantes :

1— Après lecture faite par le greffier, les procès-verbaux des 16, 25 et 30 juillet et 6 août 1951 sont adoptés à l'unanimité.

2— Rapports des Comités-Conjoints des 16 et 30 juillet et 6 août 1951, lesquels sont ratifiés à l'unanimité.

3— Rapport des comptes payables pour le mois de juillet 1951, ratifié à l'unanimité pour paiement.

4— Rapport du chef de police pour le mois de juillet 1951.

5— Rapport du chef de la brigade des incendies pour le mois de juillet 1951.

6— Rapport de l'analyse des échantillons de lait prélevés les 9, 10, 11 et 25 juillet 1951. Il est résolu à l'unanimité qu'étant donné que plusieurs rapports consécutifs ont démontré un nombre beaucoup trop considérable de bactéries dans le lait vendu par M. Elzéar Côté et qu'il ne semble pas y avoir d'amélioration, son permis pour la vente du lait lui soit enlevé immédiatement. Il est de plus résolu que tous les laitiers, vendant du lait dans les limites de la ville, soient avisés de surveiller étroitement la qualité de leur produit, car ceux dont le rapport démontrera un nombre supérieur à 100.000 bactéries s'exposeront à perdre leur permis pour la vente de cette denrée.

7— Rapport de l'analyse des échantillons d'eau prélevés le 17 juillet 1951, lequel démontre que l'eau est de bonne qualité.

8— Rapport des dépenses par département pour le mois de juin 1951.

9— Rapports de la commission d'Urbanisme pour les 11 et 18 juillet 1951.

10— Vu les mutations de propriété suivantes pour le mois de juillet 1951. No P-189 Alfred Lavoye à Adrien Gérard. Nos 221-16-2 et 207 Dame Victor Rousseau à Geo-H. Desbiens. Cession Irving Oil Co., Ltd., à Irving Realities Inc. No P-310-2 Raoul Pinault à La Ville de Rimouski et P-548-8 La Ville de Rimouski à Raoul Pinault. No 521-64-1 Jules Moisan à Gabriel Moisan. No P-211 Dame Louis Lapointe à Henry Slater. No 519-76 Louis Turcotte à André Turcotte. No 570-76 Victor Bernier à Wilfrid Ross. No 586-39 La Perrelle Lumber à Roger Ouellet. No 191-1 The Canadian Cod Liver Oil à Dept. des Pêcheries. No P-212 Adrien Michaud à Edouard Beaulieu. No 586-61 Gérard Langellier à l'Hôpital St-Joseph. No 207-3 Laurent Lepage à Henri Bérubé. No 521-44 Joseph Lepage à Maurice Gagné. No P-211 La-Geo. Côté à Lionel Lagacé. No P-312 La Ville de Rimouski à Yves Marmen et Yves Marmen à La Ville de Rimouski. No 48-10-4 Le Garage Madore, Ltée, à Evariste Gendron. No 502-1-1 et 235-9 Dame Robertine Coulombe à Alphonse Bellavance. No 521-38 Adrien Moisan à Dame Louis-P. Pelletier. No 521-49-1 Adrien Dionne & al. à St-Robert Auto, Inc. No 586-23 La Perrelle Lumber à Jean-M. Boulanger. No P-186 Pierre Tremblay à Aquilias Coriveau. No 207-51 Dame Zénon Gagnon à Lionel Gagnon. No P-186, P-190 Georges Tremblay à Godefroy Bouillon. No P-211 Josephat Lepage à Dame Michel Bélanger. No 502-1-2 Dame Rosaire Guérette à Léopold Fillon. No 211-11 Albert Michaud, f. Jules, à Léopold-R. D'Anjou. No 570-5 Lawrence Vézina à Achille Vézina et Achille Vézina à Roméo Vézina aux cadastres officiels de la ville ou la paroisse St-Germain de Rimouski ; le greffier est autorisé à noter les mutations aux rôles d'évaluation et de perception de la municipalité.

11— Télégrammes des honorables Maurice Duplessis et Alphonse Fournier et de M. Alfred Dubé, M.A.L., concernant l'aide apportée par les gouvernements provincial et fédéral pour résoudre le problème causé par l'emboulement de la falaise sur la rivière Rimouski.

12— Télégramme de M. C. Stein, sous-secrétaire d'Etat, invitant des représentants des autorités civiles et religieuses à rencontrer Leurs Altesses Royales lors de leur arrêt à Rimouski le 29 octobre prochain. Il est unanimement résolu d'inviter les maires des municipalités du district, après qu'une liste d'invitation sera préparée.

13— Demande de licence de cocher de M. Paul-Emile Thibault. Il est unanimement résolu de référer cette demande au chef de police pour approbation.

14— Déclaration de société connue sous le nom de "Athénée" et formée par un groupe de prêtres du Séminaire de Rimouski.

15— Copie des lettres patentes supplémentaires du "Secrétariat de l'Enfance et Service Social de Rimouski".

16— Bulletin de l'Union des Municipalités de la Province de Québec concernant les résolutions devant être présentées à l'assemblée générale du 11 août 1951.

17— Demande d'un permis de construire de Roger Poullot. Il est unanimement résolu de référer cette demande au Comité pour étude.

18— Lettre de M. Ralph Azzie, secrétaire du Cabinet du Très Honorable Louis St-Laurent, accusant réception d'une lettre ainsi que copie d'une résolution du conseil concernant une descente devant être construite au brise-lames.

19— Lettre de l'honorable Alphonse Fournier accusant réception d'une copie de résolution du conseil demandant une descente à être construite au brise-lames.

20— Lettre de M. R.-W. MacLean de la division des standards au Ministère du Commerce du Canada, informant la ville qu'il est présentement impossible pour ce ministère d'établir à Rimouski un bureau régional pour inspecteurs des poids et mesures.

21— Lettre de la Colonie de Vacances du Cap-à-l'Original invitant les membres du conseil à assister à la bénédiction de la piscine.

22— Lettre de M. Hervé Dumont réitérant sa demande pour le prolongement du trottoir vers le sud sur l'avenue de la Cathédrale. Il est unanimement résolu d'informer M. Dumont que ces travaux seront exécutés aussitôt que la pénurie du ciment se fera moins sentir.

23— Lettre de la Fanfare de Rimouski remerciant le conseil pour sa généreuse souscription.

24— Lettre de The International City Managers' Association invitant le conseil à renouveler son abonnement à cette association. Il est unanimement résolu de renouveler cet abonnement.

25— Lettre de "Canadian Central Registry" donnant des détails de ses activités.

26— Lettre de la Société d'Agriculture de Rimouski demandant le concours de la force consulaire pour le temps de l'exposition régionale. Il est résolu à l'unanimité d'acquiescer à cette demande.

27— Lettre de l'honorable Maurice Duplessis accusant réception d'une résolution du conseil concernant l'emboulement sur la rivière Rimouski.

28— Lettre de M. Roméo Bélanger, St-Anaclet, réclamant à la ville des dommages causés à sa ferme par le lac de l'Aqueduc. Il est unanimement résolu de référer cette réclamation à l'aviseur légal.

29— Lettre de l'honorable Bona Dussault accusant réception d'une résolution du conseil pour la prolongation de la période des prêts aux sinistrés.

30— Lettre de M. Joseph Joncas offrant ses services à titre de gardien du dépôt. Il est unanimement résolu de référer cette lettre au dossier des demandes d'emploi.

31— Lettre de M. W.-R. Martin accusant réception d'un télégramme adressé au T. H. Louis St-Laurent concernant l'emboulement sur la Rivière Rimouski.

32— Lettre de M. Napoléon Dubé offrant ses services à titre de chauffeur de camion. Il est unanimement résolu de référer cette lettre au dossier des demandes d'emploi.

33— Demande de soumission de la Corporation des Biens de la Couronne pour un camion à incendies de marque "International". Il est unanimement résolu d'informer cette corporation que le conseil a reçu cette demande de soumission trop tard, bien qu'il eût été intéressé à cette acquisition.

34— Lettre du Conseil National d'Appréhension Physique donnant un sommaire des données sur la récréation collective en 1950.

35— Lettre de M. Pierre Asselin, secrétaire particulier du T. H. Louis St-Laurent, accusant réception d'une résolution du conseil concernant l'emboulement de la falaise sur la rivière Rimouski.

36— Il est unanimement résolu d'aviser les "Compagnons de l'Art" de quitter, au plus tard, à 11 heures le soir, la salle qui a été mise à leur disposition par le conseil et la laisser dans un état de propreté convenable.

37— Il est proposé par le conseiller Albert Doucet, secondé par le conseiller Alphonse Beaulieu et unanimement résolu que l'article 7 de la résolution No 2 en date du 14 mai 1951 soit modifiée en ajoutant à la fin du paragraphe les mots "Cependant, si tel rachat est partiel, il affectera les échéances les plus éloignées et les numéros les plus élevés".

38— Il est proposé par le conseiller Alphonse Beaulieu, secondé par le conseiller Adelbert Lebel et unanimement résolu que la résolution No 2 en date du 25 juillet 1951 et le paragraphe 3 de la résolution No 2 en date du 14 mai 1951 soient abrogés et remplacés par ce qui suit :

"Elles seront payables au porteur ou au détenteur enregistré, selon le cas, à la Banque Provinciale, à Rimouski, Québec ou Montréal".

39— Il est proposé par le conseiller Albert Dionne, secondé par le conseiller Auguste Desjardins et unanimement résolu que le paragraphe 2 de la résolution No 2 en date du 14 mai 1951 soit abrogé et remplacé par le suivant :

"Ces obligations seront émises en coupures de mille dollars (\$1,000.00)".

40— Il est proposé par le conseiller Lucien Robitaille, secondé par le conseiller Auguste Desjardins et unanimement résolu que le paragraphe 4 de la résolution No 2 en date du 14 mai 1951 et la résolution No 3 du 25 juillet 1951 soient abrogés et remplacés comme suit :

"Les obligations seront datées du

1er décembre 1952 et seront rachetables, par série en 15 ans, conformément au tableau ci-dessous :

Date	Mois	Intérêt	Capital	Total	Balance
1952	Juin	14,000.			
"	Déc.	14,000.	41,000.	69,000.	759,000.
1953	Juin	13,282.50			
"	Déc.	13,282.50	43,000.	69,565.	716,000.
1954	Juin	12,530.			
"	Déc.	12,530.	44,000.	69,060.	672,000.
1955	Juin	11,760.			
"	Déc.	11,760.	46,000.	69,520.	626,000.
1956	Juin	10,955.			
"	Déc.	10,955.	47,000.	68,910.	579,000.
1957	Juin	10,132.50			
"	Déc.	10,132.50	49,000.	69,265.	530,000.
1958	Juin	9,275.			
"	Déc.	9,275.	51,000.	69,550.	479,000.
1959	Juin	8,382.50			
"	Déc.	8,382.50	53,000.	69,765.	426,000.
1960	Juin	7,455.			
"	Déc.	7,455.	54,000.	68,910.	372,000.
1961	Juin	6,510.			
"	Déc.	6,510.	56,000.	69,020.	316,000.
1962	Juin	5,530.			
"	Déc.	5,530.	58,000.	69,060.	258,000.
1963	Juin	4,515.			
"	Déc.	4,515.	60,000.	69,030.	198,000.
1964	Juin	3,465.			
"	Déc.	3,465.	63,000.	69,930.	135,000.
1965	Juin	2,362.50			
"	Déc.	2,362.50	66,000.	70,725.	69,000.
1966	Juin	1,207.50			
"	Déc.	1,207.50	69,000.	71,415.	— 0 —

41— Il est proposé par le conseiller Lucien Robitaille, secondé par le conseiller Alphonse Beaulieu et unanimement résolu que demande de soit faite à la Commission Fédérale — Provinciale vers laquelle date elle prévoit faire la distribution des agents votés par les gouvernements fédéral et provincial pour venir en aide aux sinistrés de Rimouski.

42— Il est résolu à l'unanimité des membres de ce conseil de remercier bien sincèrement les gouvernements fédéral et provincial le cours de la rivière Rimouski obstrué par un éboulis.

43— Il est proposé par le conseiller Albert Doucet, secondé par le conseiller Alphonse Beaulieu et unanimement résolu que, d'après la demande du procureur de la "British American Oil Co. Ltd.", la ville de Rimouski autorise le bornage officiel des lots 331-1 et 228 au cadastre officiel de cette ville et que le gérant de la ville soit autorisé à signer pour et au nom de la ville de Rimouski le procès-verbal en bornage des dits lots.

Sentences du Magistrat de District

(Semaine du 13 au 18 août 1951)

Quatre propriétaires d'automobiles, capables d'avoir conduit leurs véhicules d'une façon dangereuse, ont été condamnés à l'amende et aux frais, et leurs permis de conduire ont été annulés dans chaque cas pour un an.

Deux voyageurs, arrêtés à Mont-Joli et accusés de vagabondage, ont été condamnés à huit jours de prison et aux frais.

Deux individus accusés d'avoir résisté à la police ont été condamnés à l'amende et aux frais.

Deux vendeurs de boissons sans licence ont été condamnés à l'amende et aux frais.

Un étranger, accusé d'avoir tenu une maison de jeu, a été condamné à \$500.00 d'amende et aux frais, et la confiscation des effets saisis a été prononcée.

(Semaine du 20 au 25 août 1951)

Sept permis de conduire ont été annulés au cours de la semaine, après la condamnation d'autant de conducteurs d'automobiles soit pour conduite en état d'ivresse, soit pour conduite dangereuse.

Deux sentences ont aussi été prononcées contre des conducteurs de machines qui conduisaient sans licence.

Deux jeunes gens de Biencourt ont été condamnés à payer chacun \$5.00 et les frais pour avoir trouble la paix.

Une amende de \$10.00 a été imposée à un pêcheur qui s'est aventuré sans permis sur le territoire d'un club.

Une compagnie de transport a payé deux amendes de \$25.00 pour avoir fait du transport que son permis ne l'autorisait pas à faire.

Une femme a été condamnée à l'amende pour avoir tenu une maison de désordre.

Un résident de la ville qui avait négligé de faire certains versements à l'assurance-chômage a été condamné à payer le double du montant dû et les frais.

Deux vagabonds arrêtés dans les limites de la ville ont payé l'amende et les frais.

Un jeune homme trouvé coupable d'effraction avec l'intention de voler a été condamné à 15 jours de prison et aux frais.

Entreprise accordée à James Franceschini

Travaux de terrassement pour la route qui sera construite entre Tadoussac et Baie-Comeau.

Québec. — C'est à l'entrepreneur James Franceschini que le gouvernement provincial a confié le soin de faire les travaux de terrassement pour la construction d'une route moderne entre Tadoussac et Baie-Comeau.

La compagnie a de très durs problèmes à régler par le temps qui court, car elle doit transporter de la machinerie lourde et le seul moyen de transport à sa disposition est la voie fluviale. Elle doit, par exemple, transporter une pelle mécanique de 4 tonnes. Pour ce faire, la compagnie a été obligée d'acheter un bateau spécialement construit pour le transport de cette machinerie. Le navire a été acheté aux Etats-Unis.

Il faudra quelques années pour construire ce chemin moderne, le long du fleuve St-Laurent. Les ingénieurs auront de gros problèmes de génie civil à résoudre et la compagnie emploiera les mois d'hiver à miner des caps et à remplir des coulées. Des connaissances sont d'avis que ce travail s'apparente beaucoup à celui que le gouvernement a fait faire dans le parc national des Laurentides pour le boulevard Talbot.

Remerciements du Conseil de Ste-Odile à la Croix-Rouge

Extrait du procès verbal, au livre des délibérations de la municipalité, paroisse de Ste-Odile-sur-Rimouski.

A une séance spéciale du conseil municipal de Ste-Odile-sur-Rimouski, tenue le 18 août 1951, étaient présents M. le maire Gonzague Bélanger, MM. les conseillers Napoléon Hins, Joseph Labbé, Louis Dubé, Nazaire Saint-Pierre et Oscar Lepage, formant quorum sous la présidence du maire.

Il est proposé par le conseiller Joseph Labbé, secondé par le conseiller Napoléon Hins, que des remerciements soient adressés à la Croix-Rouge Canadienne à Rimouski pour l'aide qu'elle a apportée aux sinistrés de l'inondation de la rivière Rimouski à Sainte-Odile-sur-Rimouski.

(Signé)
Gonzague Bélanger, maire
Georges Turcotte, sec.-trés.

L'hon. Antoine Rivard et M. Paul Gouin conférenciers au congrès des Détaillants en septembre

L'honorable Antoine Rivard, C.R., et M. Paul Gouin, conseiller technique auprès du gouvernement provincial, figurent parmi les conférenciers qui prendront la parole devant le congrès de l'Association des Marchands Détaillants à bord du vapeur Tadoussac du 16 au 19 septembre. M. Rivard traitera du "Sens et de la Richesse de la Personnalité", des avantages pour la province d'avoir conservé une place prépondérante dans son économie au détail indépendant. Les moyens à prendre pour donner au commerce de la province de Québec sa personnalité typiquement française seront développés par M. Paul Gouin, conseiller technique auprès du gouvernement provincial. Plusieurs autres conférenciers figurent au programme de cette manifestation importante.

Au secrétariat de l'Association on nous a appris qu'une importante délégation de la section des Distributeurs d'Essence vient de s'inscrire, et pour ce groupe, comme d'ailleurs pour les autres sections de commerce, un programme spécial est à élaborer.

Retraites fermées à Mont-Joli

Après deux mois d'arrêt, la Maison des Retraites de Mont-Joli reprendra bientôt ses activités pour offrir à toutes les catégories de fidèles les bienfaits spirituels des retraites fermées.

Que tous, hommes et jeunes gens, dames et demoiselles, anciens retraitants et nouveaux acceptent avec joie et empressement la présente invitation.

Les retraites du mois de septembre auront lieu aux dates suivantes :

Du 11 au 14 : mardi au vendredi : Dames.

Du 15 au 18 : samedi au mardi : Hommes et Jeunes Gens.

Du 21 au 24 : vendredi au lundi : Demoiselles.

Du 24 au 27 : lundi au jeudi : Dames.

Du 28 au 1er oct. : vendredi au dimanche soir : Institutrices.

Qu'on me permette le conseil de découper du journal les dates de ces retraites pour retenir celle de votre choix, la faire lire à d'autres qui seront vos compagnons ou vos compagnes de retraite.

La retraite des Institutrices, le 28 septembre commencera à 8 heures du soir ; toutes les autres retraites s'ouvriront à 5 heures de l'après-midi.

Veuillez communiquer avec le Père Directeur, Maison des Retraites, Mont-Joli, Tél. 2.

Georges Lanoix, O.M.I. Directeur.

OUVERTURE — VENDREDI 31 AOUT
JUSQU'AU 9 SEPT. (Inclus)

EXPOSITION PROVINCIALE QUÉBEC

40e Anniversaire : "L'Année du SOUVENIR
et du TOURISME"

TAUX REDUITS en CHEMIN de FER

Une VUE D'ENSEMBLE des
REALISATIONS du Québec
dans TOUTES les Sphères :

- AGRICULTURE
- COMMERCE
- INDUSTRIE
- BEAUX-ARTS
- PHOTOGRAPHIE
- ARTISANAT

— COLISEE —
Représentations Inoublables
"SKATING
VANITIES '52"

Brillant Technicolor de
Music-Hall
■ Edition toute nouvelle...
■ Entièrement différente...
Programme 10e Anniversaire

■ EXHIBITS plus NOM-
BREUX — plus VARIÉS
■ ETALAGES plus INS-
TRUCTIFS
■ ATTRAITS et DIVERTIS-
SEMENTS sans nombre
■ INNOVATIONS — AMÉ-
LIORATIONS — de
l'INEDIT Partout

COURSES sous HARNAIS
Sur la Piste la Plus Moderne
au Canada
Matinée — Soirée
Dimanche, 9 Sept.
le "5-MILLES" Traditionnel

Automobiles — Machinerie — Parades d'animaux Primés
Carnaval — Concerts — Kiosques champêtres
Un PALAIS de l'AGRICULTURE entièrement à point
Un PALAIS des ARTS DOMESTIQUES rénové — remodelisé
Un COLISEE qui continue d'attirer les Visiteurs

JOURS D'INTERET Fin de SEMAINE de la
FETE du TRAVAIL (1-3 Sept.)
PARTICULIER JOUR des Jeunes Agriculteurs (4 Sept.)
MERITE AGRICOLE (5 Sept.)
JOURS D'AFFLUENCE Journée des MAIRES (6 Sept.)
PARTOUT d'la COULEUR — d'la VIE — d'la JOIE à VENDRE!!!

Une fanfare pour Rimouski

La population de Rimouski et des environs est invitée à souscrire généreusement pour seconder les efforts de ceux qui passeront parmi vous lors de la campagne de souscription qui commencera sous peu. Que diriez-vous d'une fanfare bien organisée pour notre ville ?

(Communiqué de La Fanfare de Rimouski)

Orange-Crush LIMITED

a le plaisir d'annoncer la nomination de

GAGNON & FILS, Enr.

154 Ave. de la Cathédrale, RIMOUSKI, P.Q.

Comme son embouteilleur autorisé pour

Sayabec et les environs

Gagnon & Fils, embouteilleurs bien connus à Rimouski, P.Q., ont maintenant agrandi leur territoire et vendront Orange-Crush, Kik Cola et les liqueurs Gurd's dans Sayabec et les environs.

Félicitations à la Maison Gagnon & Fils pour l'expansion de leur entreprise.

Régalez-vous avec ces liqueurs favorites

ORANGE CRUSH
KIK COLA
GURD'S GINGER ALE

"PRENEZ LA BONNE HABITUDE"

